

Rapport n°3 :**HCERES : Procédure d'évaluation et présentation du domaine 1**

Rapporteur (s) :	Didier CHAMAGNE Président du Conseil Académique UBFC
Service – personnel référent	Eric COMMEAU, Directeur Général des Services Fabienne BADET – chargée de mission Optimisation des processus et des organisations
Séance du Conseil académique	25 mai 2022

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Créé par la loi du 22 juillet 2013, le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES), autorité publique indépendante, soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et procède notamment à l'évaluation des établissements universitaires.

La campagne d'évaluation 2022-2023, dite de la vague C, concerne les établissements de Bourgogne-Franche-Comté.

La COMUE est également évaluée par le HCERES mais les modalités de l'évaluation sont définies dans un référentiel spécifique aux « Coordinations Territoriales ». L'analyse de la coordination territoriale englobe tous les établissements parties prenantes de la politique de site, certains étant évalués en parallèle par le HCERES, d'autres non.

Le référentiel d'évaluation des coordinations territoriales est organisé en deux domaines :

- Le premier domaine couvre globalement les différentes dimensions du pilotage stratégique et opérationnel de la coordination territoriale ;
- Le second domaine donne une trame générique d'analyse des différentes missions et activités mises en œuvre par celle-ci.

UBFC doit produire un dossier d'autoévaluation (maximum 60 pages) dont Didier CHAMAGNE, Président du CAC, est chargé de coordonner la rédaction.

Ce dossier d'autoévaluation vise à expliciter :

- les choix stratégiques ayant guidé son activité durant la période soumise à évaluation ;
- les moyens et les partenariats mobilisés pour y parvenir ;
- les résultats obtenus dans la période écoulée ;
- ainsi que la trajectoire parcourue.

Il est également nécessaire de produire :

- un état d'avancement du contrat de site (sur la base des jalons et indicateurs mentionnés dans le contrat de site) ;
- le dossier d'évaluation à 4 ans du projet I-SITE ;
- les schémas directeurs du numérique et de la vie étudiante ;
- l'organigramme et une présentation des moyens humains et financiers ;
- les comptes financiers des exercices 2017 à 2021, le budget 2022 et la lettre d'orientation budgétaire 2022 ;
- une fiche synthétique de description des établissements membres non évalués par le HCERES ;
- un document présentant les axes stratégiques définis en vue du nouveau contrat avec le MESRI.

La rédaction du dossier d'autoévaluation qui nécessite la consolidation des informations relatives au site Bourgogne-Franche-Comté (jalons UBFC et I-SITE, indicateurs) a été répartie entre les membres du bureau d'UBFC, les services d'UBFC et les établissements membres.

Le calendrier du HCERES contraint au dépôt du dossier d'autoévaluation au plus tard le 15 juin 2022 c'est à dire avant son examen par le Conseil d'Administration d'UBFC prévu le 16 juin 2022. Toutefois le HCERES a confirmé la possibilité de modifications sur la plateforme dédiée jusqu'au 20 juin 2022 ; ceci permettant de tenir compte des observations qui pourraient être faites lors du Conseil d'Administration du 16 juin.

Afin d'anticiper l'examen final du dossier d'autoévaluation, la première partie « Domaine 1 - Pilotage stratégique et opérationnel » est soumise à l'approbation du présent Conseil d'Administration.

Ce domaine comporte 5 références :

- Référence 1. La coordination territoriale définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international ;
- Référence 2. La coordination territoriale définit ses domaines d'activité, les compétences qu'elle exerce et leurs modalités de mise en œuvre ;
- Référence 3. La coordination territoriale définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, dont elle assure le suivi ;
- Référence 4. La gouvernance de la coordination territoriale s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie ;
- Référence 5. La coordination territoriale pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de gestion adaptés à son périmètre et à ses missions.

La première partie est jointe en annexe.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil académique de bien vouloir prendre connaissance de l'autoévaluation pour le HCERES - Domaine 1 Pilotage stratégique et opérationnel.

Annexe : Dossier d'autoévaluation – partie : « Domaine 1 – Pilotage stratégique et opérationnel »

Rapport d'autoévaluation

Juin 2022

Version de travail du 15/04

Domaine 1

LES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES D'UBFC



UNIVERSITÉ
FRANCHE-COMTÉ



L'INSTITUT
agro Dijon



Table des matières

Référence 1. La coordination territoriale définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international.....	3
a. Périmètre de la coordination territoriale	3
b. UBFC positionnée comme le chef de file des établissements par ses partenaires	4
Référence 2. La coordination territoriale définit ses domaines d'activité, les compétences qu'elle exerce et leurs modalités de mise en œuvre.	6
a. UBFC, une structuration en débat	6
b. Compétences d'UBFC	6
c. Exercice des compétences.....	7
Référence 3. La coordination territoriale définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, dont elle assure le suivi.....	8
a. Objectifs et principes directeurs.....	8
b. Axes de développement stratégique.....	9
c. Trajectoire et principales réalisations.....	10
d. Les jalons et les indicateurs du projet ISITE comme outils de pilotage.....	10
Référence 4. La gouvernance de la coordination territoriale s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie.....	11
a. Les instances en charge de la gouvernance.....	11
b. Les ressources humaines	12
c. La politique de communication	13
d. Le système d'information et le pilotage	13
Référence 5. La coordination territoriale pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de gestion adaptés à son périmètre et à ses missions.....	15
a. Un modèle économique fragile	15
b. Des ressources humaines en support aux projets.....	15

Référence 1. La coordination territoriale définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international.

a. Périmètre de la coordination territoriale

La communauté d'universités et d'établissements de Bourgogne-Franche-Comté a été créée par décret (n°2015-280) le 11 mars 2015, ce même décret approuvant les statuts en application de l'article L. 718-8 du code de l'éducation. Le décret n°2018-100 du 14 février 2018 a élargi la liste des établissements membres d'UBFC à l'ENSAM.

UBFC, Université Bourgogne-Franche-Comté (Figure 1 - Chiffres clés d'UBFC) est un établissement public à caractère culturel et professionnel, de type COMUE, dont sont membres l'université de Bourgogne (UB), l'université de Franche-Comté (UFC), l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon (ENSMM), l'Établissement d'enseignement supérieur consulaire Ecole supérieure de commerce Dijon-Bourgogne/Burgundy school of business (BSB), l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Institut Agro Dijon) et l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM – campus de Cluny).

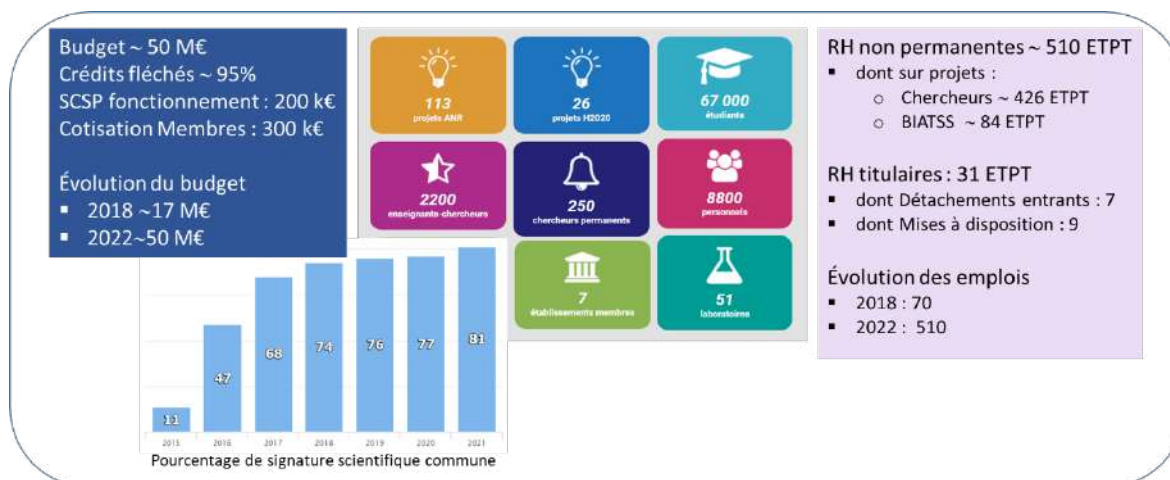


Figure 1 - Chiffres clés d'UBFC

L'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur public régional est présent au sein de ce groupement ainsi que BSB, école de management privée. Ils sont répartis sur treize sites territoriaux de tailles diverses (Cf. Figure 2 - Implantation des membres fondateurs d'UBFC).

Les relations avec les partenaires stratégiques des établissements membres d'UBFC, les organismes nationaux de recherche (CNRS, INRAE, INSERM) et les établissements de santé (CHU de Besançon et de Dijon, Centre de lutte contre le cancer et Etablissement français du sang), sont opérées au travers du Comité d'orientation stratégique, COS BFC, qui regroupe ces partenaires et l'ensemble des représentants politiques des établissements membres. Les décisions de ce COS (Cf. annexe 1, exemple de compte-rendu de séance) sont éclairées par des Comités de pilotage (pour les infrastructures de

recherche (exemple de compte-rendu en annexe 2), pour la recherche (Cf. annexe 3, exemple de Compte-rendu) et pour les Graduate schools), regroupant les mêmes partenaires mais sur le versant plus opérationnel.

Un partenariat est également développé avec les autres acteurs de l'ESR régional (écoles d'ingénieurs et de management privées, écoles d'art...), dans le cadre de conventions avec le pôle d'ingénierie et de management d'UBFC appelé *Polytechnicum* et dont l'accord de consortium est en annexe 4. Il rassemble les écoles d'ingénieurs et de management membres d'UBFC, y compris les écoles internes aux universités. Il a vocation à établir des synergies entre ses membres et avec d'autres acteurs de l'enseignement supérieur et du monde socio-économique en région. Il est structuré autour d'instances (COFIL des directeurs et assemblée générale) qui lui permettent de définir une feuille de route en réponse à l'ensemble des objectifs définis par le consortium qui l'a fait naître. La sensibilisation et la promotion de la poursuite d'études dans l'Enseignement Supérieur en communiquant sur les métiers de l'ingénierie et du management font partie des actions les plus mises en avant par ce pôle (Cf. rapports d'activité biennuel en annexes 5 et 6)

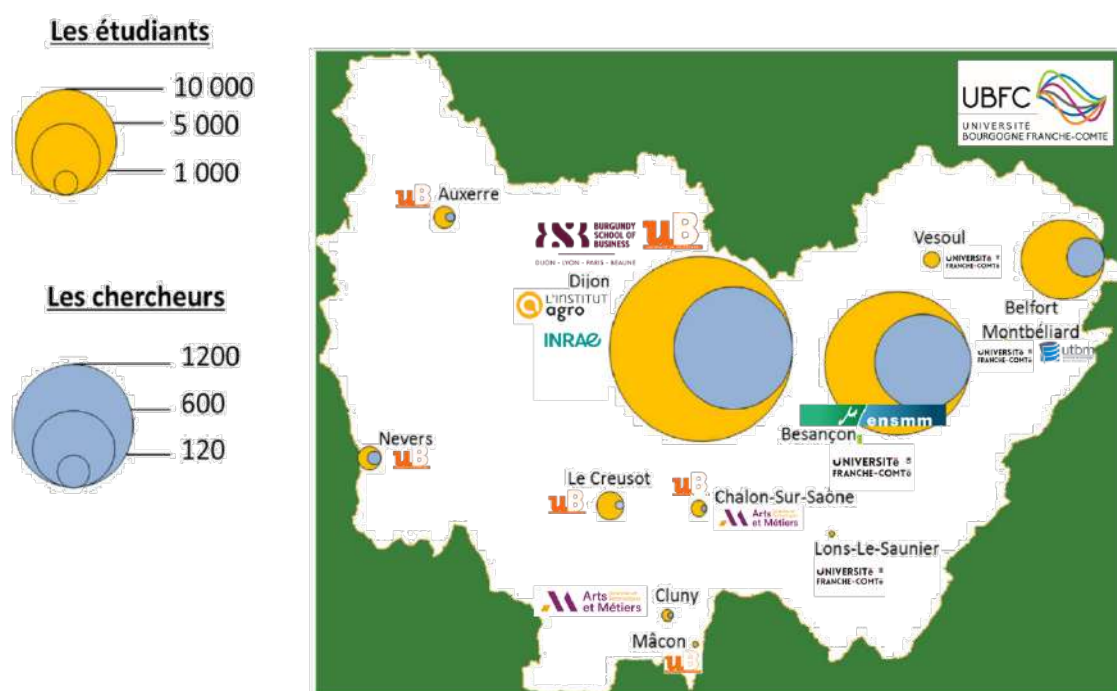


Figure 2 - Implantation des membres fondateurs d'UBFC

b. UBFC positionnée comme le chef de file des établissements par ses partenaires

UBFC porte une ambition globale pour le site. Cette ambition s'inscrit dans le contexte français de l'enseignement supérieur et de la recherche en profonde transformation, dans un environnement de compétition mondiale accrue et d'économie de la connaissance et de l'innovation. Cette évolution, opérée depuis plus de 15 ans, conduira à identifier trois types de sites universitaires : les grandes universités de recherche (celles ayant un label IDEX ou IRI), quelques sites présentant un intérêt pour les organismes nationaux de recherche, et les autres sites (universités territoriales, collèges universitaires...). La fin de la

labellisation Isite, mi 2021, exclut de fait UBFC des grandes universités de recherche. Elle ambitionne une place dans la seconde catégorie.

Aussi, nous avons la responsabilité d'accueillir les étudiants dans un environnement répondant aux standards internationaux. Le choix retenu a été d'intégrer certaines missions de l'ESRI à l'échelle du site dont la recherche et le lien formation-recherche. C'est dans ce contexte que notre université confédérale garde tout son sens : porter, pour le collectif des 7 établissements membres, un ensemble de compétences qui lui permettra d'accroître son ancrage territorial, l'attractivité et le rayonnement du territoire à l'international.

Le positionnement international d'UBFC se manifeste, notamment, par le déploiement de « Graduate school UBFC » cohérentes avec les domaines de différenciation scientifique du site¹.

Par ailleurs, le positionnement national d'UBFC peut, quant à lui, être illustré au travers de la signature de conventions de site avec INRAE (mai 2019) et avec le CNRS (décembre 2020).

Au niveau régional, UBFC est reconnue comme l'interface entre les établissements de l'ESR et les collectivités régionales, principalement par le Conseil régional devenu le chef de file des collectivités territoriales dans le domaine depuis les lois MAPTAM et NOTRe. L'Orientatation 1 du SRESRI² formalise ceci en actant : « ...le rôle que la Région entend reconnaître à UBFC au regard de sa politique d'ESRI, à la fois au plan stratégique et opérationnel. Pour l'essentiel, il s'agit d'accompagner UBFC dans sa mission de structuration, attractivité et rayonnement d'une université fédérale. La volonté de la Région est d'aider UBFC à relever le défi majeur de la mise en œuvre d'une trajectoire qui, dans les meilleurs délais :

- Incarne le développement d'un pôle d'ESRI visible, lisible, attractif, et nourri de l'ensemble de sa communauté des personnels et des étudiants ;
- Se tourne vers le partenariat tant socio-économique qu'international ;
- Irrigue le territoire ;
- S'appuie sur les forces vives de chacun de ses établissements membres pour favoriser la mise en œuvre d'une stratégie harmonisée au regard de ses prérogatives, voire permettre à UBFC d'étoffer son champ d'intervention... »

Par ailleurs UBFC joue un rôle central dans le SRDEII³ : « ...La cohérence du continuum recherche publique – développement économique ... sera atteinte au travers des SRI-SI de Bourgogne et Franche-Comté, tout en s'appuyant sur la Communauté d'établissements et d'universités (COMUE) Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC), ses membres fondateurs et associés... »

¹ 3 domaines établis (<https://www.ubfc.fr/isite-bfc/presentation/>) : « Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents » ; « Territoires, Environnement, Aliments » ; « Soins individualisés et intégrés » et 1 domaine en émergence « Transfert et circulation »

² Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, SRESRI BFC 2019-2021, page 13
<https://fr.calameo.com/read/0030303802b1e4c4e62b0>

³ Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, SRDEII BFC, page 26, § 2.1
<https://fr.calameo.com/read/003030380e590bb5ad225>

Référence 2. La coordination territoriale définit ses domaines d'activité, les compétences qu'elle exerce et leurs modalités de mise en œuvre.

a. UBFC, une structuration en débat

La création d'UBFC s'est inscrite dans un contexte de relations anciennes et parfois complexes entre les anciennes régions Bourgogne et Franche-Comté et entre les universités de Bourgogne et de Franche-Comté qui présentent des profils disciplinaires comparables.

Les statuts en cours de révision mentionnent qu'UBFC a été créée dans le but d'être le porte-étendard de l'Enseignement supérieur et de la recherche en région et de servir le déploiement des politiques que ses membres souhaitent porter collectivement, voire coordonner ou mutualiser. UBFC est l'expression de l'ambition de ses membres fondateurs. Il s'agit de créer, au niveau du site, un environnement international, stimulant et attractif pour les étudiants et les chercheurs, de proposer l'ouverture aux savoirs, aux cultures et aux échanges internationaux et de procurer à la population de Bourgogne-Franche-Comté l'accès aux formations universitaires, initiales et continues.

Dès sa création, la gouvernance et la trajectoire ont été l'objet de confrontations : fusion et organisation fédérale ou structuration confédérale, circuits de décision, prééminence à Besançon ou à Dijon, etc. Elles ont conduit la première équipe de gouvernance, élue en 2016, à démissionner en 2018. Deux années d'administration provisoire ont suivi, au cours desquelles les établissements membres ont redéfini leur positionnement à l'aulne du projet ISITE alors en cours. Dans le même temps, en l'absence de vision partagée quant au rôle et aux missions exactes d'UBFC, les circuits administratifs ont été difficiles à établir et à rendre opérationnels. Les personnels administratifs des établissements membres ont pu vivre UBFC comme une menace pour leur poste, pour le contenu de leur travail, pour leur indépendance...

Aujourd'hui, UBFC demeure fragile. Le système confédéral lui permet d'exercer des compétences propres et des compétences de coordination en respectant l'indépendance de ses membres. Cependant, il manque une vision collective et partagée, indispensable pour un futur ambitieux.

Le projet de réforme des statuts mené en 2021 visait, d'une part, à confirmer le positionnement d'UBFC et, d'autre part, à garantir un équilibre entre les deux principaux campus de Besançon et de Dijon, via la mise en place d'un double siège pour UBFC. Les difficultés rencontrées pour garantir cet équilibre territorial créent d'importantes tensions.

b. Compétences d'UBFC

UBFC exerce :

- des compétences propres dont la responsabilité lui est transférée par les membres fondateurs. Ces compétences sont pleinement exercées par UBFC qui s'appuie sur les établissements membres fondateurs pour leur mise en œuvre ;
- des compétences de coordination relatives aux activités et aux services que les membres fondateurs veulent porter ensemble. La coordination se définit comme la recherche consensuelle de collaborations, de synergies et d'harmonisations constituant une plus-value pour les établissements membres.

Les compétences d'UBFC sont récapitulées dans le Tableau 1 ci-dessous. Elles traduisent une volonté de travailler en commun sur des sujets qui touchent au cœur de métier des établissements à travers soit un transfert de compétences, soit une responsabilité de coordination et placent UBFC parmi les COMUE qui affichent le plus d'ambitions. Le Domaine 2 donnera plus de détails sur les actions mises en œuvre et leur impact.

Compétences transférées (statuts actuels)
<ul style="list-style-type: none"> - préparation et ratification du projet de site pluriannuel. UBFC veille à la mise en œuvre de ce contrat ; - portage et coordination des projets structurants pour l'ESR de BFC ; - définition et mise en œuvre de la politique doctorale et de la politique relative à l'habilitation à diriger des recherches ; - portage des écoles doctorales (accréditation, inscription, formations, jurys, diplôme, insertion professionnelle, etc.) ; - affichage d'une offre de formation tout au long de la vie, à l'échelle régionale ; - ventilation des crédits récurrents de la recherche ; - signature commune de la production scientifique ; - conclusion de partenariats avec les organismes nationaux et internationaux de recherche ; - valorisation des résultats des travaux de recherche.
Compétences coordonnées (statuts actuels)
<ul style="list-style-type: none"> - politique numérique, en lien avec celles des établissements membres ; - politique d'internationalisation ; - politique culturelle en lien avec celles des établissements membres ; - actions transversales relatives à la vie étudiante et aux situations de handicap ; - politique de communication en lien avec celles des établissements membres ; - offres de formation des établissements membres, en vue de la mise en cohérence de la carte interrégionale des formations ; - promotion de l'entrepreneuriat étudiant ; - stratégies scientifiques des structures de recherche des établissements membres.

Tableau 1 : Compétences d'UBFC

c. Exercice des compétences

Les actions, qu'elles soient issues des compétences transférées ou coordonnées, sont mises en œuvre par des pôles fonctionnels. Ces pôles fonctionnels sont composés des vice-présidents des établissements membres ou « faisant office de » dans chaque secteur considéré. Ils sont réunis par le vice-président d'UBFC en charge du domaine concerné. Ils peuvent associer à leurs travaux les responsables des services d'UBFC et des établissements membres concernés par l'objet du pôle fonctionnel, ainsi que toutes autres personnes susceptibles d'éclairer les vice-présidents.

Les pôles fonctionnels actifs sont au nombre de sept : Relations internationales, Recherche, Numérique, Formation, Innovation, Culture, Communication.

Une organisation spécifique est retenue en ce qui concerne la « Vie étudiante et la promotion sociale », conformément à ce qui est prévu dans le cadre du Schéma Régional de Développement de la Vie Etudiante (SRDVE).

Référence 3. La coordination territoriale définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, dont elle assure le suivi 

Stratégie

a. Objectifs et principes directeurs

i. *Objectifs généraux :*

- Proposer un large éventail de formations universitaires, initiales et continues, au plus grand nombre ;
- Accueillir les étudiants dans un environnement répondant aux standards internationaux ;
- Permettre à tous les jeunes de construire leur avenir ;
- Créer de nouveaux savoirs et contribuer à relever les défis de la société et des territoires.

ii. *Objectifs spécifiques du site universitaire de Bourgogne-Franche-Comté :*

- Affirmer une signature scientifique différenciante connectée aux défis scientifiques et sociétaux adressés via les axes d'excellence⁴ du site : Matériaux et systèmes intelligents pour la société ; Territoires, environnement, aliments ; Soins individualisés et intégrés ; Transfert et circulation ;
- Rendre attractif le site en s'appuyant sur des parcours de formation adossés à la recherche ;
- Renforcer les liens entre le site universitaire et son environnement socioéconomique.

iii. *Principes directeurs :*

- Mettre en synergie nos forces et travailler en complémentarité ;
- Cultiver et valoriser nos éléments différenciants ;
- Conforter la recherche, le lien recherche-formation, l'innovation pédagogique et le lien recherche-innovation ;
- Internationaliser le site universitaire ;
- Améliorer l'accueil des publics étudiants et des personnels ;
- Favoriser l'émergence des potentiels des étudiants ;
- Renforcer la qualité de vie étudiante ;
- Affirmer le rôle de l'université dans le développement de notre société.

⁴ L'excellence de la recherche est plurielle : une recherche aux frontières de la connaissance et en lien avec les organismes ; une recherche pluridisciplinaire associant plusieurs établissements ou composantes du site ; une recherche plus ouverte à la communauté internationale et à la société... Elle identifie les spécificités de notre site.

b. Axes de développement stratégique

Trois axes de développement ont été retenus, complétés par la mise en place de fonctions de support et de soutien en adéquation avec les besoins des équipes de recherche et de formation. Par ailleurs une articulation des initiatives transversales (numérique, entrepreneuriat, innovation...) a été recherchée.

- i. **Le premier axe a visé à conforter la dimension Recherche** de notre communauté et sa conjugaison, au meilleur niveau, à la formation et à la société. Il s'agit de la compétence majeure que ses membres fondateurs ont confiée à UBFC.

L'objectif recherché a été de cultiver et de mettre en avant nos atouts scientifiques différenciants (Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents ; Territoires, environnement, aliments ; Soins individualisés et intégrés) en recherchant les synergies, en valorisant nos complémentarités et en ayant une approche la plus inclusive possible afin de permettre l'expression de tous les talents. Une stratégie de niche a concentré les efforts du projet ISITE dans ces trois domaines prioritaires qui intégraient, initialement, un quart des effectifs de chercheurs et enseignants-chercheurs (550 pour environ 2200 au total). Le projet ISITE a également réservé 20% de son budget pour connecter les collègues en marge de ces domaines. C'est ainsi que la moitié des chercheurs et des enseignants chercheurs du site ont pu contribuer à cette dynamique.

Depuis 2021, nous travaillons à l'émergence d'un quatrième domaine scientifique différenciant plus identifié aux sciences humaines et sociales.

- ii. **Le deuxième axe a concerné la création d'un environnement international, stimulant et attractif.** Cette stratégie de structuration scientifique de notre site conduit également à proposer des Graduate Schools⁵, adossant les niveaux master et doctorat aux laboratoires de recherche et cohérentes avec nos domaines différenciants. Ces dernières ont vocation à devenir nos ambassadrices internationales. L'élargissement raisonné et la dynamisation de notre réseau de partenaires internationaux a été opéré afin de faciliter la mobilité de nos étudiants, de mettre en place des doubles diplômes, etc.
- iii. **Le troisième axe s'est intéressé à l'ancrage territorial d'UBFC et de ses établissements membres.** Il vise, via des approches politiques et stratégiques partagées entre les établissements membres, et en lien avec les projets portés par les territoires (collectivités, associations, grappes d'entreprises...), à positionner l'Université comme un espace démocratique d'échanges, de construction des savoirs et comme un acteur économique majeur, une ressource pour la région.

Les trois axes principaux de développement, dont il a été question ci-dessus, constituent la colonne vertébrale de l'action d'UBFC. Cependant, la transformation du site passe également par des actions de coordination et de mutualisation : entrepreneuriat étudiant, schéma directeur du numérique, de la vie étudiante... Ces initiatives ont eu des résultats inégaux, peinant parfois à s'appuyer sur une dynamique commune, comme cela sera présenté dans le « Domaine 2 ».

Objectifs opérationnels

⁵ 3 Graduate Schools ont émergé entre 2018 et 2021 et seront augmentées, selon la même dynamique, d'une quatrième Graduate School autour des sciences humaines et sociales à l'horizon 2024.

c. Trajectoire et principales réalisations

La COMUE a été créée en 2015 et a disposé de sa première gouvernance élue début 2016, au moment où le projet ISITE-BFC a été labellisé par le Gouvernement. Le Contrat de site a débuté en 2017, soit moins d'un an après ces éléments majeurs pour le site. Nous pouvons dire, qu'en 2021, toutes les briques d'une université répondant aux standards internationaux ont été posées. Notamment, UBFC a été acceptée comme membre à part entière de l'EUA⁶ en mai 2021, seule UBFC délivre le doctorat en Bourgogne-Franche-Comté, UBFC est le bénéficiaire des subventions de recherche depuis 2017, une signature unique de la production scientifique est appliquée sur le site (appliquée à 81% en 2021), les crédits récurrents des unités de recherche sont alloués par UBFC, les investissements dans les infrastructures de recherche sont arbitrés au niveau d'UBFC, 16 parcours de masters de recherche internationaux sont portés par UBFC et 38 sont intégrés dans les Graduate school du site, les profils recherche des postes d'enseignants-chercheurs sont validés au niveau d'UBFC, etc. Malgré ces réussites, le caractère confédéral de notre gouvernance n'a pas convaincu le jury ISITE qui a proposé l'arrêt du projet en juin 2021, comme l'illustrent les propos recueillis auprès du président du jury ISITE : "L'université Bourgogne Franche-Comté a opté pour une autre voie offerte par l'ordonnance, celle de la Comue expérimentale. Dans les statuts adoptés par les établissements, le jury a toutefois noté qu'un certain nombre de compétences clés pour garantir la mise en œuvre d'une stratégie partagée n'étaient pas transférées par les membres à la Comue et que les porteurs du projet s'étaient éloignés du modèle d'université cible présenté lors du dépôt du projet en 2016. Malgré les succès engrangés au cours des dernières années, il a été jugé que cette 'alliance' ne correspond pas à un modèle d'université reconnu au plan international" (extrait de la dépêche AEF n° 669417)

d. Les jalons et les indicateurs du projet ISITE comme outils de pilotage

Les orientations stratégiques du site ont été celles du projet ISITE-BFC, projet qui a permis d'engager la transformation du site universitaire et d'engranger de nombreux succès scientifiques tels qu'en témoigne la Figure 3 – Principaux succès obtenus sur le site durant les 3 dernières années.

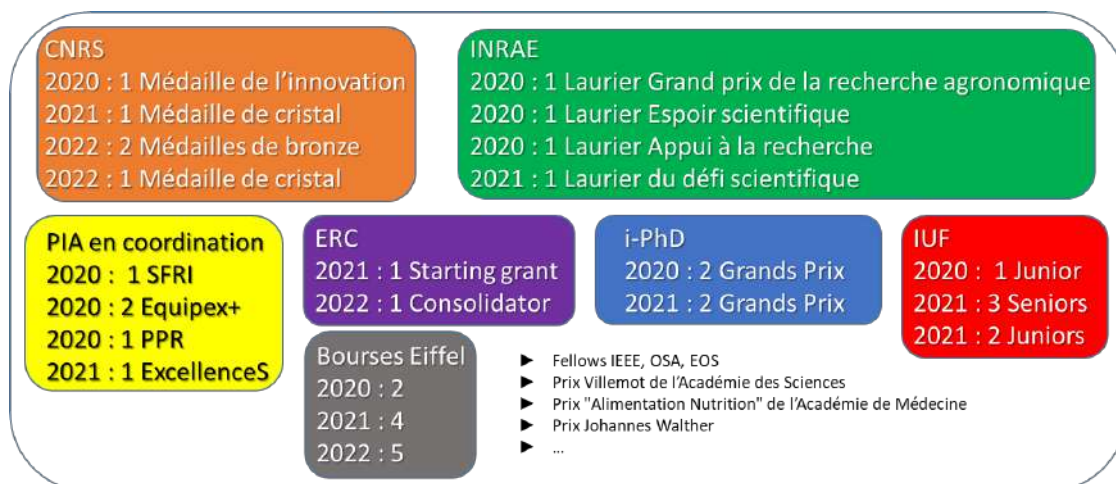


Figure 3 – Principaux succès obtenus sur le site durant les 3 dernières années

Le travail réalisé, présenté en annexe 7 s'est inspiré de la structuration de l'université de Cambridge et des outils de développement mis en place par l'université d'Utrecht. Comme cela est visible dans l'annexe, plus de 90% des actions envisagées ont été mises en place. Particulièrement, l'ensemble des

⁶ EUA : European Universities Association (<https://eua.eu/>)

instruments soutenant l'excellence et l'internationalisation a été mis en place (hors l'élargissement du réseau des alumni à l'ensemble du site). Il est à rappeler que si l'arrêt du projet ISITE-BFC n'a pas de conséquence sur la période d'observation, il en aura en termes de moyens disponibles par la suite. Cependant, la maturité scientifique du site a fortement progressé ces dernières années et permettra de gagner d'autres projets du PIA tel que le projet HARM1⁷ labellisé par le PIA Excellences en 2021.

Référence 4. La gouvernance de la coordination territoriale s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie.

a. Les instances en charge de la gouvernance

De façon globale, le Conseil des membres définit les politiques et les engagements majeurs (PIA structurants par exemple) que les établissements membres veulent porter ensemble et dont ils confient la mise en œuvre à UBFC. Le Conseil des membres assiste le président et son bureau dans l'exécution des décisions prises par le Conseil d'administration d'UBFC qui est, lui-même, assisté par un Conseil académique (Cf. Figure 4 – Schéma synoptique de la gouvernance d'UBFC).

UBFC dispose également d'une administration, placée sous l'autorité d'un directeur général des services. Cette administration comprend 8 services associant près de 60 collaborateurs : Finances & Comptabilité, Ressources Humaines, Numérique, Juridique & Affaires générales, Communication, Recherche & Etudes doctorales, Formation & Insertion professionnelle, Relations internationales.

Les principes de spécialité et de subsidiarité sont ceux retenus pour le fonctionnement.

Le principe de spécialité impose que les compétences sont exercées de façon exclusive, soit en application des dispositions légales en vigueur, soit par dévolution des membres et dans le respect de leur autonomie.

Le principe de subsidiarité s'entend comme la nécessité de privilégier le niveau d'exercice le plus adapté en fonction de la compétence considérée. Les statuts précisent que les compétences s'appuient essentiellement, et en priorité, sur les ressources en personnel des établissements membres, selon les modalités convenues entre ces derniers et UBFC (extrait de l'article 7 des statuts).

Pour rappel, un comité d'orientation stratégique incluant les partenaires stratégiques d'UBFC et de ses membres est mis en place. Il permet d'animer la politique du site universitaire dans sa globalité historique.

- i. Focus sur le Conseil des membres :
 - Le Conseil des membres est composé de l'ensemble des chefs des établissements et est animé par le président d'UBFC;

⁷ Objectif du projet HARM1 : répondre aux enjeux majeurs du 21^{ème} siècle pour l'humanité grâce à l'étude... des microbes et de leurs activités (<https://www.ubfc.fr/appele-a-projet-excellences-les-microbes-distingues/>)

- Il décide des actions que les membres de l'université confédérale souhaitent porter au niveau fédéral, mutualiser ou coordonner ;
 - Il évalue la mise en œuvre de la politique établie en s'appuyant notamment sur les indicateurs de suivi des actions menées pour renforcer la position du site universitaire.
- ii. Focus sur le Bureau :
- Le Bureau est composé du président d'UBFC, du président du CAC, de 11 vice-présidents et du DGS d'UBFC ;
 - Il définit et met en œuvre les plans d'action stratégique, validés par les instances d'UBFC, pour répondre aux attentes politiques des établissements membres d'UBFC.
- iii. Focus sur le Comité de direction :
- Le Comité de direction est composé du DGS et des directeurs des services de support et de soutien d'UBFC ;
 - Il transmet les arbitrages politiques, veille à la bonne mise en œuvre des projets et permet de faire circuler les informations ascendantes et descendantes relatives au fonctionnement d'UBFC.

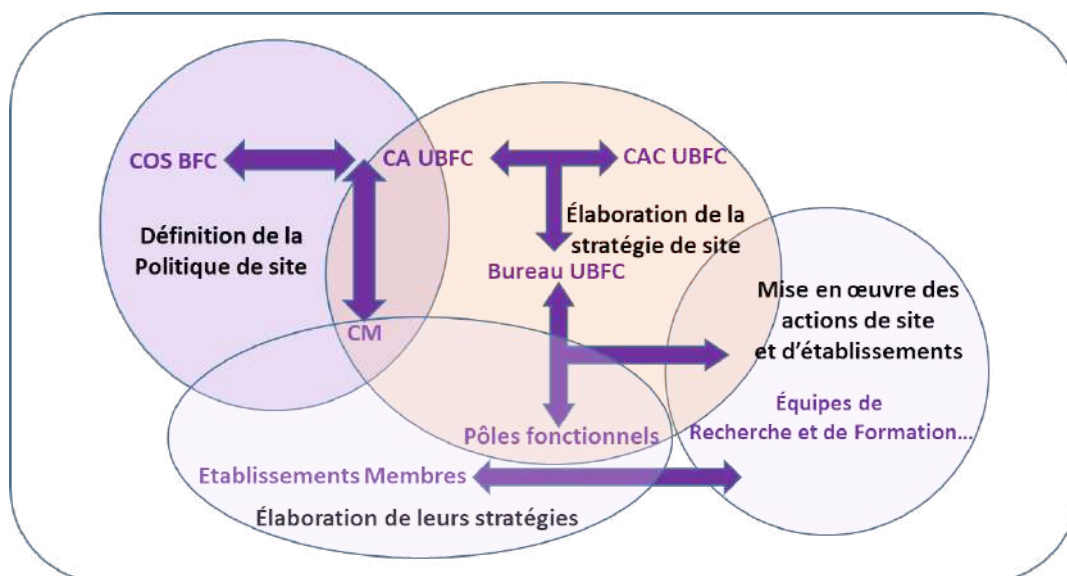


Figure 4 – Schéma synoptique de la gouvernance d'UBFC

b. Les ressources humaines

Les ressources humaines des fonctions de support et de soutien d'UBFC ont fortement évolué depuis 2015. Elles sont passées de 12 ETP à la fin de 2015 à 87 à la fin de 2021 (Cf. Annexe 8). Les effectifs dédiés aux projets de recherche atteignent aujourd'hui 500 ETP. Ceci est à placer en regard des évolutions du budget de 17 M€ en 2018 à 50 M€ en 2022, les chercheurs ayant gagné de nombreux projets collaboratifs et projets du Programme Investissements d'Avenir.

Les services des établissements travaillent en bonne intelligence la plupart du temps. Par exemple, les services Recherche assistent les chercheurs pour le montage de leurs projets, ensuite déposés au nom d'UBFC et gérés par UBFC. Une délégation de signature a été mise en place dans les unités de recherche afin d'améliorer la fluidité du processus de consommation des crédits.

Il est à noter qu'une convention de moyens relative aux fonctions support d'UBFC (Cf. annexe 9) a été signée en janvier 2020. Elle n'a pas été appliquée.

c. [La politique de communication](#)

La difficulté à stabiliser politiquement UBFC a clairement eu des conséquences sur la mise en place d'une politique de communication à l'échelle du site. Depuis début 2021, avec l'arrivée de la nouvelle gouvernance, la Vice-présidente Communication, attractivité et culture collective s'est prioritairement attachée à créer un environnement favorable aux échanges entre les services communication des établissements membres. L'objectif est de mener les actions en synergie et en complémentarité.

Des résultats ont pu être obtenus, parmi lesquels :

- Charte globale des bonnes pratiques (Cf. annexe 10) pour fluidifier le travail au quotidien et réussir ensemble à communiquer sur enjeux partagés de visibilité en matière de recherche, de formation, de vie étudiante...
- Adhésion à The Conversation France au bénéfice des chercheurs et des enseignants-chercheurs des différents établissements et équipes de recherche, visant une mise en lumière valorisante de publications scientifiques au travers d'une approche sociétale et ouverte. L'annexe 11 présente le bilan de l'utilisation de ce média en 2021 ;
- Newsletter en 2021. Elle est adressée à l'ensemble des personnels et usagers de tous les membres (soit aux 8 800 personnels et aux 67 000 étudiants) et diffusée auprès de plus de 1 000 partenaires et décideurs extérieurs ;
- Développement en 2021 d'une stratégie « social média » avec la mise en visibilité des avancées et des succès communs.

La Direction de la communication d'UBFC s'est structurée au niveau des personnels, avec l'arrivée d'une Directrice de la communication-Directrice de cabinet et compte, depuis 2021, 4 chargées de communication (contre 2 précédemment). Ce service reste cependant fragile car il compte 4 contrats en CDD sur les 5 postes existants.

Différents axes de développement sont d'ores et déjà identifiés comme pistes de progrès : refonte du site internet d'UBFC, amélioration des relations presse, organisation d'événements permettant de faire rayonner UBFC et ses EM, mais aussi des manifestations afin de développer, partager et renforcer cette identité collective.

d. [Le système d'information et le pilotage](#)

UBFC s'est dotée d'un plan stratégique prospectif - le Schéma Directeur du Numérique - qui consigne les choix stratégiques en matière de numérique du site, au service de la stratégie scientifique et pédagogique des établissements membre d'UBFC.

L'approche retenue dans la définition du plan stratégique, adopté par tous les établissements, est résolument participative et ouverte. Portée par une gouvernance du numérique, constituée des vice-présidents « Numériques » et des responsables des Systèmes d'Informations à l'échelle du site, la stratégie a pour ambition de :

- partager une vision commune du numérique par la co-construction d'un portefeuille de projets structurants ;
- favoriser la transversalité entre les services support des établissements en s'appuyant sur un cadre de cohérence technique de nature à faciliter l'interopérabilité des applications et des services numériques ;
- innover dans les propositions de développement, le numérique étant un vecteur de transformation.

Pour atteindre les objectifs fixés, la stratégie numérique s'articule autour de deux axes : (i) les actions où le numérique représente un moyen structurant de la politique de site ; (ii) la structuration des Systèmes d'Information. Cette articulation a été déclinée en plan d'actions puis en démarche d'amélioration continue qui ont permis d'ancrer progressivement le changement.

Les chantiers initiés par le comité de pilotage du numérique et les experts métiers traduisent des domaines fonctionnels prioritaires et sont basés sur une démarche éprouvée, orientée quick wins, qui se concentre sur des cas d'usage à forte valeur ajoutée avant d'être déclinée sur d'autres domaines. Dans ce contexte, les projets ont concerné : le référentiel commun, la fédération d'identité, la carte multiservice UBFC'PASS, le système de gestion de la bibliothèque mutualisé.

Les efforts se concentrent dorénavant sur la déclinaison d'un catalogue de services numériques, élément fédérateur à l'échelle du site. Le caractère technique du sujet, en l'absence d'outils partagés, et le raisonnement par nature en silos sur les services proposés à l'utilisateur, militent en grande partie pour un développement de ce catalogue. Par ailleurs, de nombreuses interrogations subsistent quant à l'interopérabilité des applications de gestion qui demeurent actuellement un choix d'établissement bien que les solutions actuellement en place soient de nature à pouvoir converger.

Fort de cette ambition, la trajectoire opérationnelle de la stratégie numérique s'est traduite parallèlement par un passage à l'échelle en termes d'infrastructure. Les questions liées aux infrastructures, aux plateformes et services numériques irriguent l'ensemble des projets du schéma directeur du numérique du site et visent particulièrement l'offre de services numérique. En témoigne le projet de Data Center Régional UBFC labellisé en 2018 par le MESRI qui s'est engagé dans une démarche de modernisation des infrastructures. Ici, les enjeux sont la réduction de l'empreinte écologique, le renforcement de la sécurité des systèmes d'information (intelligence économique, continuité de fonctionnement, capacité de reprise d'activité), la rationalisation des équipements et la souveraineté numérique. Les perspectives d'évolution portent sur l'hébergement sécurisé des serveurs et des salles machines actuellement dispersées sur les campus, sur la modernisation des réseaux de collecte garantissant un accès équitable à l'ensemble des ressources concentrées en un seul lieu, une offre de services d'hébergement en intégrant la question de l'usage et du modèle économique. Dans ce contexte, les actions prioritaires ont porté sur :

- l'analyse des solutions mises en place dans chaque établissement afin d'effectuer une proposition de regroupement et de mutualisation ;
- la modernisation de l'infrastructure réseau de collecte à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté en associant les services du conseil Régional.

Référence 5. La coordination territoriale pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de gestion adaptés à son périmètre et à ses missions.

a. Un modèle économique fragile

Le budget d'UBFC ayant triplé pendant la période de référence, sa maîtrise est fondamentale pour l'avenir. Afin de positionner le contexte, nous choisissons de nous baser sur le budget initial de 2022. Il s'élève à 50 M€ et est « fléché » à environ 96%. C'est-à-dire que les dépenses correspondent, pour 96% d'entre elles, à des projets spécifiques (projets ANR, Europe, PEPITE [entrepreneuriat étudiant], etc.). Seuls 2 M€ sont réellement globalisés et permettent d'assurer le financement des fonctions de support :

Charges « support » :

- Coût des personnels « support » : 0,73 M€ ;
- Fonctionnement : 1,1 M€ ;
- Investissement : 0,15 M€.

Recettes « support » :

- SCSP : 200 k€ ;
- Contribution EM : 300 k€ ;
- Frais de gestion : environ 1,5 M€.

Les frais de gestion collectés sur les contrats sont partagés entre UBFC et les établissements engagés dans les projets (Cf. Tableau 3). Ceux des projets du PIA sont répartis si les crédits sont reversés aux établissements, ou conservés dans leur intégralité si les crédits sont entièrement gérés par UBFC.

Frais de gestion	UBFC	Etab. hôte
Région : non applicable	6 etp	-
ANR : 25% de l'aide	4%	21%
H2020 : 12% Subvention communautaire	2,5%	9,5%
H2020 MSCA : 4% Management and Indirect Cost	1%	3%
Feder 15% personnels	3/8	5/8

Tableau 2 : répartition des frais de gestion entre UBFC et les établissements hébergeurs des projets

En revanche, ce système conduit à ce qu'aucune marge de manœuvre n'existe pour UBFC. Cependant, pendant la période observée, le projet ISITE-BFC a abondé les recettes destinées aux fonctions support, permettant de gérer la croissance de l'activité. Il convient désormais, avec la perte du projet ISITE-BFC en juin 2021, de revisiter les procédures de travail entre les équipes support du siège d'UBFC et les équipes support des établissements membres et, également, de redimensionner les équipes du siège. C'est l'un des enjeux majeurs de l'année 2022, lancé fin 2021.

b. Des ressources humaines en support aux projets

A la fin de l'année 2021, 87 ETP interviennent au siège d'UBFC en support et en soutien aux projets (Cf. annexe 8).

38 postes de titulaires ont été affectés à UBFC lors de sa création, dont 7 sont déployés au sein des établissements (Cf. annexe 9). UBFC n'étant pas aux « Responsabilités et Compétences Elargies » (RCE), ce quota a été réduit chaque année par le MESRI et, fin 2021, seuls 21 ETP restent affectés au titre 2 du siège d'UBFC, soit une perte de dix postes pendant la durée du contrat.

Cette situation, conjuguée à la forte croissance de l'activité, a conduit au recrutement d'un nombre important de contractuels. Ainsi, à la fin de l'année 2021, 86,6 ETP sont comptabilisés au sein des fonctions de support et de soutien, dont 58,2 CDD (2/3 des effectifs), à rapprocher des 28,4 titulaires (1/3 des effectifs).

Logiquement, les contractuels, une fois formés, cherchent une place stable. C'est ainsi que nous observons un taux de renouvellement des personnels de l'ordre de 15-20% par an, ce qui est énorme pour une structure jeune et en forte croissance. De plus, les cadres sont soumis à une forte pression car ils doivent assurer, quasi continuellement, la formation des nouveaux venus.

Il est à noter que cette situation, atypique et préjudiciable pour UBFC, s'explique par le fait que les modalités de fonctionnement prévues entre les établissements membres d'UBFC et la COMUE n'ont pas été mises en œuvre. En effet, les statuts prévoient que « *...ces compétences et ces missions s'appuient essentiellement, et en priorité, sur les ressources en personnel des établissements membres, selon les modalités convenues entre ces derniers et UBFC...* » La première gouvernance d'UBFC (2016-2018), en essayant de suivre la trajectoire décrite dans le projet ISITE-BFC, a amorcé la création de services de support avec la volonté d'absorber ceux des établissements membres (vision fusionnelle et organisation fédérale). Cette approche, non partagée par les établissements membres qui s'étaient pourtant engagés dans le projet ISITE-BFC, a conduit à la crise politique de 2018 et, finalement, à la trop faible intégration des fonctions de support dans les établissements.



UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ



COS BFC du 20 mai 2021

Éléments de politique & stratégie
scientifique du site

Volet politique d'équipement
scientifique du site

Document amendé

pour validation

Sommaire

- ❑ Feuille de route pour le développement de l'équipement scientifique du site p.3
- ❑ Gouvernance associée..... p.5
- ❑ Missions du COS PF..... p.7
- ❑ Cartographie des plateformes..... p.8
- ❑ Procédure de labellisation des plateformes.....p. 9
- ❑ Charte des plateformes de recherche de Bourgogne-Franche-Comté..... p.10
- ❑ Processus de classement des projets pour l'AAP Plateformes du Conseil régional..... p. 13

Matériaux avancés et systèmes intelligents pour la société



*Matériaux avancés, systèmes intelligents et énergie propre
Calcul photonique neuromorphique
Matière programmable*

Territoires, environnement, aliments



*Transitions socio-écologiques et alimentaires
Innovation dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire
Stratégies de gestion territoriale*

Santé, soins individualisés et intégrés



*Traitements innovants des maladies chroniques et inflammatoires
Sciences de l'expertise humaine
Soins intégrés et centrés sur le patient*

Feuille de route pour le développement des plateformes scientifiques du site

BFC - Annexe 1 - mars 2022

Une stratégie régionale de développement des plateformes s'impose dès lors que les équipes de recherche souhaitent mener à bien des travaux aux limites de la connaissance. Dans ce contexte, il convient de prendre en compte les nouveaux apports de la technologie, l'évolution des pratiques scientifiques, l'articulation au niveau régional et national, voire dans des réseaux européens ou internationaux, les investissements humains et financiers, les retombées pour l'innovation tout comme les reconfigurations du paysage français de la recherche et de la formation.

Elaborée à partir d'un travail mené dans le cadre du « COS Plateformes BFC », en articulation avec la politique scientifique de site, cette feuille de route est l'occasion de mettre en avant une diversité d'instruments, déjà existants ou en projet, qui doivent tous répondre aux mêmes critères d'excellence scientifique et technologique, d'efficacité et de transparence de la gouvernance, et d'ouverture effective à une communauté large. En résumé, ces plateformes doivent être ouvertes, communicantes et apporter un support réel aux chercheurs dans le renforcement de leur positionnement scientifique.

Au-delà de leur ouverture, les plateformes génératrices de masse de données en quantité exponentiellement croissante sont attendues sur leur capacité à les rendre accessibles à l'ensemble de la communauté scientifique et, au-delà, à l'ensemble de la société. Il s'agit d'un des grands défis à relever dans les années à venir.

Le pilotage de ces plateformes a vocation à veiller au maintien de la position de nos équipes de recherche au sein des grands projets, qu'ils soient régionaux, nationaux ou internationaux. Cette ambition suppose une exigence accrue dans la gouvernance des plateformes, qui doit s'appliquer à tous les niveaux : à travers une démarche génératrice d'innovations technologiques, un choix sélectif et hiérarchisé des projets à soutenir, une bonne maîtrise des coûts d'exploitation, seule à même de garantir leur soutenabilité à long terme ainsi que la prise en compte nécessaire de leur impact économique, sociétal et culturel, tant au niveau régional que national et international.

Une démarche de labellisation et de certification, adaptée au niveau de maturité de chacune des plateformes doit être visée dans le contexte d'une recherche rayonnante : reconnaissance du caractère scientifique et structurant (TGIR, IBISA, Equipex...), reconnaissance de la rigueur organisationnelle (ISO 9001, 17025, BPL...), de la prise en charge des responsabilités sociétales (Egalité Professionnelle entre les femmes et les hommes, Diversité...) ...

Feuille de route pour le développement des plateformes scientifiques du site

❑ Définition d'une Plateforme

Une plateforme est le regroupement d'équipements, de moyens humains et de compétences développant et offrant à une communauté d'utilisateurs internes et externes au site des ressources technologiques de haut niveau.

- Une plateforme est adossée à un ou plusieurs laboratoires de recherche ou, dans certains cas, à des services ou à des pôles au sein des établissements de santé partenaires (CHU, CLCC, EFS);
- Une plateforme est caractérisée par les activités suivantes :
 - Services d'appui à la recherche
 - Développement technologique
 - Valorisation – Transfert
 - Formation

❑ Définition d'un Plateau technique

Un plateau technique s'identifie à un outil spécifique d'une équipe de recherche ou d'un laboratoire.

Gouvernance associée

COS BFC

- ✓ Politique scientifique du site
- ✓ Validation des propositions du COS Plateformes

Bureau du COS PF
Gr. thématiques PF
COS PF

- ✓ Proposition et mise en œuvre d'une stratégie d'équipement pour le site
- ✓ Animation de la communauté

AG responsables
de plateformes

- ✓ Rapport d'activité et bilans
- ✓ Point sur feuille de route et perspectives
- ✓ Besoin des équipes (objets partagés, bonnes pratiques ...)
- ✓ ...

Bureau du COS PF

- D. CHAMAGNE (UBFC)
- L. GAUTIER (animateur du bureau - UB)
- A. GRADOLATTO (secrétaire du COS - UB)
- F. MARTEL (CHU Dijon)
- F. MARTIN (INRAE)
- Ph. PICART (animateur du bureau - UFC)
- F. THOMAS (CNRS)
- X (école)

Le bureau peut inviter des personnalités extérieures lors de ses séances de travail. Elles n'ont qu'une voix consultative.



□ COS Plateformes

Pôle Sciences Fondamentales, Appliquées et Technologie	
Olivier SICOT – UB	Frédéric MERIENNE – ENSAM
Thomas BARON – ENSMM	Abdesslem DJERDIR – UTBM
Jean-Yves HIHN – UFC	Cécile LANGLADE – UTBM
Alexandre BOUHELIER – UB	Benoit CLUZEL – UB
Michel PICQUET – UB	Yassine RUICHEK - UTBM
Pôle Santé, Cognition, Sport	
Jean-Claude SAGOT – UTBM	Laurent MOUROT – UFC
Alain BONNIN – UB	Yannis DUFFOURD – UB
Bertrand COLLIN – CGFL	Anabelle LEGRAND – UB
Paul PEIXOTO – UFC	Amandine BATAILLE – UB
Romuald LEPERS – UB	Nicolas BABAULT – UB
Didier HOCQUET - UFC	Siamak DAVANI – UFC
Pôle Sciences de la Vie et de la Terre, Territoires, Environnements, Aliments	
Jean LEVEQUE – UB	Olivier BERDEAUX – INRAE
Samuel MONDY – INRAE	Nadia CRINI – UFC
Jean-Marie PERRIER CORNET - ASD	Régis GOUGEON – UB
Pôle Lettres, Langues et Communication – Sciences de l’Homme et de la Société – Droit, Gestion, Economie, Politique	
Ernest CHIARELLO - UFC	Jimmy LOPEZ – UB
Mésocentres	
Didier REBEIX - UB	Fabien PICAUD – UFC
titulaires	suppléants

Tutelles	
Georges WASZKIEL – Agrosup	Hélène POIRIER - Agrosup
Laurent ARNOULD – CGFL	Charles COUTANT – CGFL
Xavier BERTRAND CHU Besançon	Sorya LANFRANCHI – CHU Besançon
Florence MARTEL – CHU Dijon	
Fabien TOMAS – CNRS	
Philippe SAAS – EFS Santé	FANNY DELETTRE – EFS Santé
Michel JAUZIEN – ENSAM	Xavier NOIROT – ENSAM
Morvan OUISSE – ENS2M	Nadine PIAT – ENS2M
Nathalie MUNIER-JOLAIN – INRAE	
Eric SIMON – INSERM	Joseph HEMMERLE – INSERM
Didier CHAMAGNE – UBFC	Claudia LAOU-HUEN - UBFC
Laurent GAUTIER – UB	Angeline GRADOLATTO - UB
Pascal NEIGE – UB	
Hugues DAUSSY – UFC	Philippe PICART - UFC
Vincent HILAIRE - UTBM	
titulaires	suppléants

Phase exploratoire : évaluation du fonctionnement en juin 2022

Missions du COS Plateformes

- ❑ Recensement et labellisation BFC des plateformes ou de regroupements de plateformes
- ❑ Réflexion sur l'évolution des plateformes (veille, émergence, regroupement ...)
- ❑ Accompagnement des plateformes dans l'élaboration d'une feuille de route à 3-6-10 ans (positionnement au niveau national, jouvence, nouveaux équipements...)
- ❑ Incitation à la mise en œuvre d'une démarche de labellisation (TGIR...)/certification (management, égalité femmes-hommes, diversité...)
- ❑ Réflexion sur les bonnes pratiques en matière de coûts et de tarifs des prestations
- ❑ Réflexion sur la mise en visibilité des plateformes et de leur offre
- ❑ Proposition d'organisation de workshops ou autres manifestations de diffusion
- ❑ Mise en place de groupes de travail sur des thématiques identifiées en AG, COS PF ...
- ❑ Proposition de classement pour les AAP Régionaux
- ❑



Panorama des plateformes du site

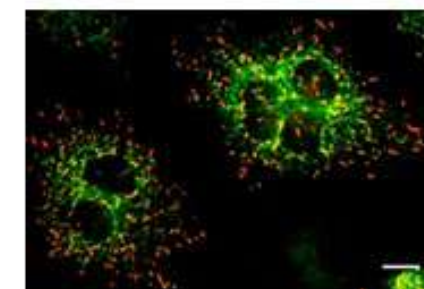
- ❑ Axe Matériaux avancés et systèmes intelligents pour la société
 - 26 plateformes
 - 1 IR de la feuille de route nationale
 - 3 Equipex + 8 Equipex en réseau

- ❑ Axe Territoires, environnement, aliments
 - 11 plateformes
 - 4 IR de la feuille de route nationale
 - 1 Equipex en réseau

- ❑ Axe Santé, soins individualisés et intégrés
 - 29 plateformes
 - 1 IR de la feuille de route nationale
 - 1 Equipex

- ❑ Plateformes transverses
 - 5 plateformes
 - 3 IR de la feuille de route nationale

En cours de complément



Processus de labellisation – 1/2

Le processus de labellisation repose sur l'analyse, en trois étapes, du dossier de candidature :

1. Instruction initiale en COS Plateformes sur la base des critères retenus (Cf. infra) ;
2. Consolidation en bureau élargi aux VP recherche (ou équivalents) des établissements membres du consortium ISITE ;
3. Labellisation en COS BFC sur la base de l'éclairage apporté lors des deux étapes précédentes.

Le processus de labellisation repose sur des critères qui permettent d'apprécier notamment le degré d'ouverture, la qualité de fonctionnement et l'efficacité du management de la plateforme candidate. Plus précisément, l'évaluation de la candidature repose sur les 8 critères suivants :

1. Gouvernance
2. RH dédiées
3. Positionnement scientifique et partenarial
4. Conditions d'accès (ouverture)
5. Offre de service formalisée et à jour
6. Implication dans la formation
7. Modèle économique
8. Bilan annuel

démarche d'inclusion retenue : Les plateformes doivent renseigner chaque critère avec des arguments/éléments qualitatifs ou quantitatifs et proposer les évolutions pour rentrer dans les attentes exprimées dans la feuille de route

Critères de labellisation PF BFC	SCS	Mésocentres	SFAT	SHS-DEG-LLC	SV2TEA
Gouvernance	X	X	X	X	X
RH dédiées	X	X	X	X	?
Positionnement scientifique et partenarial (stratégie nationale et/ou régionale)	X	0	X	X	X
Conditions d'accès (degré d'ouverture)	X	X	X	X	X
Offre de service formalisée et mise à jour (site web)	X	X	X	X	X
Implication dans la formation	X	0	X	X	X
Modèle économique	X	X	X	?	?
Bilan annuel (production scientifique, GRH, finances, développement, etc.)	X	X	X	X	X

Processus de labellisation – 2/2

❑ Remarques connexes

- L'enquête menée par Sayens permettra de préremplir le dossier de demande de labellisation. Il sera ensuite complété avec les équipes des plateformes;
- Les plateformes labellisées par une entité « indépendante » (AFNOR, ASN, Services vétérinaires, GIS IBISA, ANR ...) seront considérées au meilleur niveau uniquement pour les critères contrôlés par ces organismes;
- Le COS plateformes classera les demandes en trois grandes classes : niveau satisfaisant, niveau tangent, autres;
- Lorsque le label ne sera pas octroyé, une réflexion sur l'association avec une autre plateforme ou un autre projet devra être engagée.

Charte des plateformes de recherche de Bourgogne-Franche-Comté

Éléments constitutifs de la charte

- Feuille de route
- Engagements d'une plateforme labellisée
- Annexes
 - Processus de labellisation



Engagements (1/2)

En adoptant la présente charte, la plateforme labellisée s'engage à :

- offrir une large ouverture aux utilisateurs des laboratoires académiques et industriels, des collectivités et aux acteurs socio-économiques qu'ils soient d'origine locale, régionale, nationale ou internationale;
- mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour répondre favorablement à la demande de service et plus spécifiquement en termes de personnels, de locaux et d'équipements scientifiques;
- communiquer sur la spécificité scientifique de la plateforme, les prestations offertes par la plateforme, les modalités d'accès aux services offerts et les tarifs des prestations qui respecte les règles de libre concurrence;
- mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour actualiser l'offre de service et développer les compétences des personnels;
- impliquer la plateforme dans la formation initiale et continue;
- se doter d'un modèle de gouvernance en charge du respect des principes d'ouverture, de durabilité économique et d'accessibilité aux dispositifs ou aux données produites;
- déployer un modèle économique permettant de pérenniser la plateforme,

Charte des plateformes de recherche de Bourgogne-Franche-Comté

Engagements (2/2)

- contribuer au rapport annuel d'activité du COS plateformes
- s'assurer que les prestations de recherche sont menées dans le respect de l'éthique et de la déontologie ainsi que de la législation et des réglementations, notamment relatives à la protection du patrimoine scientifique et technologique, et à la sécurité des personnes, des biens, des données et de l'environnement,
- mettre en place, au préalable à la réalisation de la prestation de recherche, un accord formel intégrant notamment les éléments de propriété intellectuelle, de sécurité, d'utilisation des données et des résultats obtenus, et de confidentialité,
- mettre à disposition dans le domaine public en accès libre les données produites lorsqu'elles sont financées par des fonds publics en respectant la législation en vigueur. Pour les membres d'UBFC, déposer les données libres de droit dans le portail dat@UBFC

La labellisation donne accès à l'ensemble des ressources :

- les plateformes de recherche labellisées sont autorisées à candidater à des appels à projets spécifiques organisés à l'échelle du site (Conseil régional, UBFC ...) pour contribuer à l'acquisition d'équipements scientifiques utiles à leur développement;
- les plateformes labellisées peuvent bénéficier d'évaluation par des experts extérieurs, d'une aide au calcul des coûts complets et d'un soutien dans la mise en place d'une démarche qualité ou de labellisation;
- Les plateformes labellisées bénéficient d'une mise en visibilité privilégiée

Questions diverses

❑ Prochain COS BFC

- 12 juillet : 9h – 11h
- Classement des demandes d'équipements à la région dans le cadre de l'AAP Plateformes
- Retour sur l'évaluation du projet ISITE-BFC

❑ Information sur l'agenda du COS Plateformes

- Prochaine réunion du COS Plateformes le 2 juin
 - Point sur l'AAP du Conseil régional
 - Mise en place du processus de labellisation
- 1^{ère} quinzaine de septembre
 - Transmission au COS BFC de la liste des plateformes à labelliser



Annexe 2 manquante

Compte-Rendu du Comité de pilotage ISITE-BFC

27 novembre 2020 – 14h00 Visioconférence

Présents

Membres avec droit de vote			Présence	Représentant / Procuration
1	Agrosup Dijon	Hélène Poirier	P	Représentante
2	BSB	Guillaume Biot-Paquerot	P	
3	ENSAM	Guillaume Fromentin	P	
4	ENSM	Nicolas Martin	P	
5	uB	Pascal Neige	P	
6	UFC	Olga Kouchnarenko	P	
7	UTBM	Vincent Hilaire	P	
8	CNRS	Fabien Thomas	P	
9	INRAE	Nathalie Munier-Jolain	P	
10	INSERM	Eric Simon	P	
11	CEA	Patrick Lointier	A	
12	CGFL	Laurent Arnould	A	
13	CHRU Besançon	Xavier Bertrand	P	
14	CHU Dijon	Alain Bonnin	P	
15	EFS	Christophe Besiers	P	
Participants sans droit de vote				
01	UBFC – ISITE - Coordinateur	Alain Dereux	P	
02	UBFC – ISITE - Coord.-Adjoint	Michel De Labachellerie	P	
03	UBFC	Dominique Grevey	P	
04	UBFC – ISITE axe 1	Michaël Gauthier	P	
05	UBFC – ISITE axe 2	Bertrand Schmitt	P	
06	UBFC – ISITE axe 3	Olivier Micheau	P	
07	UBFC – ISITE axe 3	David Masson	P	
08	Région BFC	Catherine Guey	P	
09	MSHE – Directeur	Philippe Barral	P	
10	UBFC – ISITE	Elodie Miguel	P	
11	UBFC – ISITE	Antoine Perrier-Cornet	P	
12	UBFC – ISITE	Marilyne Draps	P	
13	UBFC – RI	Yevgenya Pashayan	P	
14	UBFC – Coordinateur SFRI	Maxime Jacquot	P	
15	UBFC – Coordinateur LipSTIC	Philippe Saas	P	

Ordre du jour

- 1 - Meilleure intégration des SHS dans les axes ISITE : point d'étape (B. Schmitt, A. Dereux)
- 2 - Information par D. Grevey : point d'actualité sur les élections en cours à UBFC, calendrier de la réforme des statuts
- 3 - Révision du budget de renforcement des Licences à l'uB et à l'UFC (E. Miguel)
- 4 - Point d'étape sur les actions de Communication (G. Biot-Paquerot, A. Dereux, D. Grevey)
- 5 - Point d'étape sur le portail d'inscription des étudiants (A. Dereux, si devis reçus le 26/11)
- 6 - Suggestions des membres du COPIL pour les personnes à présenter au jury international
- 7 - Divers

1 - Meilleure intégration des SHS dans les axes ISITE : point d'étape (B. Schmitt, A. Dereux)

- Bilan des séances de travail des Directeurs des MSH avec les animateurs d'axe et le coordinateur ISITE. Satisfaction globale sur ce processus jugé très constructif.
- Présentation du bilan en annexe 1 : révision des mots-clés des 3 axes ISITE-BFC.
- Faut-il présenter au jury international cette démarche d'intégration des SHS ? Plusieurs membres du COPIL y sont favorables. A intégrer dans la séquence stratégie/pilotage de l'évaluation sur site ? Ces ajouts de mots-clés ne changent pas la nature profonde des axes. Ils témoignent de la maturité du site, de ses efforts structurants et d'un effet d'adhésion aux axes.
- Utilisation de ce travail pour l'intégrer à la politique scientifique de site (mise en avant des enjeux sociétaux).
- Suite : d'abord présentation de la démarche aux DUs SHS (cet hiver). Puis mise en débat avec tous les DUs du site BFC (avril 2021 après le passage du jury ISITE).

2 - Information par D. Grevey : point d'actualité sur les élections en cours à UBFC, calendrier de la réforme des statuts

- Le CA d'UBFC est constitué. Il élira le Président d'UBFC le 02/12/2020.
- Suite à l'appel à candidatures pour la commission des statuts d'UBFC, la plupart des élus ont manifesté leur intérêt. La commission des statuts aura terminé ses travaux fin février 2021. Passage en CA des établissements membres en mars 2021 afin que les statuts soient validés avant la venue du jury international les 06 et 07 avril 2021.
- CAC UBFC : installation des personnalités extérieures le 04/12/2020. Election du Président du CAC le 10/12/2020.
- Prochaines réunions du COS UBFC : 15/12/2020 puis fin janvier/début février 2021.

3 - Révision du budget de renforcement des Licences à l'uB et à l'UFC (E. Miguel)

Suite aux contraintes liées à la situation sanitaire et aux dates d'éligibilité de l'ANR, une révision des budgets du réhaussement de la Licence à l'uB et à l'UFC a été effectuée, en concertation et à la demande de ces établissements. Economie de 183 k€ qui pourra être affectée à d'autres actions : communication, portail d'inscription centralisé, informatique et numérique.

Approbation du COPIL ISITE-BFC.

4 - Point d'étape sur les actions Communication (G Biot-Paquerot, A Dereux, D Grevey)

Publications

- Objectif : renforcer la présence d'UBFC sur les plate-formes de citations bibliographiques.
- Projet i-CiReNa : Intégrateur Multiplateformes de Citations Bibliographiques et de Référencement Naturel d'UBFC.
- 1^{er} lot Serveur pour récupérer les données.
- 2ème lot Portail qui sera utilisable par les chercheurs pour communiquer leurs données de publications sur une dizaine de plate-formes de citation bibliographique.

- Démarche :
 - . obtenir d'abord un état de l'existant des publications du site (pas disponible à ce jour) à partir des différentes sources (bibliothèques centrales, WOS, HAL...),
 - . mettre aux normes les informations de publication et ajouter une signature homogène faisant apparaître UBFC,
 - . déverser ces informations sur le site web UBFC,
 - . puis auto-alimenter avec les nouvelles publications : saisie par les chercheurs des informations de leurs publications pour pouvoir les exporter sur toutes les plate-formes. Gain de temps pour les chercheurs et assurance d'avoir une signature commune UBFC.
- Jusqu'à quand remonter pour recenser les publications existantes ? Pas seulement depuis le démarrage du projet ISITE-BFC, rattacher les publications plus anciennes des établissements membres.
- Liste validée des partenaires de diffusion : Google Scholar, Web of Science (WoS), HAL, ORCID, ResearchGate, Academia. Ajouter Scopus.
- Pour SIGAPS/PubMed : interroger au préalable les DRCI des hôpitaux car des affectations de ressources sont générées en lien avec le processus.
- Publications dans le secteur médical : difficultés pour récupérer les référencements.
- Validation d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage. Devis demandé à un prestataire externe.
- Validation de la structure de pilotage du projet : « Tiger team » technique très opérationnelle travaillant en interaction avec le COPIL ISITE en mode direct (saisie par mails, réunions extraordinaires du COPIL). Acteurs à considérer : bibliothèques centrales (Emmanuelle Ashta, Françoise Chambefort), DSI/RSSI, DRCI des hôpitaux.
- Pascal Neige contacte la DSI uB pour l'hébergement du serveur.

The Conversation

- Objectif pour UBFC : utiliser The Conversation comme une plate-forme de vulgarisation et de communication dans la presse régionale, nationale et internationale.
- Fonctionnement : des chercheurs identifiés proposent des articles sur des thématiques de leurs choix, ou en réponse à des appels à articles de The Conversation. Ces articles sont co-écrits par le chercheur avec un journaliste. Ils sont ensuite diffusés vers des médias français et internationaux. Exemple : 61 tribunes publiées par BSB avec 1,5 millions de vues en 24 mois.
- Proposé lors du précédent COPIL : les animateurs d'axes identifient des chercheurs. Sachant aussi que The Conversation offre le service pour l'ensemble des chercheurs d'UBFC.
- Budget : adhésion annuelle proposée à UBFC pour un montant de 20 k€. BSB paie 15 k€ (sortis des 20k€), Paris-Saclay 60 k€.
- Cas des membres ISITE déjà affiliés type INRAE : à étudier. Garder 2 entrées différentes ?

Approbation du COPIL ISITE-BFC pour le budget de ces 2 actions de communication.

5 - Point d'étape sur le portail d'inscription des étudiants (A. Dereux, si devis reçus le 26/11)

Contact téléphonique avec l'entreprise DAVI recommandée par l'animateur du pôle Ingénierie et Management Luis Le Moyne. Devis non communiqué. Report du point d'étape.

6 - Suggestions des membres du COPIL pour les personnes à présenter au jury international

- Suite au dernier COPIL, pas de propositions reçues de la part des membres du COPIL.
- DG CHU Dijon serait partante.
- Des propositions de noms par créneau d'audition seront communiquées aux membres du COPIL par Alain Dereux et Dominique Grevey.

7 - Points divers.

Avenant n°2 à la convention attributive d'aide IDEX/ISITE

- La date de fin de projet est officiellement reportée au 31/07/2021.
- Analyse en cours de la convention transmise par Daniela Floriani (ANR). Le budget supplémentaire 2021 accordé au titre d'ISITE-BFC serait de l'ordre de 10 M€.
- Réunion le 01/12/2020 avec Daniela Floriani pour qu'elle réponde à des points qui restent incompréhensibles à notre niveau. Après cette clarification, un nouveau budget sera proposé au COPIL avec le chiffre 2021 actualisé.
- Le prochain COPIL ISITE du 18/12/2020 devra décider des différentes allocations budgétaires. Avec la contrainte sur la façon de dépenser les fonds ISITE, il n'est pas envisageable de lancer un nouvel AAP. Nous restons sur la ligne d'actions présentées au COPIL ISITE du 25/09/2020 (voir colonne B du tableau budgétaire en annexe 2. La simulation avait été effectuée sur la base d'un budget supplémentaire 2021 de 8 M€).
- Le tableau d'échéance des coûts a été réactualisé (annexe 3) en fonction de la nouvelle date de fin de projet au 31/07/2021. D'où un déplacement des dates d'éligibilité des coûts. Le rythme sera différent pour les projets de recherche des AAP 1 à 3, certains projets devant être clôturés avant les dates limites d'éligibilité.
- Cas des 4 projets émergents en liste complémentaire AAP3. Ils n'ont pas été redéposés cette année à la Région (même si 1 des porteurs de ces projets a déposé un projet très modifié au dispositif amorçage de la région).
- Les masters UBFC pourront bénéficier d'un financement sur 1 année supplémentaire en 2022-2023.

Signature de la convention avec le CNRS le 15/12/2020 (D Grevey)

- A l'occasion de la signature, temps fort scientifique organisé dans l'après-midi du 15 décembre 2020 : mini tables-ronde avec les animateurs d'axes ISITE (thématiques, enjeux sociétaux, réussites de l'axe, pluridisciplinarité) suivies d'une interaction avec 1 ou 2 chercheurs brillants (présélection effectuée).
- Lieu : amphithéâtre Émilie du Châtelet à l'ENSM.
- Invités : DU/RA des laboratoires, Chefs des établissements, VP Recherche, Partenaires de l'ISITE-BFC, Présidente de Région.

Distinctions

- Invitation des membres du COPIL à la cérémonie de remise des lauriers de l'INRAE le 08/12/2020. Année exceptionnelle pour le centre INRAE BFC qui compte 3 des 7 lauréats.
- L'Académie des Sciences a décerné le prix Villemot (catégorie Histoire des sciences et épistémologie) conjointement à 2 collègues de l'uB, Françoise Salvadori et Laurent-Henri Vignaud. Ce prix consacre la diffusion de la culture scientifique.
- L'Académie d'Agriculture a décerné la médaille de vermeil à Jean-Luc Le Quéré et le prix scientifique de la Fondation Xavier Bernard à Lionel Ranjard.
- L'Académie de Médecine attribue le prix Alimentation Nutrition à Naim Khan (uB) pour ses travaux de recherche sur l'obésité.

Liste des Annexes

Annexe 01

Place des SHS dans la stratégie scientifique de l'ISITE-BFC : révision des mots-clés des 3 axes de l'ISITE-BFC

Annexe 02

Scénarios Budget ISITE-BFC à allouer en 2021 (présentés au COPIL ISITE du 25/09/2020)

Annexe 03

Tableau réactualisé d'échéance des coûts du projet ISITE-BFC

Accord de consortium

Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La COMUE Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC), située à Besançon (25), représentée par Nicolas CHAILLET, en qualité de Président,

CI-DESSOUS DENOMMÉE : «UBFC »

ET :

L'Université de Bourgogne, située à Dijon (21), représentée par Alain BONNIN, en qualité de Président,

CI-DESSOUS DENOMMÉE : «uB»

- pour l'ISAT (Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports), situé à Nevers (58), représenté par Luis LE MOYNE, en qualité de Directeur,

CI-DESSOUS DENOMMÉ : «ISAT »

- pour l'ESIREM (École Supérieure d'Ingénieurs en Matériaux et en Informatique-Electronique), située à Dijon (21), représentée par Albert DIPANDA, en qualité de Directeur,

CI-DESSOUS DENOMMÉE : «ESIREM »

- pour l'IAE Dijon (Institut d'Administration des Entreprises), situé à Dijon (21), représenté par Fabrice HERVÉ, en qualité de Directeur,

CI-DESSOUS DENOMMÉ : «IAE Dijon »

ET :

L'Université de Franche-Comté, située à Besançon (25), représentée par Jacques BAH, en qualité de Président,

CI-DESSOUS DENOMMÉE : «UFC »

- pour l'ISIFC (Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté), situé à Besançon (25), représenté par Vincent ARMBRUSTER, en qualité de Directeur,

CI-DESSOUS DENOMMÉ : «ISIFC »

- pour l'IAE de Franche-Comté (Institut d'Administration des Entreprises), situé à Besançon (25), département de l'Université de Franche-Comté, représenté par Pascal FABRE, en qualité de Directeur,

CI-DESSOUS DENOMMÉ : «IAE Besançon »

ET :

L'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, située à Sévenans (90), représentée par Ghislain MONTAVON, en qualité de Directeur,

CI-DESSOUS DENOMMÉE : «UTBM »

ET :

L'Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement, situé à Dijon (21), représenté par François ROCHE-BRUYN, en qualité de Directeur,

CI-DESSOUS DENOMMÉ : «AgroSup Dijon »

ET :

L'EESC (Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire) ESC Dijon-Bourgogne, située à Dijon (21), représentée par Stéphan BOURCIEU, en qualité de Président du Directoire,

CI-DESSOUS DENOMMÉE : «ESC Dijon-Bourgogne »

ET :

L'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, dont l'un des campus est situé à Cluny/Chalon-sur-Saône, représentée par Laurent CHAMPANEY, en qualité de Directeur Général,

- **pour l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM), Campus de Cluny, situé à Cluny (71), représenté par Michel JAUZEIN, en qualité de Directeur,**

CI-DESSOUS DENOMMÉ : «ENSAM Cluny »

ET :

L'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques, située à Besançon (25), représentée par Bernard CRETIN, en qualité de Directeur,

CI-DESSOUS DENOMMÉE : «ENSMM »

Ci-après dénommés individuellement « le Membre » et ensemble « les Membres »

JB LY AS PF
B.C. FR NZ FM PARAPHE
A.D. H. J.

IL EST PREALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

Vu le décret N°2015-280 du 11 mars 2015 et annexe, portant création de la communauté d'universités et établissements « Université Bourgogne Franche-Comté » et approbation de ses statuts,

Vu, l'article 2 desdits statuts, relatif à la Composition du regroupement :

Les membres fondateurs d'UBFC sont :

- l'Université de Bourgogne (uB) ;
- l'Université de Franche-Comté (UFC) ;
- l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) ;
- l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) de Besançon ;
- l'Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement (AgroSup Dijon) ;
- l'École Supérieure de Commerce de Dijon (Groupe ESC Dijon Bourgogne) ;
- l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM), ~~Campus de Cluny~~. *JP*

Vu le préambule desdits statuts disposant notamment : « *Se constitueront au sein d'UBFC des pôles thématiques desquels émergeront, par la force de proposition des enseignants-chercheurs et des chercheurs, non seulement des projets scientifiques mais aussi des projets pédagogiques qui leur seront étroitement liés. (...) Un premier pôle, dans le domaine de l'ingénierie et du management, est d'ores et déjà prêt à fonctionner, rassemblant dans une même dynamique les forces des deux universités pluridisciplinaires, de l'université de technologie et des écoles d'ingénieurs et de management membres d'UBFC. »*

Le pôle dans le domaine de l'ingénierie et du management a vocation à établir des synergies avec les universités pluridisciplinaires au sein d'UBFC, en lien avec tous les membres et composantes, ainsi qu'à développer des projets spécifiques entre ses Membres.

Depuis 2008, les écoles supérieures, les instituts et l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard se sont regroupés en association intitulée Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté (BFC). C'est pourquoi, après plus de 30 projets communs accomplis en moins de trois ans, les écoles membres de ce regroupement ont vocation à rester liées et poursuivent désormais leurs collaborations au sein de la Communauté d'Universités et Etablissements (COMUE) appelée Université Bourgogne Franche-

Handwritten signatures and initials:
JB, LY, PF, AS, PARAPHE, A.D., V.A., B.C. F.R.A., M., PH, and other illegible marks.

Comté (UBFC) en constituant le **Pôle d'Ingénierie et de Management d'Université Bourgogne Franche-Comté** (ci-après dénommé le « **Pôle** »).

Composé d'entités délivrant notamment des diplômes reconnus par la CTI et la CEFDG ou délivrant des diplômes nationaux de master dans le domaine du management, ce **Pôle** s'inscrit pleinement dans la démarche d'UBFC et a pour ambition de développer en son sein un nouveau projet commun, en synergie avec les autres acteurs de l'enseignement supérieur et du monde socio-économique.

Sur la base scientifique, le **Pôle** répondra aux enjeux sociétaux d'actualité et sera un des moteurs de la dynamique de la COMUE UBFC.

La formation en lien avec les entreprises sera un des axes importants car il s'agit d'un réel enjeu pour l'enseignement supérieur. En effet, cette problématique s'inscrit dans la stratégie de Lisbonne qui a fixé pour objectif de développer en Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive. Cet enjeu est aujourd'hui partagé par le monde professionnel et les établissements d'enseignement supérieur qui en sont des acteurs majeurs. Mais il s'agit également de développer la formation tout au long de la vie qui reste encore à dynamiser. Dans le même cadre, les entreprises doivent se renforcer en qualifications de haut niveau pour affronter avec succès la concurrence internationale dans un monde multilingue, multiculturel et en constante évolution. L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation constituent pour les entreprises une ressource essentielle. Le **Pôle** contribuera, compte tenu des liens forts existant entre Écoles et Entreprises, à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à la création de nouveaux produits/services et d'emplois. L'orientation, la formation et l'insertion professionnelle, l'ouverture internationale sont des priorités communes et il souhaite soutenir les étudiants dans leur choix d'orientation, leur parcours de formation, jusqu'à leur insertion professionnelle en lien avec les autres composantes des universités.

IL EST ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Objet du présent Accord

Le présent Accord a pour objet de préciser les points constitutifs du pôle d'Ingénierie et de Management. Il forme l'espace au sein duquel les établissements signataires, tout en respectant leur autonomie, se concertent et cherchent à dégager les synergies et les coopérations permettant de répondre ensemble aux objectifs fondateurs énoncés ci-après, puis mettent en place les projets communs qui en découlent et en assurent le suivi.

L'Accord a pour objet d'organiser les relations entre les **Membres**, et entre les **Membres** et les **Associés**, dans le cadre du **Pôle**, et notamment de :

- déterminer leurs droits et leurs obligations ;
- lister les axes de projets et missions du **Pôle** ;
- organiser la gouvernance du **Pôle** ;
- fixer l'organisation opérationnelle du **Pôle**.

ARTICLE 2 : Périmètre du consortium

Peuvent devenir **Membre** du pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC les établissements d'enseignement supérieur et les composantes des universités qui :

- sont membres de la COMUE « Université Bourgogne Franche-Comté »
et
- dispensent une formation d'ingénieur habilitée par la CTI ou une formation de management labélisée CEFDG (grade de master) ou des diplômes nationaux de master dans le domaine du management
et
- pratiquent leurs activités en s'appuyant sur le triptyque : Formation, Recherche, Valorisation-Transfert
et
- présentent une dimension « entreprise » et possèdent des liens étroits avec le monde socio-économique, opérés entre autres par des personnels dédiés et s'appuyant sur des associations de diplômés.

Peuvent devenir **Associé** du pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC des organismes ou établissements, ou leurs composantes faisant partie du territoire Bourgogne Franche-Comté, associés ou intégrés à la COMUE UBFC et en lien avec les thématiques du **Pôle**, après accord du comité de pilotage. Ceci peut notamment concerner les IUT.

ARTICLE 3 : Nature de l'Accord

Les parties s'engagent à développer entre elles une coopération transparente et non-exclusive. Aucune disposition du présent Accord ne peut être interprétée comme obligeant l'un des **Membres** ou **Associés** à se lier contractuellement avec l'un ou l'autre des autres **Membres** ou **Associés** dans l'avenir.

L'Accord reconnaît l'indépendance des **Membres** ou **Associés**, chacun d'entre eux reste seul responsable de l'exécution de ses propres obligations.

ARTICLE 4 : Objectifs partagés par les Membres ou Associés

Les **Membres ou Associés** décident de mettre en commun leurs compétences, à la fois différentes et complémentaires, des ressources et des moyens en vue de la réalisation d'un projet et/ou d'actions communes dans le cadre du **Pôle** afin de :

- donner à tous leurs futurs diplômés un socle de connaissances et de compétences scientifiques, techniques et managériales leur permettant de jouer un rôle déterminant pour répondre aux enjeux de notre société, de s'adapter et de contribuer aux évolutions technologiques et aux transitions scientifiques et sociétales ;
- leur permettre de contribuer au développement économique des territoires et aux performances des entreprises ;
- leur donner la capacité à assumer des responsabilités de management, de gestion de projet et d'équipe, par le sens de l'engagement et des relations humaines dans un contexte international ;
- les accompagner dans la définition de leur projet professionnel individuel, notamment par la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

ARTICLE 5 : Description du projet

Conformément aux missions d'UBFC, décrite dans du Décret n°2015-280 du 11 mars 2015, le pôle d'Ingénierie et de Management a pour mission de structurer et de renforcer les liens entre recherche, formation et valorisation et de développer les synergies entre écoles et universités.

Les domaines concernés par le projet de coopération sont :

- les formations (notamment croisées) ;
- l'orientation professionnelle ;
- la formation tout au long de la vie ;
- l'international ;
- la communication ;
- le transfert, la valorisation et les liens aux entreprises ;
- la recherche.

Pour ce faire, les **Membres et Associés** du pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC s'engagent à bâtir un programme de collaboration visant à :

- rendre l'offre de formation cohérente et plus lisible pour les étudiants et employeurs ;
- diversifier le recrutement des étudiants vers ces formations ;

- développer l'innovation pédagogique, les doubles diplômes, les diplômes croisés et les masters internationaux ;
- développer la formation en alternance ;
- suivre l'insertion de leurs jeunes diplômés, assurer la prospective et mettre en place les formations appropriées ;
- développer la formation tout au long de la vie en concevant une offre de formations courtes en cohérence avec les besoins des entreprises et les institutions ;
- développer la culture entrepreneuriale et des formations dédiées à l'entrepreneuriat et au développement de l'esprit d'entreprendre dans l'enseignement supérieur ;
- favoriser l'adaptabilité des étudiants aux enjeux de la mondialisation en favorisant la mobilité dans leur parcours de formation ;
- développer les actions de coopération internationale ;
- organiser des actions communes de promotion des différents métiers et de leurs évolutions, informer les étudiants sur l'employabilité dans les différents secteurs ;
- apporter des compétences spécifiques et des outils de haute technologie aux entreprises et institutions (notamment plateformes technologiques) ;
- promouvoir le doctorat et augmenter le recrutement de doctorants, notamment en lien avec l'entreprise et les institutions ;
- répondre collégialement à des appels à projets (dont projets transverses) ;
- faciliter la mutualisation des moyens et dynamiser la recherche de crédits fléchés ;
- développer une démarche qualité commune.

ARTICLE 6 - Organisation

6.1 Gouvernance

Le vice-président de la COMUE UBFC, membre du bureau d'UBFC, en charge du pôle d'Ingénierie et de Management, articule les liens avec le Pôle et rend compte de ses actions.

La gouvernance du Pôle est structurée autour des organes suivants :

- un comité d'orientation stratégique (COS) ;
- un comité de pilotage.

La composition, les compétences et les règles de fonctionnement de ces organes sont précisées en annexe 1 du présent Accord.

6.2 : Organisation opérationnelle

Les **Membres** s'engagent à mobiliser leurs ressources pour la réalisation des projets du **Pôle** (support administratif, logistique, communication, études statistiques, etc.).

Seront constitués des groupes de travail ou groupes projet par le comité de pilotage et ce autant que nécessaire en fonction des projets à mener.

Un **coordonnateur**, attaché aux services d'UBFC, a pour mission de veiller à la cohérence générale, du point de vue opérationnel, en liaison avec les équipes de gouvernance et les responsables des autres fonctions notamment les chefs des groupes projet.

ARTICLE 7 - Financement

Les ressources peuvent provenir :

- de budgets fléchés provenant de subventions des collectivités territoriales et du mécénat (entreprises, banques, etc.) ;
- d'une dotation sur le budget de la COMUE UBFC ;
- de la participation des **Membres** et des **Associés** ;
- du projet I-Site sur des actions spécifiques ;
- de ressources propres.

ARTICLE 8 - Droits et devoirs des Membres et Associés du consortium

Les droits :

Tout établissement **Membre** ou **Associé** du pôle d'Ingénierie et de Management bénéficie de :

- l'information échangée au sein de toutes les instances du **Pôle** (comité de pilotage, COS) et la production issue des groupes de travail ou groupes projet ;
- la mutualisation et le partage des bonnes pratiques ;
- l'accès à tout dispositif créé ou à venir par le **Pôle** ;
- l'accès aux appels à projets portés par le **Pôle**.

Les devoirs :

Tout établissement **Membre** du pôle d'Ingénierie et de Management a le devoir de :

- participer de manière assidue aux réunions et à l'animation des instances du **Pôle** (Comité de pilotage, COS) ;
- contribuer au fonctionnement du **Pôle** en participant, dans la mesure de ses moyens, aux groupes projets et en distribuant de manière équilibrée le pilotage ou l'animation des projets ;

JB Ly AS. PF
SB BC. FAO NC FH
PARAPHE
f.d.
2/11-2/11

Tout établissement **Membre** ou **Associé** du pôle d'Ingénierie et de Management a le devoir de :

- contribuer à promouvoir la dynamique collective par la mise en œuvre d'un esprit de transparence et de collégialité ;
- mentionner dans sa communication (interne et externe) son implication dans le **Pôle** ;
- faire référence au **Pôle** pour toute action ayant reçu son soutien, sous quelque forme que ce soit (ressources financières et/ou moyens humains).

ARTICLE 9 - Durée de la convention

Cet **Accord** est conclu pour une durée de deux ans à partir de la date de signature, et renouvelable tacitement par période de deux ans au-delà de cette date, pour une durée maximale de six ans.

ARTICLE 10 - Adhésion et exclusion

Adhésion :

L'adhésion est possible pour tout établissement ou organisme situé dans le périmètre d'UBFC et selon les conditions définies dans l'article 2 du présent **Accord**.

Tout organisme ou établissement souhaitant devenir **Membre** ou **Associé** au pôle d'Ingénierie et de Management devra en faire la demande écrite auprès du président d'Université Bourgogne Franche-Comté.

Les candidatures seront examinées par le comité de pilotage du pôle d'Ingénierie et de Management. La décision sera prise par vote à la majorité qualifiée des 2/3.

Elles seront ensuite visées par le bureau d'UBFC et devront être validées par le conseil d'administration d'UBFC.

L'intégration d'un nouveau **Membre** ou **Associé** est formalisée par un avenant au présent **Accord**.

Exclusion :

En cas de changements conduisant au non-respect des critères définis dans l'article 2 du présent **Accord**,

ou

En cas de défaillance avérée par rapport aux engagements décrits dans l'article 8 du présent **Accord**, la décision d'exclusion d'un établissement **Membre** ou **Associé** pourra être prononcée par le comité de pilotage du **Pôle**. La décision sera prise par vote à la majorité qualifiée des 2/3.

Handwritten signatures and initials: JB, BC, FW, NZ, PH, AB, PF, PARAPHE, A.D., V.A., JP.

Cette décision devra ensuite être validée par le conseil d'administration d'UBFC.

Cependant, cette décision d'exclusion sera prononcée en cas de persistance de la défaillance, après que le Membre ou l'Associé visé ait été auparavant alerté pour lui laisser l'opportunité d'engager des actions correctives.


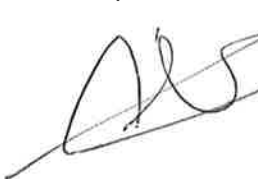
Désengagement :

Tout Membre ou Associé souhaitant se désengager de l'Accord de consortium devra en faire la demande écrite auprès du président d'UBFC. La sortie du dit Membre ou Associé sera validée par le conseil d'administration d'UBFC qui se réserve le droit de soumettre des conditions à ce désengagement.

Handwritten signatures and initials: JB, PF, AS., PARAPHE, A.D., B.C., FAB, UR, PH, VA, and other illegible marks.

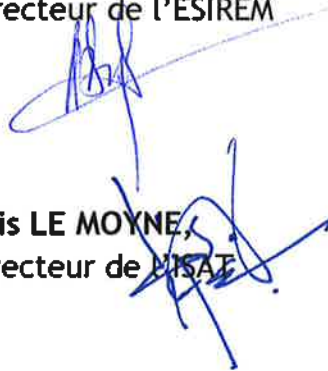
Signataires de l'Accord de consortium :

Pour la COMUE UBFC,
Nicolas CHAILLET, Président



Pour l'ESIREM, l'IAE de Dijon et l'ISAT
Alain BONNIN, Président de l'Université de Bourgogne

Albert DIPANDA,
Directeur de l'ESIREM



Fabrice HERVÉ,
Directeur de l'IAE Dijon



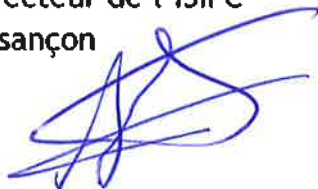
Luis LE MOYNE,
Directeur de l'ISAT



Pour l'ISIFC et l'IAE de Besançon,
Jacques BAHI, Président de l'Université de Franche-Comté



Vincent ARMBRUSTER,
Directeur de l'ISIFC
Besançon



Pascal FABRE,
Directeur de l'IAE



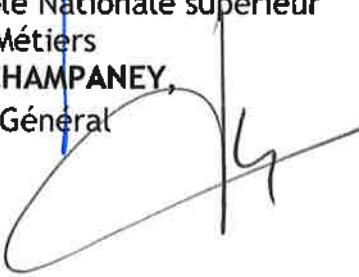
Pour l'UTBM
Ghislain MONTAVON, Directeur



Pour AgroSup Dijon,
François ROCHE-BRUYN, Directeur



Pour l'École Nationale supérieure
d'Arts et Métiers
Laurent CHAMPANEY,
Directeur Général



Michel JAUZEIN,
Directeur de l'ENSAM Campus de CLUNY



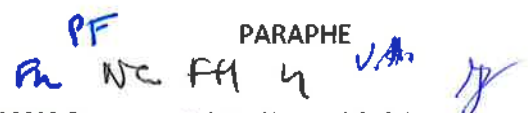
Pour l'EESC ESC Dijon-Bourgogne
Stéphan BOURCIEU, Président du Directoire



Pour l'ENSMM
Bernard CRETIN, Directeur



PF
PARAPHE
m NC FH 4 ✓



Annexe 1 : Détail de l'organisation opérationnelle et de la gouvernance

1. Le vice-président de la COMUE UBFC en charge du pôle d'Ingénierie et de Management

Le vice-président en charge du pôle d'Ingénierie et de Management représente politiquement le **Pôle** auprès des instances et établissements extérieurs. Il travaille au sein de l'équipe de gouvernance d'UBFC et rapporte régulièrement quant à l'activité du **Pôle**.

2. Le Comité d'Orientation Stratégique (COS)

Le COS a pour mission de définir la stratégie et les objectifs : il est composé du comité de pilotage et de partenaires extérieurs, sélectionnés par le comité de pilotage, dont la liste suit :

- ✓ 3 représentants d'entreprises, dont une Grande Entreprise ;
- ✓ un représentant d'une collectivité territoriale (La Région Bourgogne Franche-Comté) ;
- ✓ un représentant du MEDEF ou de l'UIMM ;
- ✓ un scientifique ayant une vision globale, d'envergure internationale.

Seront invités au COS, les représentants des Communautés d'agglomération où sont localisés les membres du **Pôle**. Le COS se réunit au moins une fois par an.

3. Le comité de pilotage

Il est composé :

- du président d'UBFC ;
- du vice-président d'UBFC en charge du **Pôle** ;
- des directeurs des écoles membres du **Pôle** ou leur représentant ;
- du coordinateur du **Pôle**.

Il se réunit une fois par mois en visio-conférence et deux fois par an minimum en présentiel. L'animation sera assurée par un membre du comité de pilotage et sera tournante avec une périodicité de deux ans.

Handwritten notes and signatures at the bottom right of the page, including "JB", "13", "PF", "PARAPHE", and several illegible signatures.

4. L'organisation opérationnelle

Seront constitués des groupes de travail / groupes projet par le comité de pilotage et ce autant que nécessaire en fonction des projets à mener.

La mise en commun, sur les projets, des ressources des établissements sera organisée sous la forme d'une structure matricielle. Cette organisation regroupe des entités indépendantes hiérarchiquement mais interdépendantes pour la réalisation des projets et uniquement dans ce cas.

Ce mode opératoire permet aux composantes fonctionnelles de maintenir leur existence propre et de poursuivre, s'il y a lieu, leurs activités courantes tout en fournissant les ressources spécialisées nécessaires à la réalisation des projets.

Les personnels demeurent en permanence rattachés hiérarchiquement à leur direction fonctionnelle, mais leurs services sont temporairement mis à disposition pour un projet suivant les besoins.

L'ensemble sera coordonné par le coordinateur du **Pôle**.



Rapport d'activités

Années 2017 / 2018



SOMMAIRE

LE MOT DU VICE-PRESIDENT EN CHARGE DU POLE D'INGÉNIERIE ET DE MANAGEMENT – POLYTECHNICUM	3
INTRODUCTION.....	5
1 PRESENTATION DU POLYTECHNICUM	6
1.1 PROFIL ORGANISATIONNEL	6
1.1.1 Les membres.....	6
1.1.2 L'animation du Polytechnicum	7
1.1.3 La gouvernance.....	8
2 PRESENTATION DES ACTIONS DE L'ANNEE	10
2.1 MISSIONS DE LA GOUVERNANCE	10
2.2 ACTIONS ET PROJETS MENES	11
2.2.1 L'information et la communication	12
2.2.2 La formation	17
2.2.3 Les relations entreprises.....	18
2.2.4 La promotion du doctorat	18
2.2.5 Les partenariats	19
2.2.6 L'international	22
3 ÉTAT FINANCIER.....	26
CONCLUSION.....	27



LE MOT DU VICE-PRESIDENT EN CHARGE DU POLE D'INGÉNIERIE ET DE MANAGEMENT – POLYTECHNICUM

Notre Pôle d'Ingénierie et de Management résulte d'une longue coopération entre les écoles d'ingénieurs et de managers au profit du territoire Bourgogne Franche-Comté et de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche régionale. Il est utile d'en rappeler brièvement l'histoire. Dès 2006 une association a été créée en Bourgogne pour fédérer les écoles. L'extension à la Franche-Comté, effectuée en 2010, a permis, dans le cadre de l'association « Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté » de montrer qu'une cohésion et qu'un travail commun apportent de la cohérence et de la visibilité à nos formations et bénéficient à l'attractivité de l'enseignement supérieur des deux régions. Il s'agissait d'une structure en avance de phase sur le regroupement régional, dont la transformation en pôle thématique a été mentionnée dans les statuts d'UBFC.

Pour la dizaine d'écoles et d'instituts du Pôle d'Ingénierie et de Management « Polytechnicum » d'UBFC, travailler, réfléchir, agir ensemble sont des réalités depuis plusieurs années. Les étudiants et surtout les équipes de nos écoles organisent des projets ensemble et se rencontrent lors d'événements communs, comme le séminaire annuel qui est devenu une tradition.

En synergie avec les autres acteurs de l'enseignement supérieur et du monde socio-économique, nous portons des valeurs fortes au service de la ComUE BFC, avec des objectifs cibles qui sont indiqués dans l'accord de consortium, et qui couvrent les trois domaines de compétences d'un établissement du supérieur : enseignement, recherche et innovation. Dans le domaine de l'enseignement, il s'agit d'offrir une offre de formation cohérente et lisible pour les étudiants, mais aussi pour les entreprises car l'évolution rapide des besoins en compétences conduit à soutenir, sur le plan pédagogique, la formation tout au long de la vie, avec une ouverture vers l'international. Sur le plan de la recherche, les établissements ont largement transféré leurs compétences à UBFC et le rôle de coordination du pôle est important dans le cadre de projets conjoints. Enfin, la culture des écoles est avant tout basée sur le lien avec les entreprises, ce qui facilite grandement la capacité à innover et à transférer des compétences ou des résultats de recherche appliquée.

Durant la première année de l'existence du Polytechnicum, en tant que Pôle thématique, nous avons principalement travaillé, dans un premier temps, sur la structuration du nouveau dispositif (gouvernance et organisation opérationnelle) et avons pris de nombreux contacts en vue de développer des partenariats, que ce soit

en interne à UBFC (IUT, par exemple), ou en externe avec des écoles existantes (ÉSTA, ISBA et ENSA), ou en cours de création (cas en particulier à Dijon avec le CESI et l'ESTP). Les retours obtenus suite aux contacts effectués montrent que la ComUE est particulièrement attractive, en particulier car elle draine de nombreuses subventions et soutiens financiers de l'Etat et des collectivités territoriales.

Un des éléments importants sur lesquels nous avons travaillé au cours de la première année a été la promotion du nouveau dispositif et en particulier la communication, avec un nouveau logo qui aura servi de modèle pour les autres pôles thématiques créés seulement en 2018. Ce travail a été réalisé avec l'aide des services de communication des établissements.

Parmi les succès marquants, il faut souligner la création de doubles diplômes, la participation aux grands projets d'UBFC (EUR, NCU) et la préparation de l'ingénieur-manager tour qui symbolise le lien entre l'enseignement secondaire et le supérieur afin de limiter le départ potentiel des meilleurs étudiants de la région vers les universités des grandes villes françaises ou étrangères.

Il faut aussi souligner la concrétisation des relations résultant des nombreux contacts pris avec d'autres écoles ne faisant pas partie d'UBFC avec, par exemple, un accord-cadre préparé avec l'ÉSTA. D'autres suivront dans les mois qui viennent.

Enfin, cette première période aura permis d'établir une cartographie des formations existant dans les écoles, qu'il restera à actualiser dans un contexte d'évolution rapide de certaines disciplines, que ce soit dans le domaine technique ou dans le management.

L'année 2019 sera un tournant pour le Polytechnicum qui s'appuie maintenant sur des bases solides. La structure de notre Pôle étant stabilisée et opérationnelle, le travail de fond va pouvoir se développer. Pour des raisons de calendrier, il est prévu que le binôme d'animateurs change au début 2019, ce qui donnera une nouvelle dynamique au Polytechnicum.

Des groupes de travail thématiques permettront d'amplifier les synergies existantes. De manière plus globale, notre Pôle va contribuer à la promotion et au développement de ses Écoles membres, au profit d'UBFC. C'est ce que nous appelons de nos vœux.

Bernard CRETIN

INTRODUCTION

En 2017, les établissements membres du Polytechnicum se sont engagés en signant l'accord de consortium, validant ainsi une volonté forte de poursuivre leur collaboration au sein d'UBFC. Il constitue désormais l'un des Pôles Thématiques d'UBFC.

Le pôle dans le domaine de l'ingénierie et du management, nommé Polytechnicum, a vocation à établir des synergies avec les universités pluridisciplinaires au sein d'UBFC, en lien avec tous les membres et composantes, ainsi qu'à développer des projets spécifiques entre ses membres.

L'accord de consortium ayant été voté par l'ensemble des Conseils d'Administration des établissements membres du pôle, des Universités pour leurs composantes (uB et UFC) ainsi que par celui d'UBFC en date du 31 mai 2017. Un vice-président en charge du Polytechnicum a été élu au sein du COPIL et sa désignation a été approuvée par le Conseil d'Administration d'UBFC conformément à l'accord de consortium.

L'année universitaire 2017-2018 fut consacrée à la rédaction du schéma stratégique et opérationnel découlant de l'accord de consortium. Pour ce faire, une méthodologie de projet impliquant largement l'ensemble des acteurs concernés, en s'assurant d'une démarche itérative entre les espaces de décisions (COPIL, Instances des établissements, services opérationnels) a été définie.

Ainsi, pour chaque objectif, une stratégie et des actions permettant, d'une part, de développer le pôle d'Ingénierie et de Management/Polytechnicum et, d'autre part, de l'articuler à la stratégie globale d'UBFC a été définie par le COPIL sur propositions des équipes opérationnelles dans le cadre du séminaire annuel.

Ce rapport, a pour objectif de rendre compte à la gouvernance d'UBFC du travail effectué entre établissements membres au sein du Polytechnicum au cours de 2017 et 2018.

1 PRESENTATION DU POLYTECHNICUM

1.1 PROFIL ORGANISATIONNEL

Le Polytechnicum s'inscrit pleinement dans la démarche de construction d'UBFC et a pour ambition de développer en son sein un projet commun, en synergie avec les autres acteurs de l'enseignement supérieur et du monde socio-économique. Son existence est mentionnée dans le préambule des statuts d'UBFC.

Le Polytechnicum, pôle thématique d'UBFC, s'est organisé et compte 3 instances soit, le Comité de Direction, le Comité d'Orientation Stratégique et le séminaire annuel regroupant l'ensemble des services opérationnels, le tout animé par le Vice-Président et le co-responsable du pôle avec le support d'une chargée de la coordination du Polytechnicum.

En tant que pôle thématique, le Polytechnicum a rédigé cette année la charte des pôles thématiques d'UBFC, basé sur l'accord de consortium qui le régit, et a adapté son organisation dans un souci de cohérence avec l'ensemble des pôles thématiques d'UBFC.

1.1.1 LES MEMBRES

Le Polytechnicum d'UBFC regroupe 10 écoles d'ingénieurs et de managers : des composantes de l'Université de Bourgogne (ESIREM, ISAT, IAE DIJON), des composantes de l'Université de Franche-Comté (ISIFC et IAE de Franche-Comté), ainsi que l'Université de Technologies de Belfort-Montbéliard (UTBM) et les Grandes Ecoles et Instituts de la région (ENSMM, BSB, AGROSUP Dijon et Arts et Métiers Campus de Cluny).

Les Membres du Pôle d'Ingénierie et de Management/Polytechnicum d'UBFC sont des établissements d'enseignement supérieur et des composantes des universités qui :

- sont membres de la COMUE « Université Bourgogne Franche-Comté »
- dispensent une formation d'ingénieur habilitée par la CTI ou une formation de management labélisée CEFDG (grade de master) ou des diplômes nationaux de master dans le domaine du management
- pratiquent leurs activités en s'appuyant sur le triptyque : Formation, Recherche, Valorisation-Transfert
- présentent une dimension « entreprise » et possèdent des liens étroits avec le monde socio-économique, opérés entre autres par des personnels dédiés et s'appuyant sur des associations de diplômés.

1.1.2 L'ANIMATION DU POLYTECHNICUM

1.1.2.1 LE VICE-PRESIDENT - LE REPRESENTANT DU POLE D'INGENIERIE ET DE MANAGEMENT / POLYTECHNICUM

Bernard CRETIN, le Vice-Président en charge du Pôle d'Ingénierie et de Management/Polytechnicum représente politiquement le Pôle auprès des instances et des établissements et partenaires extérieurs. Il anime les instances du Polytechnicum et veille à la mise en place des actions et décisions définies en COPIL, en collaboration avec Luis LE MOYNE, co-Responsable et Christèle MARCHAND, la chargée de la coordination du pôle.

En tant que Vice-Président de la COMUE UBFC, membre du bureau d'UBFC, il travaille au sein de l'équipe de gouvernance d'UBFC, articule les liens avec le Pôle et rend compte de ses actions.

1.1.2.2 LE CO-RESPONSABLE

En référence aux obligations énoncées quant à la constitution et à la gestion des pôles thématiques d'UBFC, Luis LE MOYNE a été désigné co-responsable du pôle parmi les membres du Polytechnicum par le COPIL le 22 juin 2018.

Le Co-Responsable du Polytechnicum s'engage à s'impliquer dans la structuration des écoles dans le respect de l'équilibre entre les écoles autonomes et internes au côté du Vice-Président.

Il s'engage à travailler à l'animation du Polytechnicum et à la mise en place des actions définies par le COPIL.

Le cas échéant, il peut représenter le Vice-Président en charge du Pôle d'Ingénierie et de Management/Polytechnicum dans les instances des établissements et auprès des partenaires extérieurs.

Il travaille en collaboration étroite avec la chargée de la coordination du Polytechnicum.

1.1.2.3 LA CHARGÉE DE LA COORDINATION DU POLYTECHNICUM

La Chargée de coordination, attachée aux services d'UBFC, travaille en étroite collaboration avec le Vice-Président et le co-responsable du Polytechnicum. Sa mission est centrée sur la coordination des actions des écoles en lien avec les Universités et avec la COMUE. Elle veille à la cohérence générale, du point de vue opérationnel, en liaison avec les équipes de gouvernance et les responsables des autres fonctions notamment les chefs des groupes projet.

1.1.3 LA GOUVERNANCE

1.1.3.1 LE COMITE DE PILOTAGE

Il est composé :

- du Président d'UBFC ;
- du Vice-Président et du Co-Responsable en charge du Polytechnicum ;
- des Directeurs des écoles membres du Polytechnicum ou leur représentant ;
- de la chargée de la coordination du Polytechnicum.

1.1.3.2 LE COMITE D'ORIENTATION STRATEGIQUE (COS)

Le COS a pour mission de définir la stratégie et les objectifs. Il est composé du comité de pilotage et de partenaires extérieurs, sélectionnés par le comité de pilotage, dont la liste est fournie par l'accord de consortium :

- 3 représentants d'entreprises, dont une Grande Entreprise ;
- un représentant d'une collectivité territoriale (La Région Bourgogne Franche-Comté) ;
- un représentant du MEDEF ou de l'UIMM ;
- un scientifique ayant une vision globale, d'envergure internationale.
- les représentants des Communautés d'agglomération où sont localisés les membres du Pôle (invités).

Le COS assure des missions de veille et de conseils et apporte une vision critique.

La constitution du COS a été difficile. La situation professionnelle ou personnelle de certaines personnes pressenties, du fait de leur fonction ou de leur expertise, ayant changé en cours d'année, a obligé le COPIL de revoir la constitution du COS. Il n'a donc pas été possible de réunir cette instance dans la période 2017/2018.

1.1.3.3 LE SEMINAIRE ANNUEL, APPELE ASSEMBLEE GENERALE

Le séminaire de travail annuel se tient chaque année depuis la création de la COMUE dans la continuité des séminaires annuels de l'association « Polytechnicum-BFC » créée en 2010.

Appelé désormais Assemblée Générale dans le cadre de la charte des pôles thématiques, le séminaire est organisé une fois par an.



Les objectifs de cet évènement sont de renforcer la culture d'appartenance au Polytechnicum, de faciliter la communication et de développer des projets communs.

C'est également l'occasion de présenter la stratégie globale du pôle thématique élaborée en cohérence avec celle d'UBFC pour l'année N+1.



Accueil des participants par un petit déjeuner

Le séminaire est également un outil de communication à destination de la communauté.

Le séminaire réunit :

- le/ la Président(e) d'UBFC et le/la Président(e) du CAC
- les membres du COPIL,
- des représentants d'UBFC (services et gouvernance)
- des représentants des équipes opérationnelles des établissements membres du Polytechnicum.

Le dernier séminaire annuel a eu lieu le **vendredi 6 avril 2018 à Agrosup**.

Ce fut l'occasion de présenter la stratégie globale du Polytechnicum à court et moyen termes. Le travail s'est organisé autour d'ateliers thématiques dans lesquels les participants ont été invités à réfléchir sur un ou plusieurs sujets définis par le COPIL en cohérence avec la stratégie et les axes prioritaires.

Un rapport de synthèse sur les restitutions de chaque atelier, rédigé par la chargée de la



Atelier Communication

coordination à destination du COPIL, a permis à ce dernier de réfléchir et d'échanger sur les propositions faites par les groupes de travail et ainsi définir les actions prioritaires du Polytechnicum à court et à moyen termes.

Une fois la liste établie et hiérarchisée, le COPIL a discuté du portage de chaque projet et a désigné la ou les personnes qui seront en charge de porter chacun des projets avec les équipes des établissements dans le courant de l'année universitaire N+1 soit 2018/2019.

2 PRESENTATION DES ACTIONS DE L'ANNEE

Conformément aux missions d'UBFC, décrite dans du Décret n°2015-280 du 11 mars 2015, le pôle d'Ingénierie et de Management/Polytechnicum a pour mission de structurer et de renforcer les liens entre recherche, formation et valorisation et de développer les synergies entre écoles et universités.

Pour ce faire, les membres du Polytechnicum se sont engagés à bâtir un programme de collaboration visant plusieurs objectifs décrits dans l'accord de consortium.

Après s'être structuré le « nouveau » Polytechnicum, a finalisé l'organisation opérationnelle du pôle.

Dans la continuité de cette structuration, le Polytechnicum a travaillé à une nouvelle identité visuelle et à l'organisation du lancement officiel du Polytechnicum.

Au-delà de cela, toujours dans la philosophie de faire à plusieurs ce qu'une école ne peut faire individuellement, dans l'intérêt des écoles, des élèves et de nos territoires, ces deux dernières années furent riches en constructions de projets et d'actions inter-établissements, dont certains furent initiés à l'occasion du séminaire, cadre favorisant la rencontre des équipes des établissements.

2.1 MISSIONS DE LA GOUVERNANCE

Chaque établissement membre du Polytechnicum accueille les réunions et évènements chacun à son tour.

Au cours de ces deux années, l'équipe du Polytechnicum a assuré plusieurs actions de pilotage, par le biais de réunions du Comité de Pilotage, de suivi administratif, de rencontres régulières entre la chargée de la coordination du Polytechnicum et le Vice-président et le séminaire.

- 17 réunions de COPIL dont 6 en présentiel

Ces réunions de pilotage ont permis le suivi financier et l'organisation du pôle, la construction et la validation des projets ; elles assurent la circulation de l'information entre les membres y compris avec la COMUE UBFC.

- 52 (21 en 2017 et 31 en 2018) réunions Vice-Président/Chargée de la coordination du Polytechnicum

Pour préparer les réunions et les actions de pilotage, de régulières réunions de travail ont été organisées entre le Vice-président et la Chargée de la coordination du Polytechnicum (de l'ordre d'une fois par semaine en moyenne).

- Des réunions ou évènements ont été organisés dans le cadre de partenariats institutionnels ou financiers :
 - o 4 COPIL TalentCampus
 - o Nombreuses réunions dans le cadre de projets de partenariats :
 - 3 réunions avec les Directeurs IUT (2 réunions préparatoires + présentation COPIL),
 - 2 réunions avec l'équipe de direction de l'ÉSTA (réunion préparatoire + présentation COPIL),
 - 2 réunions « projet showroom technologique Shanghai » Temis Innovation
 - 1 réunion avec la directrice de l'ESTP,
 - 1 réunion par visio-conférence avec les représentants de Xi'an Jiaotong University,
 - 1 rencontre avec la Vice-Présidente de région en charge de l'enseignement supérieur,
 - Plusieurs rencontres avec le Vice-Président de la CAGB en charge de l'enseignement supérieur,
 - 2 réunions avec les représentants du CESI (réunion préparatoire + présentation COPIL),
 - Plusieurs rencontres avec les Campus des Métiers et des Qualifications,
 - 1 dîner de travail avec la délégation franco-chinoise
 - o 2 Séminaires annuels
 - o 1 Evènement important : Lancement officiel du Polytechnicum

2.2 ACTIONS ET PROJETS MENES

Le Polytechnicum a pour objectif de fédérer ses écoles afin de renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur de la Région Bourgogne Franche-Comté et d'offrir aux étudiants des projets pour développer leurs compétences et leurs potentiels. Le Polytechnicum a ainsi initié des actions en lien avec le triptyque Formation Recherche et Valorisation en passant par la communication, et la recherche de partenariats.

La dynamique s'appuie sur la participation de tous, que ce soit l'ensemble des membres du COPIL, des personnels d'UBFC et des écoles, des enseignants et enseignants-chercheurs et les partenaires publics et privés, aux projets qui sont proposés et menés ainsi en collaboration.

Pour ce faire, il est important de communiquer afin de fédérer les personnels des établissements au projet commun. C'est pourquoi, une fois la structuration du Polytechnicum achevée, le Vice-Président et la Chargée de coordination du Polytechnicum sont allés à la rencontre des équipes de l'ensemble des établissements membres pour présenter le projet, expliquer la force du réseau, son rôle dans UBFC, et l'importance de leur collaboration dans ce projet commun.

Etablissement	Date de la visite
ISAT	6 avril 2017
ESIREM	10 mai 2017
ENSAM	24 mai 2017
BSB	29 mai 2017 (matin)
IAE Dijon	29 mai 2017 (après-midi)
UTBM	31 mai 2017
ENSMM	1 juin 2017
AgroSup	2 juin 2017

2.2.1 L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Au-delà des projets initiés dans les établissements, l'année 2017/2018 fut en partie consacrée au travail sur la visibilité du Polytechnicum et sur la communication qui en découle.

2.2.1.1 LES REUNIONS PREPARATOIRES

Sous l'animation de la chargée de coordination du Polytechnicum, et en présence de la chargée de communication d'UBFC, le groupe de travail des responsables de communication des établissements membres se sont réunis à plusieurs reprises afin de travailler sur les projets de communication (4 réunions + le séminaire).

Les différents axes proposés par le groupe de travail ont été présentés au COPIL pour validation.

2.2.1.2 LES ACTIONS

a. Définition du positionnement du pôle d'ingénierie et de management d'UBFC « Polytechnicum »

Le Pôle d'ingénierie et de management doit :

- être situé géographiquement dans sa dénomination et donc rattaché à « Bourgogne Franche-Comté ».
- afficher ses domaines pour se différencier : ingénieurs et managers.
- être adjoint à UBFC tout en gardant son identité.

b. Définition du Nom marketing du pôle d'ingénierie et de manager

A partir de la définition du positionnement marketing du Polytechnicum, le groupe de travail des référents communication a travaillé et apporté son expertise sur le nom à donner du pôle d'ingénierie et de management. Deux propositions argumentées ont été proposées au COPIL.

L'option choisie est de garder le nom « Polytechnicum » et de ce fait de capitaliser sur la marque déjà existante, notamment auprès des financeurs.

c. Création du logo

Après avoir rédigé un cahier des charges, le service communication d'UBFC et la chargée de coordination du Polytechnicum ont travaillé à la création d'un logo Polytechnicum en déclinaison du logo UBFC pour afficher l'appartenance du Polytechnicum à la COMUE. Ce logo a initié la création des autres logos des différents projets d'UBFC.



d. Lancement officiel du Polytechnicum : « Signature du Projet d'Avenir du Polytechnicum d'UBFC »

Après ce travail préparatoire, une première action de communication fut organisée le **6 avril 2018 à AgroSup Dijon**.

Ce projet fut organisé par la chargée de coordination du Polytechnicum en collaboration avec les référents communication de l'ENSMM et d'Agrosup Dijon et avec le support du service communication d'UBFC.

En présence du Président d'UBFC et d'une partie de son équipe, de tous les directeurs des établissements membres du Polytechnicum, cet évènement fut l'occasion de présenter la philosophie du nouveau Polytechnicum, la force du réseau, ce qu'il représente en terme de nombres d'étudiants et d'enseignants-chercheurs, le travail déjà menés (ex : double-diplômes) et les projets à venir, à tous les acteurs/partenaires déjà impliqués ou à venir.



De gauche à Droite : Dominique Shauss (CAGB), Denis Hameau (Dijon Métropole), S. Bourcieu (BSB), F. Hervé (IAE Dijon), G. Montavon (UTBM), G. Brachotte (uB), B. Cretin (ENSMM), A. Dipanda (ESIREM), L. Le Moyne (ISAT), V. Armbruster (ISIFC), M. Jauzein (Arts&Métiers Cluny), F. Muyard (UFC), N. Chaillot (UBFC), F. Roche-Bruyn (Agrosup Dijon), Claude Detrez (DRRT)

A l'issue de cette présentation le nouveau logo a été dévoilé. La signature officielle de l'accord de consortium a clos l'évènement.

Des représentants de nombreux partenaires ont répondu à l'invitation :

- Les représentants des partenaires financiers (actuels et à venir) :
 - o La Région Bourgogne Franche-Comté,
 - o Dijon Métropole,
 - o La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
 - o Le Pays de Montbéliard Agglomération
 - o La Communauté Urbaine Creusot-Montceau
- Les établissements associés ou partenaires (actuels et à venir) :
 - o École supérieure des technologies et des affaires (ÉSTA),
 - o École nationale supérieure d'art de Dijon (ENSA),
 - o CESI École Supérieure de Formation d'ingénieurs en Alternance,
 - o IUT Dijon-Auxerre
 - o Ecoles doctorales
 - o ITII Bourgogne
- Autres partenaires :
 - o La DRRT, partenaire historique du Polytechnicum
 - o Temis Innovation,
 - o TalentCampus,

- Campus des métiers et des qualifications,
- Agence Economique Régionale de Bourgogne Franche-Comté (AER BFC)

Cet évènement a fait l'objet de nombreux articles de presse.

e. Ingénieur Manager Tour

L'Ingénieur Manager Tour et le premier projet emblématique que souhaite relancer le Polytechnicum-BFC. Ce projet est en ligne avec la Stratégie Régionale de la Formation de l'Orientation 2017-2021 du CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles) qui a pour objectif principale de favoriser la poursuite d'étude. Cette action permet également l'augmentation des recrutements locaux et du taux de féminisation, notamment dans les écoles d'ingénieurs.

La démarche consiste à aller au contact des élèves des lycées et de les sensibiliser aux possibilités et à la qualité des formations locales d'ingénieurs et de managers dont les spécificités permettent le renforcement du tissu économique local.

Cette opération phare a fait la preuve de son efficacité lors des éditions 2013 et 2014, portées alors par l'association avec des résultats positifs quant à l'augmentation du nombre de candidatures et de recrutements d'étudiants locaux dans les écoles de la région en mars 2018.

Ce projet a été présenté au CAC du 28 mars 2018, qui a délivré un avis favorable.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, un AAP « Vie Etudiante » a été déposé auprès du Conseil Régional afin d'obtenir une subvention de co-financement.

Un montant de 41 000 €, sur les 41 964 € demandés, a été accordé en co-financement pour un budget total de 62 964 €.

Pour que l'évènement ait un impact important, il doit être organisé au cours du dernier trimestre de l'année (en amont de l'ouverture des vœux des lycéens déposés sur Parcours Sup).

Ce projet demande un gros travail préparatoire impliquant de nombreux partenaires (Rectorat, proviseurs d'établissements, TalentCampus, etc.) et préSTAtaires (Locations de bus, agence d'évènementiel et de communication, etc.).

La réponse de la Région étant arrivée début juillet, il n'était matériellement pas possible d'être prêts pour octobre 2018. Le projet sera organisé pour l'édition 2019 (oct./nov.).

f. Relance du site web Polytechnicum

La réactivation du site du Polytechnicum (Association) devait être effective à la suite de la création du logo et de la charte graphique modifiés : actualisation du site Polytechnicum, affichage de la cartographie des formations des établissements

membres du pôle et publication des actualités du réseau et des établissements membres.

Des problèmes techniques et des difficultés dans le transfert du contrat d'hébergement ont retardé cette action qui sera effective au début 2019.

Parallèlement la chargée de la coordination du Polytechnicum a participé au groupe projet du nouveau site web de la COMUE UBFC. Un travail global a été mené sur la construction du site, sur la cohérence des sites Internet associés (site « mère » et sites « enfants ») et sur la rédaction du contenu, notamment la page d'accueil du Pôle thématique Polytechnicum.

Polytechnicum

Pôle d'ingénierie et de management

Initialement sous statut d'association créée en 2010, les membres du Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté ont souhaité poursuivre leurs collaborations au sein de la COMUE Université Bourgogne Franche-Comté.

Ainsi, intégré depuis 2016 à UBFC, le Polytechnicum s'attache à faire émerger, impulser et fédérer des projets de développement entre ses membres à destination des étudiants, et à favoriser les transferts de savoir et d'expériences en vue de renforcer l'attractivité et la compétitivité des établissements et des territoires de Bourgogne et de Franche-Comté.

Le Polytechnicum d'UBFC regroupe 10 écoles d'ingénieurs et de managers : des composantes de l'Université de Bourgogne (ESIREM, ISAT, IAE DIJON), des composantes de l'Université de Franche-Comté (ISFC et IAE de Franche-Comté), ainsi que l'Université de Technologie (UTBM) et les Grandes Ecoles et Instituts de la région (ENSMM, BSB, AGRO SUP Dijon et les Arts et Métiers Paris Tech campus de Dijon).

Polytechnicum : un pôle UBFC

Les spécialités des écoles de Bourgogne Franche-Comté répondent toutes à des enjeux sociétaux. Fort de l'expérience d'une trentaine de projets communs autour de l'entreprise, de l'égalité des chances, de formations innovantes et de promotion de l'enseignement supérieur, le Polytechnicum fait partie aujourd'hui des pôles thématiques structurants d'Université Bourgogne Franche-Comté, il constitue le pôle d'ingénierie et de management.

Polytechnicum : un avenir de projets communs en formation, recherche et innovation

Le Polytechnicum est issu d'un constat : si l'attractivité de chacune des écoles du Polytechnicum ne fait plus débat, un pôle thématique à double culture ingénierie & management permet de constituer une force en Bourgogne Franche-Comté sur ces deux domaines, de donner un périmètre plus élargi aux actions communes et de contribuer à renforcer l'attractivité sur le plan national et international.

- Offrir un écosystème élargi d'activités de recherche, d'innovation et de valorisation tournées vers le monde socio-économique, au bénéfice des formations d'ingénieurs et de managers.
- Développer l'attractivité des formations proposées sur notre territoire à destination des étudiants régionaux, nationaux et internationaux.
- Donner à tous leurs futurs diplômés un socle de connaissances et de compétences scientifiques, techniques et managériales leur permettant de jouer un rôle déterminant pour répondre aux enjeux de notre société, de s'adapter et de contribuer aux évolutions technologiques et aux transitions scientifiques et sociétales.

Officielle le 6 avril 2018, par la signature d'un accord de consortium, les principaux projets fédérateurs du Polytechnicum sont, entre autres, la création de diplômes en double culture, la promotion de l'enseignement supérieur avec un concept innovant (Ingénieur Manager Tour) et la participation commune de forums d'entreprises, la valorisation des métiers de la recherche, la promotion de l'égalité des chances, la mobilité internationale avec la mise en place de partenariats « Polytechnicum », programme de chaires communes, etc.

Contact:
Christèle MARCHAND
Coordinatrice du pôle d'ingénierie et de management
POLYTECHNICUM
03 63 08 26 43 / 07 70 29 95 97

g. Autres projets menés en coordination entre établissements membres

- Groupe de travail Communication : Échanges de bonnes pratiques et mutualisation des fichiers médias et des contacts.
- Startup week-end (AgroSup Dijon et BSB) avec une participation au financement de PEPITE BFC
- Salon Studyrama Dijon : les stands **AgroSup Dijon et ESIREM** sont désormais côte à côte sur ce salon. Cela permet de présenter de manière commune le concours Geipi Polytech et les deux écoles d'ingénieurs du campus de Dijon (novembre 2017).

- Le tournoi des cinq ballons : Ce tournoi co-organisé par les écoles **AgroSup Dijon** et **ESIREM** rassemble des centaines d'étudiants ingénieurs autour d'un évènement sportif et festif. Pour l'édition 2017, les écoles invitées étaient : ENSAIA de Nancy, **ENSMM de Besançon** et les Mines d'Alès. (17 et 18 novembre 2017).
- 2^{ème} Hacking Health de Besançon du 19 au 21 octobre 2018 : Sur 208 participants, ont participé : 53 étudiants ISIFC, 49 de l'ENSMM, 7 de l'UTBM, 8 de l'ÉSTA et 2 thésards de l'ISAT.



2^{ème} Hacking Health de Besançon du 19 au 21 octobre 2018 avec 208 participants de plusieurs écoles du Polytechnicum

Des personnels et étudiants bénévoles des établissements ont œuvré au sein du FabLab : 9 personnels (ISIFC, UTBM, ENSMM, National Central University de Taïwan,) dont 3 organisateurs (ISIFC, FabLab des Fabriques du Grand Besançon et la plateforme technologique des lycées Morteau-Jules Haag) ; 1 ingénieur (UTBM) et 2 étudiants (ENSMM)

Le Hacking Health c'est aussi 24 solutions développées, 430 participants, et 1000 visiteurs sur un showroom de 17 exposants.

Cet évènement est emblématique de la force du réseau que représente le Polytechnicum.

2.2.2 LA FORMATION

Le séminaire annuel est l'occasion pour les équipes des différents établissements de se rencontrer et de lancer les premières discussions sur des coopérations ou des partenariats inter établissements.

Projets finalisés :

- Double diplôme **ENSMM/BSB**. 4 étudiants en 2017 et 8 étudiants en 2018.
- Le cycle préparatoire intégré de deux ans en commun entre **AgroSup Dijon et l'ESIREM**.
- Création de double-diplôme : 16 étudiants **d'Agrosup Dijon et** 22 étudiants de **l'ESIREM** ont été accueillis par **l'IAE de Dijon** pour suivre le cursus « Master Management et Administration des Entreprises ».
- Convention **ENSAM/ENSMM**, cadre de coopération
- Convention **ENSAM/ESIREM**, coopération pédagogique : 20 h de formation aux procédés de forgeage et fonderie.
- Convention **ENSAM/ISAT**, Coopération pédagogique

Projet en cours de finalisation :

- Etablissement de la Cartographie des formations spécifiques au Polytechnicum pour édition sur le site dédié.

Projets initiés,

- Projet pédagogiques **Agrosup Dijon / UTBM**.
- Projet de double-diplôme **UTBM/BSB** (sur le modèle du double diplôme ENSMM/BSB)
- Projet pédagogique **ÉSTA/UTBM**
- Projet pédagogique **UTBM/ESIREM**



2.2.3 LES RELATIONS ENTREPRISES

Échanges initiés entre **Agrosup et ENSMM** sur un outil CRM (Eudonet) acheté par UTBM avec développement spécifique d'un outil de gestion des stages (dématérialisation complète)

Un CRM (Customer Relationship Management) est une solution pour développer et entretenir les relations avec les contacts entreprises.

2.2.4 LA PROMOTION DU DOCTORAT

La promotion du doctorat et l'augmentation du nombre de docteurs-ingénieurs font partie des axes de travail du Polytechnicum.

Convaincue que les docteurs constituent une ressource essentielle pour les entreprises, la CDEFI a développé depuis 2011 le parcours "**Compétences pour l'entreprise**" (CPE), en accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI).

Le parcours CPE vise à améliorer la reconnaissance et l'attractivité de la formation doctorale auprès des entreprises françaises et à préparer davantage les diplômés aux différentes fonctions et métiers du secteur privé.

Pour ce faire, il s'agit d'organiser, au sein des écoles, un parcours de formation à destination de doctorants, conjointement avec une ou plusieurs écoles doctorales, et ainsi décrocher le label « Compétences pour l'entreprise ».

Porté par AgroSup Dijon, avec le soutien de la chargée de coordination du Polytechnicum et en collaboration avec l'UTBM, l'ENSMM et l'ISIFC, ce projet de labellisation "Compétences pour l'Entreprise" délivré par la CDEFI a été initié.

Ce projet a été validé par le COPIL du Polytechnicum.

Cependant, le collège doctoral a démarré un travail sur les compétences doctorales, visant notamment la mise en place d'un suivi et d'une évaluation par les compétences pour permettre aux docteurs de valoriser leur doctorat et leurs compétences, parmi elles les compétences transversales.

C'est pourquoi, le collège doctoral a choisi de ne pas soutenir le projet de labellisation CDEFI cette année. Cependant, la discussion reste ouverte pour l'an prochain.



2.2.5 LES PARTENARIATS

2.2.5.1 RENCONTRE AVEC LES DIRECTEURS DES IUT DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE.

Etaient présents : Patrick DANAUDIÈRE, Directeur IUT Dijon-Auxerre – Anne-Laurence Ferrari, Directrice IUT Besançon-Vesoul - Olivier LALIGANT, Directeur IUT Le Creusot - Gianni PILLON, Directeur IUT Chalon-sur-Saône – Franck PALMINO, Directeur-Adjoint IUT Belfort-Montbéliard.



En référence à l'accord de consortium, les IUT ne peuvent pas devenir membres du Polytechnicum (niveau bac +5 ; Labélisation CTI ou CEFDG).

En revanche, les IUT peuvent être associés au réseau pour mener conjointement des projets sur des spécificités qui les lient et ce, afin de répondre aux problématiques suivantes :

- Aide à l'ascenseur social : promotion de la poursuite d'études en direction des écoles ;
- Apporter de la visibilité : associer les IUT à l'Ingénieur Manager Tour en proposant des filières professionnalisantes complètes bac / bac + 5 ;
- Garder les bons étudiants sur notre territoire ;
- Accord Gagnant-gagnant : Attractivité pour les IUT, vivier de recrutement pour les écoles ;
- Envisager une filière technologique de remise à niveau portée par la COMUE (filière passerelle). Cela pourrait passer par une licence renforcée.

Un premier travail préparatoire entre les directeurs des IUTs et le Vice-Président du Polytechnicum et la chargée de coordination va être organisé. Une fois le projet constitué, il sera présenté au COPIL.

2.2.5.2 RENCONTRE AVEC LE CESI (CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'INGÉNIEURS) (17/10/2017)



Après une première rencontre avec le Vice-Président et la chargée de coordination du Polytechnicum, Jean-Louis ALLARD, Directeur national, référent Enseignement supérieur et recherche et Brahim BENHATCHI, Directeur Régional CESI EST (Strasbourg, Nancy, Reims et Dijon) ont présenté leur école et son projet aux membres du COPIL du 17/10/2017.

Créé par des entreprises, le CESI est une association loi 1901, à but non lucratif avec une mission d'intérêt générale inscrite dans les statuts depuis 1958, son activité repose sur 2 axes principaux :

- L'Enseignement supérieur (60 %) dont une seule école d'ingénieur divisée en deux marques (ei.cesi et exia.cesi)
- La formation professionnelle (40 %). Titre de bac +2 à bac + 5, inscrit au RNCP. Dans le cadre de la FTLV, ces formations permettent à des salariés de se former sur des modules spécifiques.

Proposition de partenariat :

Dans les partenariats, le CESI apporte l'apprentissage, les modalités pédagogiques, les approches entreprises, les territoires, et sa vision de la FTLV.

En contrepartie, dans une relation gagnant/gagnant, les partenaires aident le CESI au développement d'une activité de Recherche : accès à leurs plateformes technologiques, développement de synergies locales.

Conclusion de la rencontre :

Après discussion sur différents items tels que l'ancrage territorial, la spécificité de l'offre de formation au niveau régional ou le positionnement du CESI vis-à-vis des ITIIs, partenaires historiques des écoles, la réunion s'est conclue sur les éléments suivants : Le CESI étant toujours en cours d'implantation dans la région (attente de validation de la CTI, choix du CFA, etc.), les représentants du CESI et du Polytechnicum reprendront contact une fois que la structuration du CESI sera effective.

Parallèlement, les membres du Polytechnicum ont été invités à visiter leurs établissements. Les équipes de l'ESIREM et d'Agrosup Dijon se sont rendues à Nancy le 10 novembre 2017 pour aller plus en avant dans le projet de partenariat.

2.2.5.3 L'ÉSTA (ÉCOLES SUPÉRIEURE DES TECHNOLOGIES ET DES AFFAIRES).



Dans la continuité des discussions amorcées avec l'ancienne Direction de l'ÉSTA, le VP et la chargée de la coordination du Polytechnicum ont rencontré Mme Viellard, directrice de l'ÉSTA et M. Sagot le jeudi 23 novembre 2017 pour une réunion préparatoire. Les représentants de l'ÉSTA ont ensuite été invités pour présenter l'ÉSTA aux membres du COPIL le 8 décembre à Dijon.

Étaient présents :

- Laure VIELLARD (directrice)
- Sarah ALAVI (enseignante-chercheuse, 32^{ème} section)
- Sylvain SAGOT (enseignant-chercheur, 27^{ème} section)

Les étudiants sortant de l'ÉSTA sont des Sales Managers. Ce ne sont pas des ingénieurs mais sont des vendeurs spécialistes de la technologie. La part de la formation largement consacrée aux stages et surtout le suivi importants des étudiants dans les entreprises, permettent de rendre les diplômés opérationnels et de faciliter une insertion professionnelle importante.

Objet du partenariat :

L'ÉSTA étant une petite école, le rattachement, quel qu'il soit, avec le Polytechnicum, donc avec UBFC, lui apporterait de la visibilité, une crédibilité, ce qui produirait de l'attractivité. En contrepartie l'ÉSTA peut apporter des partenariats importants avec les entreprises et des formations complémentaires.

Certains membres du Polytechnicum sont déjà en lien avec l'ÉSTA

- ⇒ BSB : Collaboration surtout sur les axes de recherche sur l'entrepreneuriat. Production scientifique commune.

- ⇒ UTBM : Création de passerelles pour pallier les erreurs d'orientation de certains étudiants de l'UTBM ; mise à disposition de salles pour l'enseignement.
- ⇒ ISIFC : Premières discussions sur la création de passerelles.

En conclusion de la rencontre, les membres du COFIL ont apporté un avis favorable à la démarche d'association.

A l'issue de cette rencontre, un avis étayé, quant à l'intégration de l'ÉSTA à UBFC/Polytechnicum en tant que partenaire, a été rédigé à destination de la présidence d'UBFC.

A la suite de cela le Président d'UBFC a demandé au Vice-Président du Polytechnicum de rédiger un projet de convention d'association.

Diverses rencontres entre les représentants de l'ÉSTA, Bernard CRETIN et Ghislain MONTAVON ont permis la rédaction d'une convention impliquant notamment l'UTBM et l'ENSM. Ce document a été approuvé par le Conseil des membres le 5 novembre 2018 et doit être validée par le CA d'UBFC au début 2019.

2.2.5.4 L'ESTP : ECOLE SUPERIEURE DE TRAVAUX PUBLIC

Nouvellement implantée à Dijon, l'ESTP Campus de Dijon offre aux étudiants la même formation Ingénieur Travaux Publics et le même diplôme que ceux délivrés sur le Campus de Cachan.

Le Campus de Dijon accueillera ses premiers étudiants dès la rentrée 2019. A échéance 2021, c'est 300 étudiants qui seront formés dans cette école au sein du campus universitaire dijonnais. Le développement de l'ESTP Paris à Dijon bénéficie également d'un soutien fort des fédérations et des entreprises intervenant dans le domaine de la construction sur le territoire.

L'ESTP délivre des diplômes d'ingénieurs labélisé par la CDEFI et fait partie de la Conférence des grandes écoles (CGE).

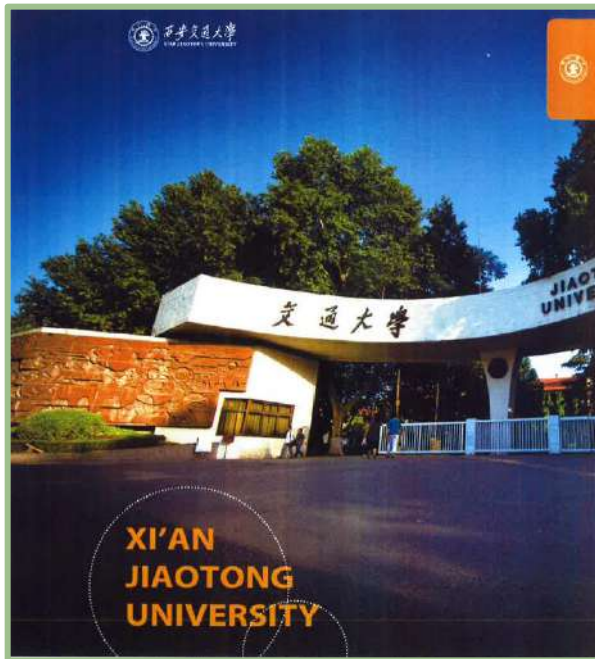
Une première réunion en novembre 2018 avec Laurence Mangenot, Directrice de ce nouvel établissement, fut l'occasion d'initier un projet de partenariat qui devra être construit dans le premier semestre 2019.

2.2.6 L'INTERNATIONAL

2.2.6.1 PROJET DE PARTENARIAT AVEC XI'AN JIAOTONG UNIVERSITY

L'un des objectifs 2018 du Polytechnicum est d'ouvrir des partenariats et notamment une formation en lien avec une université chinoise.

Suite à un déplacement à Pékin, le Président Nicolas Chaillet et la responsable de la cellule internationale d'UBFC, ont pris un certain nombre de contacts.



XI'AN JIAOTONG UNIVERSITY concerne plus spécifiquement le Polytechnicum de par son activité orientée sciences de l'ingénierie : N°1 en power ingénierie en Chine et n°3 en mécanique. Cette université chinoise représente 32 000 étudiants. C'est pourquoi Nicolas CHAILLET a proposé au COPIL de traiter le dossier au niveau du Polytechnicum.

L'UTBM ayant déjà des accords avec cette université, notamment dans le champ matériaux et procédés, est chargé du suivi du projet.

Une première réunion s'est tenue le 12 janvier 2018 par visio-conférence avec des représentants de l'école d'ingénieurs

spécialisée en génie mécanique de l'Xi'an Jiaotong University.

Cette école ne recouvre pas l'ensemble des domaines des écoles du pôle, mais l'université à laquelle elle est rattachée peut répondre aux besoins de l'ensemble des écoles membres. Xi'an Jiaotong University a un programme de recherche universitaire regroupant neuf domaines : l'ingénierie, la médecine, l'économie, la gestion, l'art, le droit, la philosophie et l'éducation, avec un accent sur les sciences et l'ingénierie.

Leur stratégie est un peu différente mais il existe des objectifs convergents.

Le partenariat proposé par XI'AN JIAOTONG UNIVERSITY :

La proposition des représentants chinois est d'installer une antenne du Polytechnicum sur le site de Xi'an Jiaotong University : La Chine développe une politique d'implantation de structures pour pouvoir déployer une pédagogie européenne sur place. Cette politique est soutenue par les gouvernements locaux et les ministères.

Par ailleurs, si le Polytechnicum décide de développer un partenariat avec cette université, l'UTBM, très engagée dans une autre université à Shanghai, en plus de celui avec Xi'an Jiaotong University, se doit d'informer le réseau des UT pour accord.

Aussi, le COPIL considère qu'il est nécessaire, au préalable de toute proposition de partenariat :

- Etudier la stratégie de l'internationalisation d'UBFC,
- Définir la stratégie internationale au niveau du Polytechnicum en cohérence avec celle d'UBFC,
- Réfléchir sur les moyens financiers et humains qui peuvent être investis dans ce partenariat.

L'UTBM ayant déjà des accords avec cette université est en charge du suivi du projet.

2.2.6.2 SYMPOSIUM FRANCO-CHINOIS

Sous le patronage du Ministère de l'Éducation chinois, l'association China Education Association For International Exchange (CEAIE) et l'Université de Hefei, ont organisé en collaboration avec la Région Bourgogne Franche-Comté et UBFC, un symposium intitulé "coopération universitaire des sciences appliquées" le 15 novembre 2018. La délégation était composée des représentants d'une vingtaine d'universités émanant des provinces de Chine (Anhui, Beijing, Guizhou, Heilongjiang, Hunan, Chenddu, Fujian, Haikou...). Trois représentants de CEAIE étaient présents y compris la Secrétaire générale Madame Zhou Yan.



Yujun CAO, Maître de conférences à l'ISAT de Nevers, présente le Polytechnicum.

A droite : Michel DE LABACHELERIE, représentant d'UBFC

Cette rencontre s'est organisée de la manière suivante :

- 14 novembre 2018, Dîner avec la délégation chinoise et française. Le Polytechnicum était représenté par Bernard CRETIN le Vice-Président du pôle accompagné par Yujun CAO, Maître de conférences à l'ISAT de Nevers.
- 15 novembre 2018, Symposium franco-chinois / Forum (voir le programme en détail). Le Polytechnicum était représenté par Christèle Marchand, la coordinatrice du pôle et par Yujun CAO, Maître de conférences à l'ISAT de Nevers parlant chinois.

Préparée en collaboration avec la coordinatrice, une présentation du Polytechnicum a été réalisée par Yujun CAO (en français et en chinois) et a suscité un grand intérêt pour les écoles du Polytechnicum de la part des représentants des universités chinoises (sélection des candidats, formation français/anglais, implication d'entreprise, évaluation des enseignants, etc.) et plus généralement sur le système des écoles d'ingénieurs.

Résultats des échanges qui ont suivi cette présentation :

- Prise de contact avec 14 (parmi les 24) universités chinoises (carte de visite et/ou coordonnées wechat) durant le symposium.
- Plusieurs universités ont manifesté des intérêts pour collaborer avec le Polytechnicum, mais au niveau licence (Bachelor), les programmes en anglais sont privilégiés.
- Echanges ultérieurs et plus précis avec 5 universités

Un rapport précis sera présenté au COPIL 18 janvier afin qu'il définisse la suite à donner à cette rencontre.



Madame Zhou Yan, Secrétaire générale du CEAIE et Yujun CAO

2.2.6.3 DÉFINITION D'UNE POLITIQUE INTERNATIONALE

Le développement de partenariats internationaux et notamment en direction de la Chine, est l'un des axes stratégiques du Polytechnicum. Ceci représente un gros travail de coordination entre les établissements membres et nécessite une définition d'une politique d'internationalisation propre au Polytechnicum. Dans un souci de cohérence, cette politique se doit d'être une déclinaison de celle d'UBFC.

Déjà très liée par des partenariats importants avec la Chine, le COPIL a décidé que ce projet sera porté par l'UTBM au cours de l'exercice 2018/2019.

3 ÉTAT FINANCIER

L'année 2017/2018 n'a pas engendré beaucoup de frais si ce n'est les déplacements et les frais de mission principalement pris en charge par les établissements.

La dépense la plus notable a été consacrée à l'organisation du séminaire et au lancement officiel du Polytechnicum. (Cf. tableau ci-dessous).

DEPENSES	Budget	Réalisé	Financiers/ligne budgétaire	Observations
1 Pédagogie	2 000 €	2 000,00 €	Etablissements	
2 Projets en lien avec les entreprises				
Promotion Docteur-Ingénieur	5 000 €	0,00 €		Réunions de travail par Visio-conférence. Pas de frais engagé
Développement des contrats de plateformes de recherche	- €			
3 International				
Développement des partenariats trans-frontalier	3 000 €	0,00 €		Non réalisé
Recherche de financement "Communauté du savoir"				
Partenariats avec d'autres universités et écoles étrangères	5 000 €	0,00 €		Réunions de travail par Visio-conférence. Pas de frais engagé
4 Communication				
Adaptation du logo Polytechnicum à la charte graphique d'UBFC		217,00 €	PIM UBFC	
Charge de site Internet	2 500 €	0,00 €		reporté 2019. Projet en cours
Création d'outils de communication (goodies, flyers, etc.)		0,00 €		reporté 2109. Projet en cours.
Évènementiel : lancement officiel du Pole IM d'UBFC		1 440,00 €	PIM UBFC	Commun avec le séminaire (meme journée)
5 Ingénieur Managers Tours				
Location Bus	23 850 €			
Assurance	520 €			
Publicité Publications	7 300 €			
Déplacement Missions	19 800 €			
		0,00 €	Co-financement Conseil Régional/UBFC /Etablissements membres	Demande de co-financement via AAP "Vie étudiante" de la Région. La réponse tardive de la région a entraîné le report du projet pour l'année 2019
6 Autres coûts				
Réunions COPIL - COS	1 500 €	1 500,00 €	PIM UBFC	Finalemnt financés par les établissements
Séminaire annuel	3 000 €	1 291,79 €	PIM UBFC	L'écart s'explique par la mutualisation des coûts avec l'évènementiel de lancement
Abonnement site Internet	1 000 €	0,00 €	informatique UBFC	Le passation des contrats d'hébergement est en cours.
TOTAL	74 470 €	6 448,79 €	8,66%	
TOTAL sans l'Ingénieur Manager Tour	23 000 €	6 448,79 €	28,03%	

CONCLUSION

Au cours de l'année 2018, la COMUE UBFC s'est structurée en 7 pôles thématiques dont le Polytechnicum. Dans ce cadre, les schémas stratégique et opérationnel du Polytechnicum découlant de l'accord de consortium ont été rédigés. Pour chaque objectif, des actions permettant, d'une part, de développer le pôle d'Ingénierie et de Management et, d'autre part, de l'articuler à la stratégie globale d'UBFC ont été déclinées. Ce travail important a nécessité la définition d'une méthodologie de travail avec un fonctionnement en mode projet, impliquant largement l'ensemble des acteurs concernés, et en lien avec les espaces décisionnaires (COFIL du Polytechnicum, bureau et instances d'UBFC) et les groupes de travail opérationnels.

Beaucoup de projets communs ont d'ores et déjà été menés entre établissement notamment dans le domaine de la formation (double-diplômes et doubles-cursus) ou de la communication (création du nouveau logo et lancement officiel du Polytechnicum). D'autres ont été initiés, comme les partenariats avec d'autres structures locales (ÉSTA, ESTP, CESI) ou internationales (Universités Chinoises).

En plus des projets d'ores et déjà initiés, le séminaire fut l'occasion de définir les actions prioritaires, en lien avec la stratégie globale du Polytechnicum, pour l'année 2019 :

- Continuer le développement de la stratégie de communication du Polytechnicum : développement d'outils communs de communication, mise en place et actualisation d'un sous-site WEB dédié au Polytechnicum en lien avec le futur site web d'UBFC ; rédaction et diffusion des actualités du Polytechnicum notamment à travers la newsletter d'UBFC et les réseaux sociaux, la participation à des salons, etc. ; réalisation d'une plaquette de présentation du Polytechnicum en français/anglais (automne 2018) et d'outils de communication,
- Faire la promotion des écoles et, plus généralement de l'enseignement supérieur avec l'organisation de l'Ingénieur Manager Tour,
- Poursuivre le développement de projets en lien avec la formation : Elaborer avec les écoles, de nouveaux diplômes conjoints, ou de doubles diplômes et valoriser ces partenariats académiques,
- Initier la promotion du doctorat et des métiers de la recherche : sensibilisation des étudiants sur les avantages de la thèse pour leur futur professionnel et développer une démarche auprès des entreprises.
- Poursuivre la mise en place de partenariats notamment avec l'Institut Supérieur des Beaux-Arts (ISBA) à Besançon et l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Dijon.

Bernard CRETIN quittant ses fonctions de Directeur de l'ENSMM, c'est une nouvelle équipe d'animation du Polytechnicum qui assurera la coordination de ces projets. Nommé parmi des représentants des établissements déjà bien impliqués dans le projet, nul doute que ce nouveau binôme s'attachera à poursuivre la stratégie du Polytechnicum telle qu'elle a été définie et ce, au sein d'UBFC et en collaboration avec l'ensemble de la collectivité de l'enseignement supérieur du site Bourgogne Franche-Comté.



Rapport d'activités Polytechnicum Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC

Années 2019 et 2020



SOMMAIRE

1 – Présentation du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC	1
a. Elements de contexte.....	1
b. Les membres	1
c. La gouvernance	2
d. L'animation du Polytechnicum.....	2
2 – Missions et objectifs du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC 2	2
a. Les missions du Pôle.....	2
b. Les objectifs du Pôle.....	3
c. Les axes prioritaires de la feuille de route du Polytechnicum	3
3 – Actions menées par les membres du Polytechnicum en 2019 et 2020	4
a. Domaines de la formation, orientation et insertion professionnelle	4
b. Domaine de la recherche	5
c. Domaine de la vie étudiante	8
d. Domaine des relations internationales	9
e. Domaine des relations entreprises et de l'entrepreneuriat	10
f. Domaine de la communication et de la promotion	11
4 – Aspect budgétaire	12
Annexe n° 1	13

1 – Présentation du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC

a. Elements de contexte

Initialement sous statut d'association créée en 2010, les établissements membres du Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté ont mené ensemble plus d'une trentaine de projets communs autour de l'entreprise, de l'égalité des chances, de formations innovantes et de promotion de l'enseignement supérieur. Fort de ces expériences, ils se sont engagés au sein de la COMUE UBFC en constituant le Pôle d'Ingénierie et de Management, premier pôle thématique structurant d'UBFC. La signature d'un accord de consortium, validé par le CA d'UBFC en date du 31 mai 2017, valide ainsi leur volonté de mener une collaboration étroite au sein d'UBFC.

Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC

Le Polytechnicum est issu d'un constat : si l'attractivité de chacune des écoles du Polytechnicum ne fait plus débat, un pôle thématique à double culture ingénierie & management permet de constituer une force en Bourgogne-Franche-Comté sur ces deux domaines, de donner un périmètre plus élargi aux actions communes et de contribuer à renforcer l'attractivité d'UBFC sur le plan national et international, visant à :

- proposer un écosystème élargi d'activités de recherche, d'innovation et de valorisation tournées vers le monde socio-économique, au bénéfice des formations d'ingénieurs et de managers.
- développer l'attractivité des formations proposées sur notre territoire à destination des étudiants régionaux, nationaux et internationaux.
- donner à tous leurs futurs diplômés un socle de connaissances et de compétences scientifiques, techniques et managériales leur permettant de jouer un rôle déterminant pour répondre aux enjeux de notre société, de s'adapter et de contribuer aux évolutions technologiques et aux transitions scientifiques et sociétales.

b. Les membres

Le Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC regroupe 10 écoles d'ingénieur.e.s et de management : des composantes de l'Université de Bourgogne (ESIREM, ISAT, IAE DIJON), des composantes de l'Université de Franche-Comté (ISIFC et IAE de Franche-Comté), ainsi que l'Université de Technologie Belfort Montbéliard (UTBM) et les Grandes Écoles et Instituts de la région (ENSMM, Burgundy School of Business, AgroSup Dijon, Arts et Métiers).



c. La gouvernance

La gouvernance du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC (cf annexe 1) est animée par un binôme :

- **le Responsable, coordinateur et Vice-Président de la COMUE UBFC en charge du Polytechnicum** ⇒ En 2019 et en 2020, cette fonction fut occupée par Pr Luis LE MOYNE, Directeur de l'ISAT
- **le Co-coordonateur** ⇒ En 2019 et en 2020, cette fonction fut occupée par Vincent ARMBRUSTER, Directeur de l'ISIFC

La gouvernance est structurée autour des instances suivantes :

- **COmité de PILotage – COPIL** ⇒ En 2019 et en 2020, 16 réunions de COPIL se sont tenues, dont 3 en présentiel.
- **COmité de PILotage Elargi – COPIL Elargi** ⇒ En 2019 et en 2020, une réunion de COPIL Elargi initialement prévue le 17 avril 2020 a été annulée au vu de la crise sanitaire et du confinement imposé.
- La mise en place du **Comité d'Orientation Stratégique (COS)** tel que définit dans l'accord de consortium se fera dans un deuxième temps.

d. L'animation du Polytechnicum

L'animation du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC (cf annexe 1) est assurée par :

- **La chargée de coordination du Polytechnicum** ⇒ Christèle MARCHAND a occupé cette fonction jusqu'en avril 2019. Depuis septembre 2019, celle-ci est assurée par Catherine SILVANT.
- **Les groupes projets** : pour chaque projet porté par le Pôle, le COPIL désigne un groupe projet, constitué par des référents de chaque établissement, dont le rôle est de coordonner la mise en place et l'avancée du projet. ⇒ De septembre 2019 jusqu'en décembre 2020, 3 groupes projets ont été mobilisés :
 - Le groupe « Communicants »
 - Le groupe « Entrepreneuriat »
 - Le groupe « Relations partenariales Afrique »
- **Assemblée Générale et Séminaire annuel** ⇒ Au vu des évolutions du Pôle en 2019 et du contexte sanitaire dû à la COVID19 en 2020, ces événements ont été reportés en 2021.

2 – Missions et objectifs du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC

a. Les missions du Pôle

Conformément aux missions d'UBFC, décrite dans du Décret n°2015-280 du 11 mars 2015, le Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC a pour mission de structurer et de renforcer les liens entre recherche, formation et valorisation et de développer les synergies entre écoles et universités. Les membres du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC décident de mettre en commun leurs compétences, à la fois différentes et complémentaires, des ressources et des moyens en vue de la réalisation d'un projet et/ou d'actions communes afin de :






- sensibiliser, informer et promouvoir la poursuite d'études dans l'Enseignement Supérieur, notamment dans les écoles d'ingénieur.e.s et de management en communiquant sur les métiers de l'ingénierie et du management
- donner à tous leurs futurs diplômés un socle de connaissances et de compétences scientifiques, techniques et managériales leur permettant de jouer un rôle déterminant pour répondre aux enjeux de notre société, de s'adapter et de contribuer aux évolutions technologiques et aux transitions scientifiques et sociétales,
- permettre à leurs diplômés de contribuer au développement économique des territoires et aux performances des entreprises;
- donner aux étudiants la capacité à assumer des responsabilités de management, de gestion de projet et d'équipe, dans leur vie étudiante et professionnelle, par le sens de l'engagement et des relations humaines dans un contexte international,
- les accompagner dans la définition de leur projet professionnel individuel, notamment par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

b. Les objectifs du Pôle

Pour ce faire, les membres du Polytechnicum se sont engagés à bâtir un programme de collaboration visant plusieurs objectifs décrits dans l'accord de consortium.

- ⇒ Faire émerger, impulser et fédérer des projets de développement entre ses membres à destination des étudiants
- ⇒ Favoriser les transferts de savoirs et d'expériences
- ⇒ Développer des projets de développement, de formation, de recherche ou de valorisation entre ses membres, en lien avec les thématiques du pôle
- ⇒ Contribuer au développement socio-économique des territoires par l'appui à l'entrepreneuriat et les projets collaboratifs

c. Les axes prioritaires de la feuille de route du Polytechnicum

<p>Structuration et visibilité</p> 	<p>Rendre l'offre de formation cohérente et plus lisible pour les étudiants et employeurs Contribuer au développement du sentiment d'appartenance à la communauté d'UBFC</p>
<p>Evaluation, Adaptation</p> 	<p>Développement de synergies entre établissements en termes de formation (doubles diplômes, diplômes croisés, coopération pédagogique,...)</p>
<p>Rayonnement Attractivité, Mobilité</p> 	<p>Développer des actions de coopérations internationales</p>
<p>Enjeux sociétaux</p> 	<p>Organiser des actions communes de promotion et de communication pour conserver les talents en région</p>
<p>Insertion</p> 	<p>Promouvoir le doctorat et les métiers de la recherche Développer la culture entrepreneuriale et des formations dédiées à l'entrepreneuriat et au développement de l'esprit d'entreprendre dans l'enseignement supérieur.</p>

3 – Actions menées par les membres du Polytechnicum en 2019 et 2020

Les membres du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC ont construit des projets communs et réalisé des actions inter-établissements sur les années 2019 et 2020 dans les domaines suivants :

a. Domaines de la formation, orientation et insertion professionnelle



Développement de double diplôme Ingénieur-Manager - AgroSup Dijon, ESIREM et IAE DIJON

Dans le cadre des parcours personnalisés de formation, il est proposé aux élèves

ingénieurs de dernière année (niveau bac +5) d'AgroSup Dijon ou de l'ESIREM de réaliser un parcours bi-diplômants Ingénieur et Master 2 « Management et Administration des Entreprises » de l'IAE DIJON. Le parcours de M2 est construit au regard du parcours antérieur de l'étudiant – validation des acquis de 1^{ère} et 2^{ème} année. Ce parcours Double Compétence Management Général leur permet de suivre le Master et d'obtenir un diplôme en gestion, en plus de leur diplôme d'Ingénieur. Sur l'année universitaire 2019-2020, l'IAE DIJON a accueilli 18 étudiants d'Agrosup et 23 étudiants de l'Esirem.



Création d'un cycle préparatoire intégré AgroSup Dijon-ESIREM

AgroSup Dijon et l'ESIREM sont associés dans le concours Geipi-Polytech (concours post bac) pour

proposer aux étudiants un cycle préparatoire intégré sur 2 ans. Ainsi, les étudiants se préparant à entrer en 1^{ère} année de cycle ingénieur à AgroSup Dijon ou à l'ESIREM suivent, dans les locaux de l'ESIREM, une partie d'enseignements communs. Ce cycle préparatoire est réalisé en partenariat avec l'UFR SVTE de l'université de Bourgogne (Unité de Formation et de Recherche Sciences Vie, Terre et Environnement).

A la rentrée 2019, le nombre de places offertes a été doublé pour AgroSup Dijon (50 places). A la rentrée 2020, 73 étudiants de l'ESIREM et 50 d'AgroSup Dijon ont suivi ce cycle préparatoire. En fin de cycle, les étudiants intègrent directement le cursus ingénieur AgroSup Dijon ou ESIREM en 1^{ère} année.



Coopération pédagogique - Arts et Métiers et ESIREM

Les étudiants de 5^{ème} année de l'ESIREM passent une semaine sur le campus de Cluny des Arts et Métiers pour suivre un module de formation de 22h d'initiation aux procédés de fabrication industrielle de forgeage et fonderie des métaux.



Coopération pédagogique - Arts et Métiers et ENSMM

Les deux écoles proposent à leurs étudiants un semestre d'échange en 3^{ème} année (S9). Il s'agit ici de donner la possibilité aux élèves des 2 établissements de suivre un semestre de spécialité (option / expertise) en fin de cursus dans l'établissement partenaire. Le flux est actuellement de 2 élèves entrants et 2 élèves sortants.

Développement de double diplôme Ingénieur-Manager - BSB et ENSMM

BSB et l'ENSMM proposent à leurs étudiants un double diplôme Ingénieur-Manager. Les étudiants ingénieurs ne réalisent pas leur stage de fin d'étude à l'ENSMM et intègrent BSB au second semestre de Master 1 (programme Master Grande Ecole). Ils bénéficient d'un semestre d'adaptation et sont ensuite intégrés en Master 2. Ils ont alors la possibilité de rejoindre les spécialisations de BSB, les programmes en alternance de BSB ou encore les MSc. Les élèves du double diplôme valident 5 semestres à l'ENSMM et 3 semestres à BSB avec une thèse professionnelle en fin de cursus. A la fin de leurs études, les étudiants sont double-diplômés du programme Master Grande Ecole de BSB et du programme Ingénieur de l'ENSMM. Le flux est actuellement de 5 élèves environ par an.

Coopération pédagogique – BSB et ISIFC

Des cours de marketing sont dispensés au sein du master international de l'**ISIFC de Besançon** par un professeur de l'école (Patrice Piccardi), en lien avec les travaux conduits au sein de la Chaire de recherche de **BSB**, EMMAS « Évaluation Médico-Marketing des Allégations de Santé », en partenariat avec CEN Biotech et CEN Nutriment depuis 2008.

Développement d'une nouvelle formation d'ingénieur de spécialisation en microtechniques et santé – ISIFC et ENSMM

L'ENSMM et l'ISIFC sont en cours de développement d'une formation d'ingénieurs de spécialisation (BAC+6) en microtechniques et santé à destination des ingénieurs désirant se spécialiser dans ces deux approches

Cette thématique sera reconduite sur la feuille de route 2021/2022.

b. Domaine de la recherche

Les membres du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC s'appuient sur des laboratoires de recherche, à considérer dans le périmètre du Pôle.

Sigle	Membres des pôles thématiques (UR, Structures féd., PIA, ED...)	Représentants
Agro Ecologie	Laboratoire d'Agroécologie	LEMANCEAU Philippe
CEREN	Centre de Recherche sur l'Entreprise (droit privé)	ASSELINÉAU Alexandre
CESAER	Centre d'économie et sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux	RENAHY Nicolas
CREGO	Centre de Recherche en Gestion des Organisations	FILSER Marc Puis RENAUD Angèle
DRIVE	Département de Recherche en Ingénierie des Véhicules pour l'Environnement	SENOUCI Sidi-Mohammed
FEMTO-ST	Institut Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologies	LARGER Laurent
ICB	Laboratoire Interdisciplinaire CARNOT de Bourgogne	DEREUX Alain

LaboMaP	Laboratoire des Matériaux et Procédés	POULACHON Gérard
LE2I	Laboratoire Electronique, Informatique et Image	GINHAC Dominique
LNC	Lipides Nutrition Cancer	LAGROST Laurent
PAM	Procédés Alimentaires et Microbiologiques	BENEY Laurent
LISPEN	Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes Physiques Et Numériques (Arts et Métiers)	MERIEUNE Frédéric

Exemples d'actions inter-établissements et de projets communs de recherche menés sur les années 2019 et 2020 entre les membres du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC

Unité de recherche	Contact	Actions / projets menés en 2019/2020
LaboMaP	Gérard POULACHON (Arts et Métiers)	Laboratoire des Matériaux et Procédés : Projet avec l'ISAT/FEMTO-ST dans le cadre ISITE avec équipe MUB
CEREN – EA 7477 (Centre de Recherche sur les Entreprises) de BSB CESAER – UMR 1041 (Centre d'Économie et Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux) de l'INRAE-AgroSup Dijon	Sophie Reboud et Marc Ingham (BSB) Corinne Tanguy. (l'INRAE-AgroSup Dijon)	En 2019, l'article académique suivant a été publié dans Technology Analysis and Strategic Management, revue classée CNRS-FNEGE 3. Il a été co-écrit par deux chercheurs du CEREN – EA 7477 (Centre de Recherche sur les Entreprises) de BSB – Sophie Reboud et Marc Ingham – et un chercheur du CESAER – UMR 1041 (Centre d'Économie et Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux) de l'INRAE-AgroSup Dijon – Corinne Tanguy. Laperche, B., Djellal, F., Boutillier, S., Ingham, M., Liu, Z., Picard, F., Reboud, S., Tanguy, C., Uzunidis, D. Innovating for elderly people; The Development of Geront'innovations in the French Silver Economy. Technology Analysis and Strategic Management, 2019, 31,(4): 462-476. CNRS 3, FNEGE 3, HECERES B Corinne Tanguy a également participé aux travaux de recherche menés au sein de l'Axe Entrepreneuriat et Innovation du CEREN, dans le cadre de la Chaire de recherche « Évolution des Business Models dans la filière agroalimentaire » (2017-2020), en partenariat avec le pôle de compétitivité Vitagora.
CREGO	FILSER Marc Puis RENAUD Angèle	Centre de Recherche en Gestion des Organisations : les membres du CREGO rattachés à l' IAE DIJON et l'IAE de Franche-Comté collaborent dans le cadre des contrats de recherche signés avec l'ANDPC et La Bande à Coco.
DRIVE	SENOUCI Sidi-Mohammed	Département de Recherche en Ingénierie des Véhicules pour l'Environnement : ISAT et UTBM : projet région SUSTRAM avec une thèse en codirection. ISAT et UTBM : projet région DELIVAIR en cours d'instruction. ISAT et Arts et Métiers : Projet région BATEM qui n'a malheureusement pas été retenu.

FEMTO ST / MN2S	ARAB POUR YAZDI Mohammad (UTBM)	UTBM : Co-encadrement de thèse avec l'ENSMM Thèse en co-direction sur les films minces thermoélectriques
FEMTO-ST/Energie	Robin Roche (UTBM)	Nombreux projets entre UTBM et l'ENSMM et quelques uns avec le DRIVE de l'UB . ANR, H2020...
FEMTO-ST/MN2S	Pascal Briois (UTBM)	ESIREM (labo ICB) / UTBM (labo FEMTO)/DIAMATEC, contrat Ciffre Étude : modélisation et optimisation du frittage d'alliages pour outils abrasifs diamant ESIREM (labo ICB)/ UTBM (labo FEMTO), Projet région PilotHy : réalisation d'une pile à combustible à oxyde solide conductrice du proton ESIREM (labo ICB)/ UTBM , Projet EUR Cocasse : alliage à hautes entropies.
FEMTO-ST/DISC	Oumaya Baala (UTBM)	UTBM : Co-encadrement de thèse avec l'ENSMM
FEMTO-ST/RECITS	Nathalie Kroichvili (UTBM)	<u>Partenariats de RECITS/Pôle Humanités :</u> Agrosup : partenariat avec le laboratoire CESAER (INRA/AgroSup - Dijon) dans le cadre du projet PIA3 Territoire d'Innovation Nord Franche-Comté (évaluation du projet et des transformations du territoire) IAE DIJON : collaboration sur le Master Mention Management (co-accréditation IAE/UTBM), les masters ayant une dimension formation à et par la recherche. <u>Partenariat de l'UTBM :</u> ENSMM : collaboration dans le cadre de la Communauté du savoir (appel à projets annuel pour accompagner la recherche)
laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne ICB/PMDM	Sophie Costil (UTBM)	UTBM, en lien avec l'ENSMM pour le pôle S-MART Franche-Comté : projet MEREODFAM
ELLIADD/ER COS	Jean-Claude Sagot (UTBM)	Partenariat entre UTBM et Arts et Métiers , en particulier avec Frédéric Mérienne, Professeur des Universités aux Arts et Métiers et responsable de l'institut image de Chalon-sur-Saône dédié à la thématique de l'immersion virtuelle utilisant des technologies de la réalité virtuelle et réalité augmentée au service de l'industrie 4.0. Le partenariat s'est mis en place en 2020 dans le cadre du montage du projet CONTINUUM (Continuité collaborative du numérique vers l'humain) qui a été récemment retenu, labélisé, dans le cadre de l'appel à projet EQUIPEX+ (Equipements Structurants pour la Recherche).

Autre exemple de collaboration :



Chaque année, depuis 2017, les membres du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC contribuent au marathon d'innovation ouverte en santé « Hacking Health » de Besançon organisé en octobre dont l'ISIFC est un des co-organisateur

Qu'est-ce que le Hacking Health de Besançon ?

- des conférences et ateliers pour s'acculturer à l'innovation en santé tout au long de l'année.
- un marathon d'innovation en santé pour trouver des solutions à des problématiques en 48 h chrono.
- une couveuse pour incuber les projets à l'issue du marathon et les faire éclore rapidement.
- un showroom pour découvrir en avant-première des innovations non encore commercialisées.

Malgré le contexte et grâce au respect d'un protocole sanitaire exigeant, la 4e édition du Hacking Health de Besançon s'est déroulé à l'UFR Santé du 16 au 18 octobre 2020. Sur 111 participants, ont participé : **40 étudiants d'ISIFC, 13 de l'ENSMM, 19 de l'ESIREM et 10 de l'ESTA** (Ecole partenaire du Polytechnicum)

Les 13 équipes, rassemblées autour de leurs porteurs de défis, sont toutes parvenues à d'incroyables solutions ! Elles ont su tirer le meilleur des ressources mises à leur disposition : profusion de matière grise, variété des compétences chez les participants comme les coach, imprimantes 3D et capteurs électroniques du fablab... auxquelles s'est ajoutée une bonne dose d'inventivité et de bonne humeur !

L'incubateur de startups Déca BFC, partenaire de l'évènement, a estimé que six des treize projets pouvaient entrer en phase de pré-incubation, niveau jamais atteint jusqu'ici.

Initialement local, cet évènement s'impose comme aujourd'hui comme un des évènements fédérateurs régionaux, offrant une visibilité internationale avec des acteurs provenant de multiples pays (Suisse, Taïwan, Canada). Pour exemple, en 2019 le hacking health était co-animé avec M. Luc Sirois, innovateur en chef du Québec.

Cette thématique sera reconduite sur la feuille de route 2021/2022.

c. Domaine de la vie étudiante

En 2020, le contexte sanitaire dû à la COVID19 a contraint à reporter certains événements en 2021.



Organisation à Dijon d'un tournoi sportif entre 5 écoles - AgroSup Dijon, ESIREM Dijon, ENSAIA Nancy, VétagroSup Clermont, ENGEES Strasbourg

« Tournoi des 5 ballons », tournoi sportif organisé conjointement par les élèves de l'ESIREM et AgroSup Dijon regroupant 5 écoles d'ingénieur autour de 5 sports de balle : football, rugby, hand-ball, volley et basket pendant un week-end (600 participants).



Mise en place d'un partenariat avec UBER EATS par le BDE de l'IAE DIJON

Le BDE de l'IAE DIJON a mis en place un partenariat avec UBER EATS. Les offres obtenues ont été accessibles à tous les étudiants de l'université de Bourgogne et notamment aux étudiants de l'Esirem. Les étudiants ont pu bénéficier de plusieurs codes promotionnels donnant lieu à des remises sur leurs commandes.



Participation des élèves à des événements communs

Les élèves de l'ISIFC participent aux soirées organisées par le BDE de l'ENSMM. De même, les élèves des deux écoles se retrouvent sur des événements sportifs communs : Beach Volley, Besac Student Cup, etc.



Participation à l'organisation du Festival International de Musique Universitaire (FIMU) de Belfort

Dans un contexte normal, l'UTBM participe à l'organisation du FIMU avec l'ESTA et réalise l'UTBM innovation crunch TIME où sont invitées l'ESTA et les écoles du polytechnicum.

Cette thématique sera reconduite sur la feuille de route 2021/2022 en collaboration avec le Pôle Vie Etudiante d'UBFC.

d. Domaine des relations internationales



Suite au Comité de pilotage du Polytechnicum du 13 décembre 2019, il a été proposé la mise en place d'un **groupe projet avec les interlocuteurs Relations partenariales / internationales** des écoles du Polytechnicum. La thématique était la suivante : développer les relations partenariales / internationales sur l'Afrique.

Une première réunion en janvier 2020 a permis aux participants de se connaître, d'échanger sur leurs partenariats et leurs actions au sein des écoles. Suite à la pandémie, nous avons suspendu les réunions.

Au lancement du programme « Partenariats avec l'enseignement supérieur africain » (PEA) : la France renforce son soutien aux universités africaines » en avril 2020, le Polytechnicum s'est rapproché du Pôle Fonctionnel RI d'UBFC pour être force de proposition dans une réflexion globale UBFC.

Suite aux webinaires organisés par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), l'Agence Française de Développement (AFD), le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et l'Agence Campus France, il a été décidé de ne pas poursuivre la démarche au vu des attendus du cahier des charges (ciblage de pays en zone rouge, nécessité de partenariat avec des établissements n'ayant pas bénéficié d'aides,...).

Cette thématique sera reconduite sur la feuille de route 2021/2022 en collaboration avec le Pôle Relations Internationales d'UBFC.

e. Domaine des relations entreprises et de l'entrepreneuriat



La promotion de l'entrepreneuriat est un des objectifs partagés par les membres du Polytechnicum. De fait, il a été proposé, en comité de direction de février 2020, de travailler sur cette thématique, notamment en participant à la Semaine de l'Entrepreneuriat Étudiant coordonnée par le PEPITE BFC (septembre 2020).

La mission du Polytechnicum étant d'impulser ce projet de collaboration, **un groupe projet Entrepreneuriat** a ainsi été créé en associant un représentant de chaque établissement et en coordination avec le service Entrepreneuriat PEPITE BFC d'UBFC. Certains des représentants sont d'ailleurs référents du Pôle PEPITE BFC au sein de leur structure.

Les chargées de mission du PEPITE-BFC interviennent dans les écoles du Polytechnicum pour des présentations du SNEE (Statut National d'Étudiant Entrepreneur) aux étudiants et sur les différents événements organisés.

Une réunion en avril 2020 a permis aux participants de se retrouver pour certains et de se connaître pour d'autres, d'échanger sur leurs actions au sein des écoles. Pascale BRENET, Directrice de PEPITE-BFC est venue présenter le contexte national de l'Entrepreneuriat Étudiant et de la Semaine de l'Entrepreneuriat Étudiant.

En septembre 2020, les membres du Polytechnicum ont participé au groupe projet animé par Pascale Brenet pour répondre à l'AAP Esprit entreprendre. Dans ce cadre, une action entrepreneuriat portée par le Polytechnicum avec le soutien du PEPITE-BFC a été proposée. Celle-ci sera inscrite dans la feuille de route 2021/2022.

Enfin, du 12 au 15 octobre, à l'occasion de la semaine nationale CREATIV' dédiée à l'entrepreneuriat étudiant organisée par le PEPITE BFC, certains étudiants entrepreneurs et étudiants volontaires des établissements membres du Polytechnicum ont participé à l'animation de la campagne de street marketing relayée par les réseaux sociaux.



Partenariat AgrosSup Dijon et IAE de Franche-Comté.

Mise en place en 2020 d'un **module optionnel** pour les étudiants ingénieurs en agroalimentaire en apprentissage, sur le thème « **Veille et idée d'entreprendre - Initiation à l'entrepreneuriat innovant** ».

Le module a permis de faire découvrir l'entrepreneuriat innovant à partir d'une pédagogie par projet. Il a associé des démarches de veille, de créativité et d'analyse stratégique, concurrentielle et de marché qui débouchent sur la définition d'une proposition de valeur originale et des grandes lignes du modèle d'affaires correspondant.



Participation aux Entrep'

Chaque année, l'IAE DIJON **participe aux Entrep'**, concours d'entrepreneuriat en lien avec les entreprises de la région. Les étudiants de l'IAE

DIJON élaborent un projet de création d'entreprise dans des équipes pluridisciplinaires aux côtés d'étudiants issus d'écoles du Polytechnicum.

En 2019-2020, les équipes dont faisaient partie les étudiants de l'IAE DIJON comptaient aussi des étudiants de l'Esirem, d'Agrosup et de BSB. L'équipe qui a reçu le prix des Entrep' était composée d'étudiants de Licence Gestion à l'IAE DIJON et d'étudiants d'Agrosup.



La plateforme partenariale de l'ENSMM et l'entreprise universitaire Biotika® de l'ISIFC permettent de prendre en charge des projets industriels par des élèves-ingénieurs en bénéficiant d'un co-encadrement industriel et pédagogique, au service de l'innovation et de la compétitivité. Ces deux outils permettent aux entreprises un accès simplifié à l'innovation, grâce aux ressources technologiques et aux compétences des spécifiques des deux écoles.

Ces deux structures travaillent régulièrement en partenariat et depuis 2020 un projet ambitieux est développé pour un client commun au sein des deux écoles

Cette thématique sera reconduite sur la feuille de route 2021/2022 en collaboration avec le Pôle Entrepreneuriat d'UBFC et les partenaires.

f. Domaine de la communication et de la promotion



Depuis déjà quelques années, les communicants des écoles du Polytechnicum et du service communication d'UBFC ont appris à se connaître et se retrouvent régulièrement au sein du **groupe projet Communication**. C'est l'occasion pour eux d'échanger des bonnes pratiques et de mutualiser leurs expériences.

Des modalités de travail en commun se sont développées : AgroSup Dijon et l'ESIREM, se coordonnent lors de la réservation de leurs stands sur le salon Studyràma pour être ensemble et optimiser leur présentation du concours commun GEIPI POLYTECH

En 2020, la crise sanitaire nous a conduit à échanger au sein de ce groupe sur les JPO à distance, l'optimisation des salons virtuels, la remise des diplômes à distance, etc.

En novembre 2019, le groupe projet a coordonné **l'opération Ingénieur.e Manager Tour**.

L'intervention originale proposée par le Polytechnicum d'UBFC consiste en la venue dans les lycées de Bourgogne Franche Comté d'un **bus itinérant d'informations** se déplaçant à la rencontre des lycéen.nes. Ce bus est aménagé de façon conviviale et animé par des étudiant.e.s afin de présenter les métiers d'ingénieur.e.s et du management et des opportunités qu'offrent les différentes écoles présentes en Bourgogne Franche Comté dans ces domaines.

Indicateurs : « déroulement de l'action »

- 31 villes, 32 lycées, 19 jours de tournée
- 3465 lycéens sont montés dans le bus
- Plus de 240 professionnels rencontrés : proviseurs, proviseurs adjoints, conseillers d'orientation, professeurs, etc.

En novembre 2020, au vu du contexte sanitaire et sécuritaire (plan Vigipirate suite attentat de Nice), l'opération Ingénieur.e Manager Tour 2020 a été annulée.

Souhaitant pallier à cela, le Polytechnicum, a proposé aux lycées, via le rectorat, "**les rencontres virtuelles de l'Ingénieur.e Manager Tour**", du 14 au 18 décembre 2020.

Indicateurs : « déroulement de l'action »

- 22 lycées connectés
- 35h de rencontres virtuelles
- 378 élèves ont participé à ces rencontres

Cette thématique sera reconduite sur la feuille de route 2021/2022 en collaboration avec le service communication d'UBFC et les partenaires.



4 – Aspect budgétaire

Le budget prévisionnel du Polytechnicum en 2020 (Extrait du DOB 2020) était :

Dépenses		Recettes	
Actions pédagogiques	8 500	Région (IMT)	42 000
Projets en lien avec les entreprises	8 827	Association Polytechnicum (liquidation)	18 000
Actions Internationales	9 000	CAGB	5 000
Promotion, visibilité	70 000	Dijon Métropole (IMT)	5 000
Fonctionnement	4 000	Autres subventions (IMT) (autres villes et agglomérations, ..)	10 000
		Etablissements membres Polytechnicum	20 327
		Autres	
Total dépenses	100 327	Total recettes	100 327

En 2020, les financements (recettes) du Polytechnicum, Pôle d'ingénierie et de Management d'UBFC, viennent pour une part

- des collectivités partenaires du Pôle (Région Bourgogne-Franche-Comté, Grand Besançon Métropole, Dijon Métropole,..)
- de la liquidation de l'association Polytechnicum à laquelle les membres du Pôle cotisaient
- des cotisations annuelles des membres du Polytechnicum

Annexe n° 1

Structuration du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC

1 - LA GOUVERNANCE

La gouvernance du Pôle est :

- animée par un binôme :
 - le Responsable, coordinateur et Vice-Président de la COMUE UBFC en charge du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC
 - le Co-coordonateur du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC
- structurée autour des instances suivantes:
 - comité de pilotage - COPIL
 - comité de pilotage élargi – COPIL élargi

1.1 Responsable, coordinateur et Vice-Président de la COMUE UBFC en charge du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC

Le Responsable et coordinateur du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC :

- est Membre du Pôle. Il est élu par le COPIL pour une durée maximale de deux ans ou à minima jusqu'à la fin de son mandat de Direction. A chaque fois que possible, l'équilibre est recherché entre les deux territoires Bourgogne et Franche comté pour les deux postes, responsable et co-responsable.
- anime les instances du Pôle et veille à la mise en place des actions et décisions définies en COPIL, en collaboration avec le Co-Responsable et le/la chargée de coordination du Pôle.
- travaille en collaboration étroite avec le/la chargée de coordination du Pôle.

Le Responsable est désigné par le Président d'UBFC Vice-Président de la COMUE UBFC en charge du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC. La désignation par le président est approuvée par le conseil d'administration d'UBFC.

- Le Vice-Président représente politiquement le Pôle auprès des instances et des établissements et partenaires extérieurs.
- En tant que Vice-Président de la COMUE UBFC, membre du bureau d'UBFC, il travaille au sein de l'équipe de gouvernance d'UBFC, articule les liens avec le Pôle et rend compte de ses actions. Il fait remonter et/ou redescendre les projets proposés

1.2 Co- coordinateur du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC

Le Co-coordonateur du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC :

- est Membre du Pôle. Il est élu par le COPIL, pour une durée maximale de deux ans ou à minima jusqu'à la fin de son mandat de Direction. A chaque fois que possible, l'équilibre est recherché entre les deux territoires Bourgogne et Franche comté pour les deux postes, responsable et co-responsable.
- s'engage à travailler à l'animation du Pôle et à la mise en place des actions et décisions définies en COPIL. Il collabore avec le Responsable et le/la chargée de coordination du Pôle.

Le cas échéant, il peut représenter le Vice-Président en charge Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC dans les instances des établissements et auprès des partenaires extérieurs.

1.3 Le Comité de pilotage - COPIL

Il est composé :

- du Président d'UBFC
- du Vice-Président et du Co-coordonateur en charge du Pôle
- des Directeurs des écoles ou instituts Membres du Pôle ou leur représentant ;
- du/de la chargé.e de coordination du Pôle

Le COPIL se réunit une fois par mois en visio-conférence et deux fois par an minimum en présentiel. L'animation est assurée par le Vice-Président du Pôle.

ROLE : il définit et décide des axes stratégiques de développement du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC, des projets et des actions à mettre en place. Ces actions sont transcrites dans une feuille de route, établie sur 4 ans et ajustée suite au séminaire et au bilan annuel d'activités.

Les membres s'engagent à mobiliser leurs ressources pour la réalisation des projets du Pôle. Le COPIL assure le suivi de la mise en œuvre des actions et proposent des actions correctives si besoin.

Annuellement, à l'issue du séminaire, le COPIL est amené à réfléchir et à échanger sur les propositions faites par les groupes de travail pour pouvoir définir les actions prioritaires à mettre en place. Une fois la liste établie et hiérarchisée, le COPIL discute du portage de chaque projet, désigne la ou les personnes qui sont en charge de la construction des actions avec les équipes des établissements et détermine la politique de financements alloués.

Chaque année, le Vice-Président et le Co-Responsable présentent le bilan d'activités du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC aux instances d'UBFC.

1.4 Le Comité de pilotage élargi – COPIL élargi

Il est composé :

- du Président d'UBFC
- du Vice-Président et du Co-coordonateur en charge du Pôle
- des Directeurs des établissements Membres et Associés du Pôle ou leur représentant
- du/de la chargé.e de coordination du Pôle

Pourront être invités, selon les thématiques et après validation du COPIL :

- des Directeurs établissements Partenaires du Pôle ou leur représentant

Le COPIL élargi se réunit deux fois par an minimum en présentiel. L'animation est assurée par le Vice-Président du Pôle.

ROLE : sur proposition de la stratégie établie en COPIL, le COPIL élargi définit entre membres, associés et partenaires, l'organisation, la mise en œuvre et le suivi des projets communs (constitution des groupes projets, calendrier, budget,..).

Les participants s'engagent à mobiliser leurs ressources pour la réalisation des projets du Pôle.

2 – ANIMATION DU POLE

2.1 Chargé.e de coordination du Pôle

La/le chargé.e de coordination du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC :

- o est attaché.e aux services d'UBFC

- travaille en étroite collaboration avec le Vice-Président et le co-responsable du Pôle
- coordonne les actions du Pôle en lien avec les équipes concernées et les services d'UBFC.
- veille à la cohérence générale, du point de vue opérationnel, en liaison avec les équipes de gouvernance et les responsables des autres fonctions notamment les chefs des groupes projet.

Il/elle doit être informé.e de toutes les actions en lien avec les axes du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC menées dans les établissements. Cela lui permet d'assurer sa mission de coordination, d'accompagner les établissements dans leurs actions et d'assurer une communication à la fois cohérente et efficace.

2.2 Les groupes projets

Pour chaque projet porté par le Pôle, le COPIL désigne un groupe projet, constitué de représentants des membres, associés et/ou partenaires participant au projet, dont le rôle est de coordonner la mise en place et l'avancée du projet.

Le COPIL décide du portage de chaque projet, désigne la ou les personnes qui seront en charge de la construction des actions avec les équipes des établissements et détermine la politique de financements alloués.

Les Participants s'engagent à mobiliser leurs ressources pour la réalisation des projets du Pôle (support administratif, logistique, communication, études statistiques, etc.).

Les personnels demeurent en permanence rattachés hiérarchiquement à leur direction fonctionnelle, mais leurs services sont temporairement mis à disposition pour un projet suivant les besoins.

L'ensemble sera coordonné par la/le chargé.e de coordination du Pôle.

2.3 L'Assemblée Générale (AG) et le séminaire annuel

Ces deux événements sont organisés chaque année, sur une journée.

Chacun à leur tour, les établissements membres du Polytechnicum les reçoivent. Ils sont organisés conjointement entre chargé.e de coordination et le chargé/directeur de communication de l'établissement qui reçoit l'évènement.

L'Assemblée Générale (AG) - Matin

Elle est composée :

- du/de la Président(e) d'UBFC et du/de la Président(e) du CAC
- les membres, associés et partenaires du Pôle
- des représentants d'UBFC (services et gouvernance)
- des représentants des équipes opérationnelles des établissements du Pôle
- des représentants des associations étudiantes des établissements du Pôle
- de personnalités extérieures, invitées par le COPIL

Déroulé :

L'AG est un outil de communication à destination de la communauté

- développement du bilan du Polytechnicum, Pôle d'Ingénierie et de Management d'UBFC de l'année écoulée
- interventions en lien avec l'activité du Pôle (témoignage, conférence, ...)
- présentation des axes stratégiques du Pôle élaborés en cohérence avec ceux d'UBFC pour l'année suivante.

Le séminaire annuel – Après-midi

Il est composé :

- du/de la Président(e) d'UBFC et du/de la Président(e) du CAC
- les membres et associés du Pôle
- des représentants d'UBFC (services et gouvernance)
- des représentants des équipes opérationnelles des membres et associés du Pôle
- des représentants des associations étudiantes des membres et associés du Pôle
- de personnalités extérieures, invitées et experts définis par le COPIL

Déroulé :

- o rencontres, échanges et réflexions des représentants des établissements selon leur domaine (recherche, Vie Etudiante, formation,...)
- o en groupe de travail, propositions d'actions à mener en fonction des axes stratégiques définis pour l'année N+1 présentés le matin en AG.
- o Travaux spécifiques par le groupe des Directeurs d'établissements et des experts sur l'orientation stratégique à plus long terme du Pôle (groupe type COS/Comité d'Orientation Stratégique).
- o synthèse des travaux de groupes

Le séminaire annuel renforce la culture d'appartenance au Pôle.

INDICATEURS DE CONVERGENCE D'UBFC EN TERMES DE STRUCTURATION INSPIRATION DE CAMBRIDGE

	BENCHMARK UNIV. CAMBRIDGE	TRAJECTOIRE D'UBFC	INDICATION DE CONVERGENCE (FIN 2021)
1	Autonomie des collèges qui constituent l'université	Les EM sont indépendants les uns des autres	Convergence. Engagement respecté
2	Les collèges sont des institutions autonomes avec leur dotation et leurs biens. Les budgets de recherche (y compris les partenariats socio-économiques) sont gérés par l'Université.	Membres autonomes avec leur propre dotation et propriété, mais ils transfèrent leur dotation de recherche à UBFC.	Convergence partielle mais engagement respecté UBFC gère PIA, ANR et H200 mais UBFC ne gère pas les projets menés avec le monde socioéconomique
3	Chaque collège nomme son propre personnel enseignant; le personnel de recherche permanent et non permanent nommé par Univ. Une double affiliation à l'université et à un collège est possible.	Chaque membre désigne son propre personnel enseignant permanent; le personnel de recherche non permanent nommé au niveau d'UBFC	Pas de convergence mais engagement respecté Bien que l'UBFC définisse le profil de recherche des membres du corps enseignant de tous les membres d'UBFC, légalement, les membres du corps professoral ne sont affiliés qu'à un seul membre d'UBFC.
4	Commissions de recrutement au niveau de l'université	Commissions de recrutement au niveau d'UBFC	Convergence. Engagement respecté mais l'impact dans les classements doit être amélioré par une action coordonnée des membres au niveau du champ bibliométrique « enhanced organisation name »
5	Signature scientifique : Univ. Cambridge	Signature scientifique : Univ. Bourgogne Franche-Comté	Convergence respectant l'engagement.
6	Chaque membre du personnel appartient à un laboratoire au niveau universitaire	Chaque membre du personnel appartient à un laboratoire d'UBFC	Convergence En outre, plusieurs laboratoires associent des personnels de plusieurs EM
7	Installations de recherche gérées au niveau universitaire	Laboratoires opérés au niveau d'UBFC ou conjointement avec le CNRS, INRAE ou l'INSERM	Convergence
8	Inscription des étudiants au niveau universitaire complétée par une affiliation à un collège	Inscription étudiante au niveau UBFC complétée par affiliation à un membre UBFC	Convergence non atteinte Formellement, les étudiants ne sont pas encore inscrits avec une double affiliation UBFC /EM. L'inscription centralisée via une passerelle Internet unique est retardée.
9	Les collèges offrent des fonctions d'enseignement, de logement, de bien-être et d'actions sociales pour le premier cycle.	Les membres d'UBFC exercent des fonctions d'enseignement et d'actions sociales	Critère non applicable En France, l'hébergement et le bien-être des étudiants sont gérés par un service régional (CROUS), en étroite collaboration avec les établissements de l'ESR.

10	diplôme décernés par l'Université de Cambridge: Bachelor, Master, PhD	Niveaux de diplômes décernés par UBFC: Licence, Master, PhD, HDR Toutes les formations liées aux 3 domaines prioritaires de l'ISITE-BFC sont gérées au niveau d'UBFC.	Engagements partiellement respectés. Niveaux de diplômes délivrés par UBFC: PhD, HDR, 16 masters financés par ISITE-BFC. Pour tous les autres diplômes: la signature d'UBFC est prévue à côté de EM.
----	---	--	---

INSTRUMENTS SOUTENANT L'EXCELLENCE ET L'INTERNATIONALISATION COMPARAISONS PAR RAPPORT À LA RÉFÉRENCE UNIVERSITAIRE D'UTRECHT

	UBFC STATUS IN 2015	UBFC Status in 2021	UTRECHT UNIVERSITY BENCHMARK
1	Pas de définition de l'ambition scientifique	3 domaines multidisciplinaires prioritaires: 1) Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents 2) Territoires, environnement, alimentation 3) Soins individualisés et intégrés	4 domaines prioritaires: durabilité, Institutions, Sciences de la vie, Dynamique de la jeunesse
2	Pas de stratégie partagée entre les membres d'UBFC	Stratégie commune mise en œuvre dans le cadre du projet ISITE-BFC	Alliance avec TU Eindhoven (Ingénierie)
3	Manque de visibilité et d'efficacité des réseaux d'anciens étudiants de chaque EM	Embryon de réseau d'anciens étudiants basé sur les masters UBFC. Travaux débutés en mai 2020 pour les masters intégrés dans les Graduate schools et le doctorat. Réseau d'anciens élèves pour tous les étudiants prévu dans le projet IDEES non obtenu suite à l'arrêt du projet ISITE-BFC.	125 000 membres dans le réseau
4	Masters délivrés en anglais < 5	16 masters recherche enseignés en anglais (50 % des masters de recherche)	>50% des masters délivrés en anglais
5	Manque de ressources pour soutenir les alliances internationales	26 alliances internationales liées aux masters UBFC	40 alliances internationales
6	flux entrant d'étudiants européens et nord-américains quasi nul dans les 3 domaines prioritaires de l'ISITE-BFC	Graduate schools visant une compatibilité de l'offre avec le système nord-américain (voir projet SFRI)	Flux entrants d'étudiants européens et nord-américains
7	Une gestion des ressources humaines faiblement liée à l'ambition scientifique	57% des recrutements de professeurs dirigés vers les 3 axes prioritaires.	50% des membres du corps professoral international dans le cœur d'excellence
8	Absence de politique de bourse (fellowship)	politique de bourses mise en places: UBFC juniors / seniors, Tenure Tracks, Coaches	Politique de bourses variée
9	Absence de portefeuilles alloués aux professeurs titulaires	Portefeuilles attribués à 5 PR/DR titulaires emblématiques	Portefeuilles attribués à des professeurs titulaires emblématiques
10	Absence de bourses pour étudiants talentueux	Bourses pour étudiants talentueux financées par ISITE-BFC	Bourses d'études pour étudiants talentueux

Vue d'ensemble des Ressources Humaines
Fonctions de support et de soutien aux projets
Localisées aux sièges d'UBFC, sur les sites de Besançon et de Dijon

unité de compte : ETP	statut			localisation		source de financement			
	total	CDD	TIT	Bes. & Belf.	Dijon	Titre 2	FP	projets	MAD gratuite
Affaires Juridiques	2	1	1	2		1		1	
Agence Comptable	2	1	1		2	2			
Communication	4	3	1	4		1	1	2	
DGS/aff. générales..	4,5	2,5	2	4,5		4	0,5		
Direction des Affaires Financières	12,6	9,8	2,8	9,6	3	3,8	2	6,8	
Ecole Doctorale	7	1	6	5	2	1	2		4
Formation Insertion Professionnelle	8	5	3	7	1	3	1	4	
Présidence	2	1	1	2		1	1		
Recherche et Projet Structurant	5,8	1	4,8	3,8	2	4,8		1	
Relations internationales	5	5		1	4			5	
Ressources Humaines	6	3	3	6		2	2	1	1
Service Informatique	8,8	8	0,8	8,8		1,8	4	3	
Fonctions support	67,7	41,3	26,4	53,7	14	25,4	13,5	23,8	5
unité de compte : ETP	statut			localisation		source de financement			
état à fin 2021	total	CDD	TIT	Bes. & Belf.	Dijon	Titre 2	FP	projets	MAD gratuite
ISITE-BFC	2	2		1	1			2	
NCU - RITM-BFC	6	5	1		6			6	
SFRI -UBFC Integrate	4	4		2	2			4	
EUR EIPHI	3	2	1	2	1			3	
Plateforme Fin de vie	2,7	1,9	0,8	1,9	0,8			2,7	
Pôle santé publique	0,8	0,8		0,8				0,8	
Soutien aux Projets	18,5	15,7	2,8	7,7	10,8	0	0	18,5	0
Total général		57	29,2	61,4	24,8	25,4	13,5	42,3	5
		86,2		86,2		86,2			

Nota :

- les 7 ETP affectés dans les établissements membres ne sont pas comptabilisés ici ;
- les 29,2 ETP de titulaires correspondent à :
 - o 9 Mises à disposition par les établissements membres dont 4 payantes ;
 - o 7 détachements entrants ;
 - o 13,2 positions normales d'activité.

**PROJET DE CONVENTION DE MOYENS RELATIVE AUX FONCTIONS SUPPORT D'UBFC
entre l'Université fédérale de recherche Bourgogne Franche-Comté
et ses membres fondateurs**

LES SOUSSIGNES :

Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC), ayant son siège 32 avenue de l'observatoire - 25000 Besançon, représentée par son Président, d'une part,

ET

L'Université de Bourgogne (uB), ayant son siège esplanade Erasme – BP 27877 – 21078 Dijon Cedex, représentée par son Président,

L'Université de Franche-Comté (UFC), ayant son siège 1 rue Claude Goudimel – 25 000 Besançon, représentée par son Président,

L'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), ayant son siège 90 010 Belfort Cedex, représentée par son Directeur,

L'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSM), ayant son siège 26 rue de l'Epitaphe – 25 030 Besançon Cedex, représentée par son Directeur,

L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM), ayant son siège 151, boulevard de l'hôpital - 75013 Paris, représentée par son Directeur Général,

L'Institut National supérieur des Sciences Agronomiques de l'Alimentation et de l'Environnement (AgroSup Dijon), ayant son siège 26 Boulevard du Docteur Petitjean –BP 27 87999 - 21079 Dijon représenté par son Directeur Général,

L'ESC Dijon-Bourgogne (BSB), ayant son siège 29 rue Sambin – 21 000 Dijon, représentée par son Président du Directoire,

Ci-après dénommés « les Parties » d'autre part.

PREAMBULE :

La présente convention vise à confirmer le caractère fédérateur et original du fonctionnement d'UBFC, en structurant la gestion des moyens humains y afférant.

ARTICLE 1

Il est observé, à la date du 1^{er} juillet 2019, un investissement de 97,86 équivalents temps pleins, dont :

- 38,16 prélevés par les établissements fondateurs sur leur dotation propre travaillent, au sein de ces établissements, aux missions d'UBFC ;
- 7 équivalents temps pleins, sur les 38 postes attribués par le MESRI à UBFC à sa création, sont positionnés au sein des établissements fondateurs pour exercer certaines missions d'UBFC relatives à la politique de site ;
- 52,7 équivalents temps pleins travaillent au siège UBFC.

Il est par ailleurs observé un apport en heures d'enseignement par les établissements membres de 6891 heures dans le cadre des diplômes portés par UBFC.

ARTICLE 2

Dans le cadre des missions d'UBFC, les établissements fondateurs s'engagent à consacrer a minima les moyens humains en termes d'équivalents temps pleins définis aux annexes 1 et 2 qui seront révisés annuellement tel que précisé à l'article 5.

L'annexe 1 retrace la distribution des moyens en ETP entre UBFC et les établissements fondateurs.

L'annexe 2 retrace la répartition des moyens en ETP selon les missions exercées.

ARTICLE 3

Dans le cadre des missions d'UBFC, il est reconnu par les présidents et directeurs des établissements fondateurs d'UBFC une capacité d'interpellation du président d'UBFC sur leurs engagements tels que définis à l'article 2 précité.

ARTICLE 4

Dès qu'il est établi qu'un établissement ne tient pas ses engagements, un dialogue s'engage entre le président d'UBFC et le chef de l'établissement concerné. Si cette situation se répète, l'année suivante, le président d'UBFC peut suspendre l'accès de l'établissement concerné aux fonds de l'ISITE BFC, après avis du conseil des membres.

ARTICLE 5

Un bilan annuel sera présenté en conseil des membres d'UBFC lors de la dernière séance de chaque année universitaire. Il est reconnu par les présidents et directeurs des établissements fondateurs, au profit du président d'UBFC, la compétence de procéder à une évolution de la répartition des besoins ETP. Réciproquement, en ce qui concerne le bilan des missions portées par UBFC, les présidents et directeurs des établissements fondateurs pourront proposer des évolutions de l'organisation interne des différentes thématiques.

Ces besoins sont traduits dans les annexes 1 et 2. Ces dernières sont approuvées annuellement en conseil d'administration des établissements membres.

ARTICLE 6

Cette convention est annuelle, reconductible par tacite acceptation, sous réserve d'une révision annuelle des annexes 1, 2 et 3.

Signé en 8 exemplaires, le 22 janvier 2020

Pour la COMUE UBFC,
Luc JOHANN

Pour l'uB
Alain BONNIN

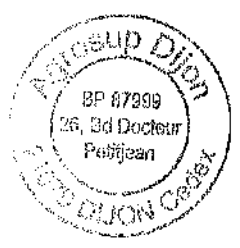
Pour l'UFC
Jacques BAH

Pour l'UTBM
Ghislain MONTAVON

Pour l'ENSMM,
Pascal VAIRAC

Pour l'ENSAM
Laurent CHAMPANEY

Pour AgroSup Dijon,
François ROCHE-BRUYN



Pour L'ESC Dijon
Stéphan BOURCIEU

PROJET DE CONVENTION DE MOYENS RELATIVE AUX FONCTIONS SUPPORT D'UBFC
entre l'Université fédérale de recherche Bourgogne Franche-Comté et ses membres fondateurs

MOYENS HUMAINS DEDIÉS (en ETP) - juillet 2019

	UBFC	UB	UFC	UTBM	ENSMIM	ENSAM	AgroSup	BSB	Total ETP
Nombre d'ETP attribués aux établissements fondateurs pour exercer certaines missions d'UBFC relatives à la politique de site		4	1	1,5			0,5		7
Nombre d'ETP prélevés par les établissements fondateurs sur leur dotation propre et dont les travaux sont consacrés aux missions d'UBFC		17,66	17,25	1,3	1,25		0,7		38,16
Nombre d'ETP UBFC SIEGE	52,7								52,7
Total ETP	52,7	21,66	18,25	2,8	1,25		1,2		97,86

ANNEXE 2

PROJET DE CONVENTION DE MOYENS RELATIVE AUX FONCTIONS SUPPORT D'UBFC
entre l'Université fédérale de recherche Bourgogne Franche-Comté et ses membres fondateurs

REPARTITION DES DOMAINES DE COMPETENCES ENTRE ETABLISSEMENTS – juillet 2019

DOMAINES	UBFC	uB	UFC	UTBM	ENSMIM	ENSAM	AgroSup	BSB	S/Total Membres fondateurs	Total ETP
Numérique	3,8	3,96	1,5	0,2					5,66	9,46
Juridiques	0,5			0,3					0,3	0,8
Ressources Humaines	3,8		2,5	0,8	0,5				3,8	7,6
Achats publics	0,5	0,25	0,25				0,1		0,6	1,1
Agence comptable	1				0,25				0,25	1,25
Services financiers	9,8	4			0,5				4,5	14,3
Formation et réglementation des études	12,2	0,5	0,5				0,5		1,5	13,7
Recherche et Valorisation	13,3	11,45	9	1					21,45	34,75
Sciences arts et culture			2,5						2,5	2,5
Formation tout au long de la vie		1	0,5	0,5			0,5		2,5	2,5
Relations internationales	2	0,5	1,5				0,1		2,1	4,1
Administration générale Communication	5,8									5,8
Total ETP	52,7	21,66	18,25	2,8	1,25		1,2		45,16	97,86

PROJET DE CONVENTION DE MOYENS RELATIVE AUX FONCTIONS SUPPORT D'UBFC
entre l'Université fédérale de recherche Bourgogne Franche-Comté et ses membres fondateurs

HEURES D'ENSEIGNEMENT ASSUREES POUR LE COLLECTIF (au 1^{er} juillet 2019)

Établissements	Nombre d'heures (en HETD)
uB	3402
UFC	2428
UTBM	161
ENSIMM	57
ENSAM	
AgroSup	843
BSB	
TOTAL	6891

Projet de charte des bonnes pratiques UBFC et les EM

Pôle fonctionnel Stratégie de communication UBFC/EM : ce groupe de travail réunit les directrices et directeurs de la communication des établissements-membres et d'UBFC : travail en commun afin de fluidifier la communication, de faciliter les bonnes pratiques communes au quotidien dans un esprit de concertation, de subsidiarité et d'apaisement.

Co-construction d'une charte globale des bonnes pratiques en matière d'affichage sur les différents supports (site internet, réseaux sociaux, communiqués de presse, recherche, formations ...) permettant d'éclairer la notion d'établissement(s) de rattachement, de tutelle(s) et de partenaire(s).

- 1) Les établissements de rattachement ou d'accueil : l'université de Bourgogne, l'université de Franche-Comté, l'UTBM, AgroSup Dijon, l'ENSMM, Burgundy School of Business, Arts et Métiers - Campus de Cluny
- 2) Les tutelles officielles : UBFC, le CNRS, l'INRAE, l'INSERM...
- 3) Les partenaires ou associés : un autre laboratoire d'un autre établissement non-membre d'UBFC, un établissements de santé...
- 4) Pour tous (sauf pour BSB qui n'est pas concernée), prendre en compte l'obligation d'apposer la marque État (Marianne)



Sommaire

- I) La communication des laboratoires de recherche : pages 3 à 12
- II) Les communiqués de presse scientifiques : pages 14 à 25
- III) La communication des formations : pages 26 à 29
- IV) Les communiqués de presse des formations : page 30
- V) Les Kakémonos : page 31
- VI) Cérémonies officielles et protocolaires : page 32
- VII) Ordre d’affichage des logos des établissements-membres : page 33
- VIII) Les sites internet : pages 34 à 36
- IX) L’affichage des membres « Partenaires » ou « Associés » du Polytechnicum non-membres UBFC : page 37



I) La communication des laboratoires de recherche

Problématique : les UMR, unités mixtes de recherche, en cotutelles avec les ONR, Organismes nationaux de recherche

Par exemple, le CNRS gère 829 UMR et 27 Unités propres de recherche (UPR) (gérées uniquement par le CNRS sans partenaire universitaire).

Modèle : un laboratoire CNRS : les personnels qui y travaillent sont mixtes. Certains sont uB ou uFC, d'autres CNRS. La proportion varie selon les unités. D'autre part, la cotuelle est mixte également : UBFC et CNRS.

→ Donc ce cas de figure place le CNRS à deux niveaux : ce qui brouille la lecture



→ C'est pourquoi on retient la version simplifiée comme principe directeur :



I) La communication des laboratoires de recherche

Principes

1) pour les UMR CNRS : UBFC et le CNRS sont cotutelles et les EM hébergeurs ou établissements de rattachement.



3) pour les UMR INSERM : actuellement les EM et INSERM sont cotutelles mais 2 cas de figure

- soit il s'agit d'un projet propre aux laboratoires INSERM (Right (uFC) / LNC (uB) / CAPS (uB) ou d'une information propre à un projet ANR ou européen monté par un de ces laboratoires : donc les tutelles sont INSERM / UFC ou INSERM/ uB
- soit il s'agit d'un projet structurant (exemple le projet Labex Lip-STIC UBFC) : c'est UBFC qui prend la main donc UBFC/ INSERM

2) Pour les UMR INRAE, UBFC, pour les UMR INRAE, UBFC, les EM et INRAE sont cotutelles.

même principe applicable que le CNRS ou INSERM : appliquer la règle d'origine du chercheur (INRAE ou EM) / Projet UBFC

4) Pour les EA, équipes associées, les EM et UBFC sont cotutelles.

I) La communication des laboratoires de recherche

A et A1) Un laboratoire est rattaché à 1 seul établissement d'accueil et dispose de plusieurs tutelles, *pages 5 et 5*

B et B1) Un laboratoire est rattaché à plusieurs établissements d'accueil et dispose de plusieurs tutelles, *pages 7 à 9*

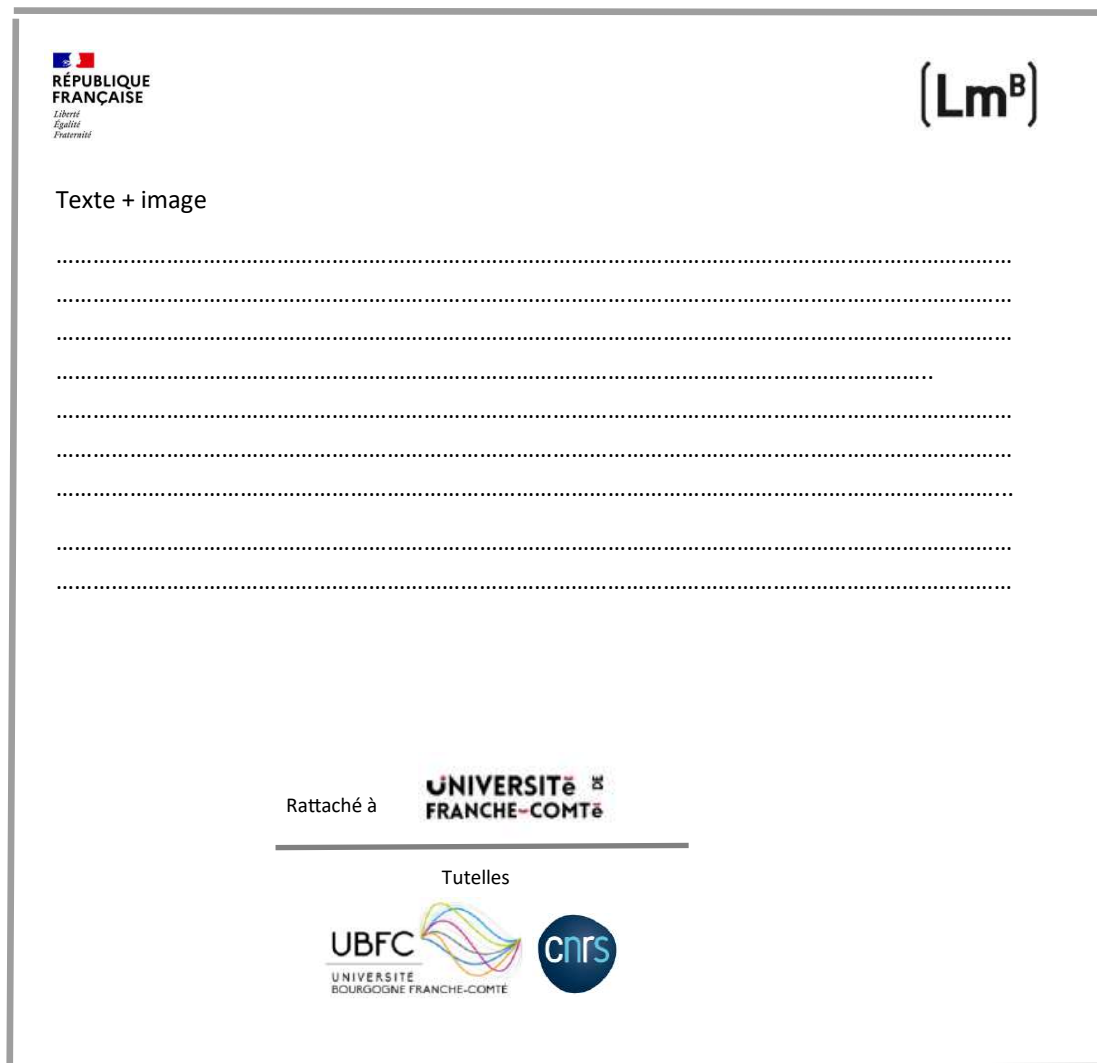
C) Un laboratoire est rattaché à 1 seul établissement d'accueil et dispose de plusieurs tutelles, il est membre d'1 groupement interne et/ou d'une fédération interne dans son propre établissement, *page 10*

D) Un laboratoire est rattaché à 1 seul établissement d'accueil et dispose de tutelles, il est membre d'1 groupement interne et/ou d'une fédération interne dans son propre établissement, et il possède des partenaires extérieurs, *page 11*

E) Un laboratoire est rattaché à 1 seul établissement d'accueil et uniquement sous tutelle UBFC sans ONR, ni partenaires : EA, Équipe associée, *page 12*

I) La communication des laboratoires de recherche sur le site internet

A) Un laboratoire est rattaché à 1 seul établissement d'accueil et dispose de plusieurs tutelles



Header : le label marque État + le logo du laboratoire

Le LMB, rattaché à l'université de Franche-Comté a pour tutelles UBFC et le CNRS.

Footer :

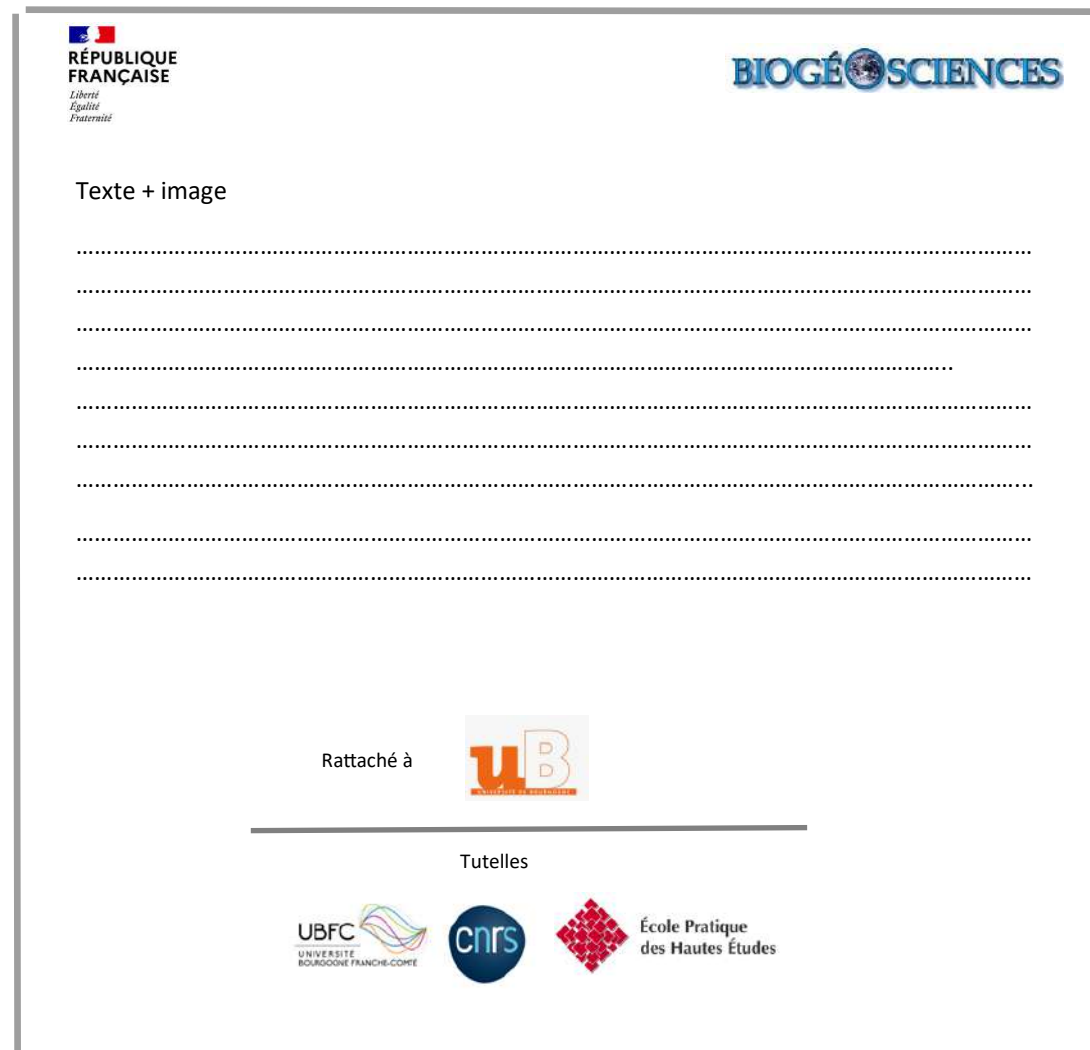
le logo de l'établissement de rattachement

Barre de séparation

les logos des tutelles

I) La communication des laboratoires de recherche sur le site internet

A1) Un laboratoire appartient à 1 établissement d'accueil et dispose de plusieurs tutelles



Header : le label marque État + le logo du laboratoire

Le laboratoire Biogéosciences, rattaché à l'Université de Bourgogne, a pour tutelles UBFC, le CNRS et l'École Pratique des Hautes Études (EPHE PSL) .

Footer :

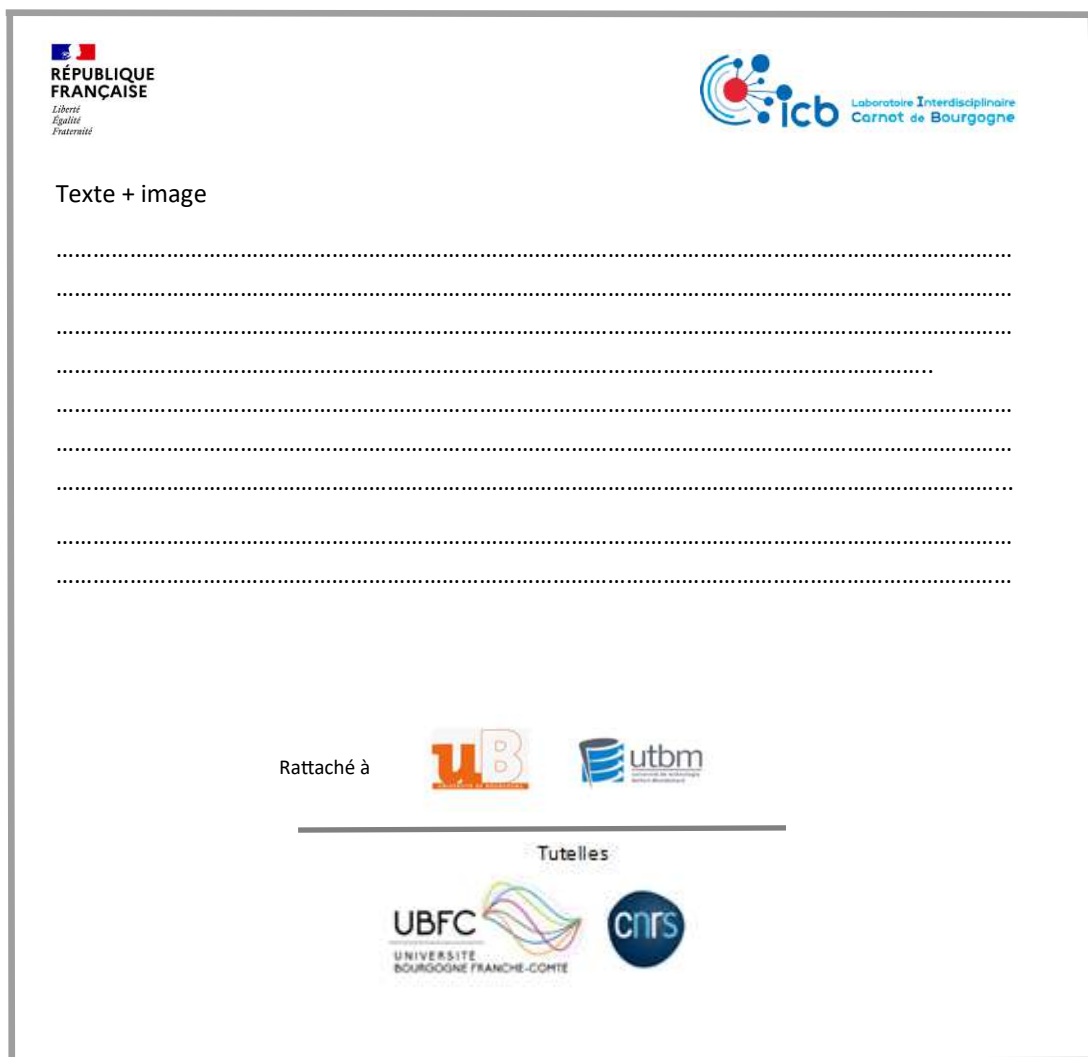
le logo de l'établissement de rattachement

Barre de séparation

les logos des tutelles

I) La communication des laboratoires de recherche sur le site internet

B) Un laboratoire est rattaché à plusieurs établissements d'accueil et dispose de plusieurs tutelles



Header : le label marque État + le logo du laboratoire

Le laboratoire interdisciplinaire Carnot de Bourgogne, rattaché à l'université de Bourgogne et à l'UTBM, a pour tutelles UBFC et le CNRS.

Footer :

les logos des 2 établissements de rattachement

Barre de séparation

les logos des tutelles

I) La communication des laboratoires de recherche sur le site internet

B1) Un laboratoire est rattaché à plusieurs établissements d'accueil et dispose de plusieurs tutelles



Header : le label marque État + le logo du laboratoire

Le laboratoire d'Agroécologie a pour tutelles l'université de Bourgogne et à AgroSup Dijon, l'INRAE, UBFC et le CNRS.

Footer :

les logos des tutelles

I) La communication des laboratoires de recherche sur le site internet

B2) Un laboratoire est rattaché à plusieurs établissements d'accueil et dispose de plusieurs tutelles



Header : le label marque État + le logo du laboratoire

L'Institut FEMTO-ST, rattaché à l'université de Franche-Comté, l'ENSMM et l'UTBM, a pour tutelles UBFC et le CNRS

Footer :

les logos des 3 établissements de rattachement

Barre de séparation

les logos des tutelles

I) La communication des laboratoires de recherche sur le site internet

C) Un laboratoire est rattaché à 1 seul établissement d'accueil et dispose de plusieurs tutelles, il est membre d'un groupement interne et/ou d'une fédération interne dans son propre établissement



Header : le label marque État + le logo du laboratoire + le logo de la fédération de rattachement

Le CREDIMI, rattaché à l'université de Bourgogne, a pour tutelles UBFC et le CNRS.

footer :

le logo de l'établissement de rattachement

Barre de séparation

les logos des tutelles

I) La communication des laboratoires de recherche sur le site internet

D) Un laboratoire est rattaché à 1 seul établissement d'accueil et dispose de tutelles, il est membre d'1 groupement interne et/ou d'une fédération interne dans son propre établissement, et il possède des partenaires extérieurs,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Texte + image

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Rattaché à



Associé à

Membre de

Tutelles












Header : le label marque État + le logo du laboratoire

Le Laboratoire de Chrono-environnement rattaché à l'université de Franche-Comté (Tutelles UBFC et CNRS) et associé à l'INRAE, à l'INRAP, au CEA et au Ministère de la Culture.

Footer :

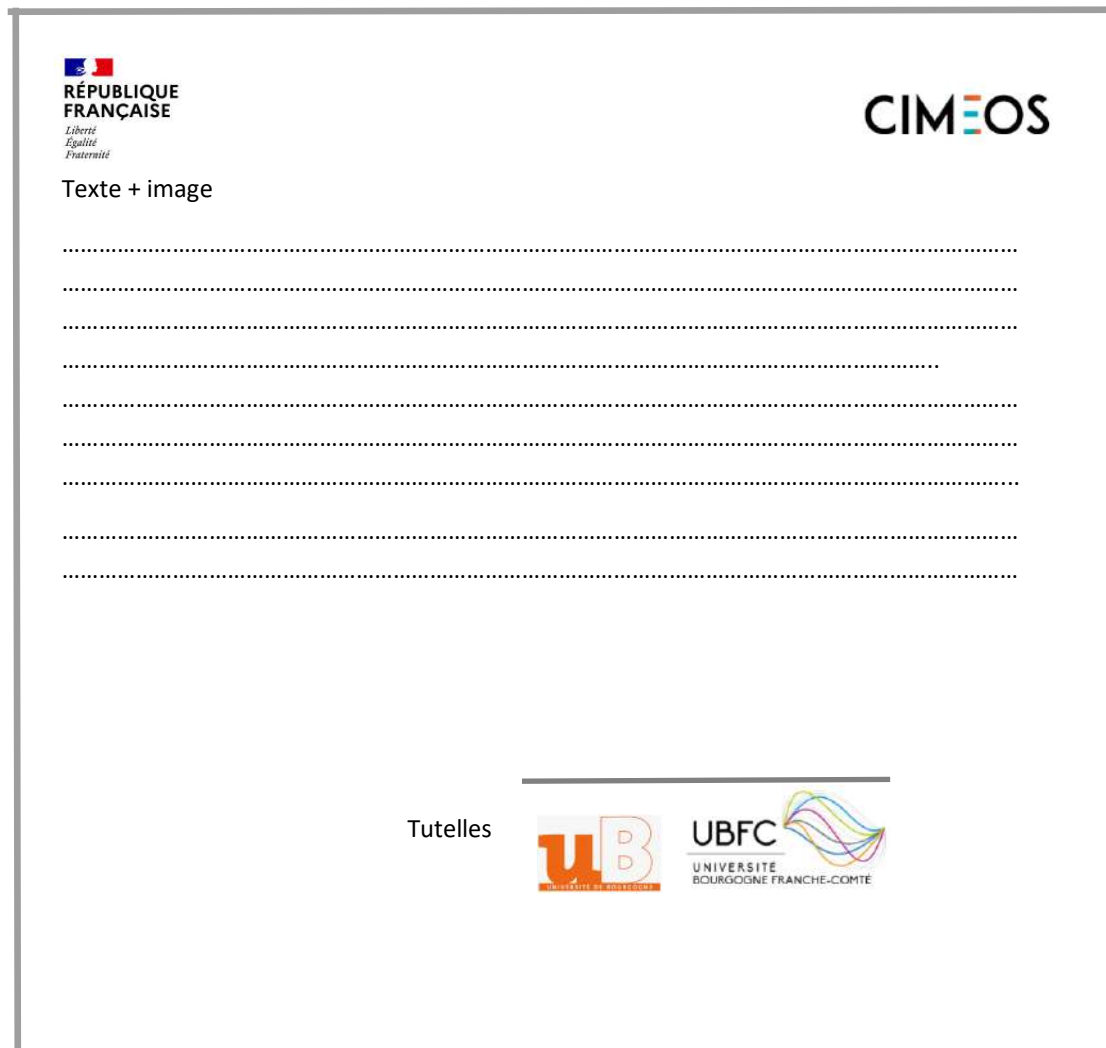
le logo de l'établissement de rattachement

Barre de séparation

les logos des tutelles

I) La communication des laboratoires de recherche sur le site internet

E) Un laboratoire est rattaché à 1 seul établissement d'accueil sans ONR, ni partenaires : EA, Équipe associée.
Affichage UBFC ?



Header : le label marque État + le logo du laboratoire

Le Laboratoire CIMEOS (Tutelles uB et UBFC).

Footer :

le logo des 2 tutelles

II) Les communiqués de presse scientifiques

Principes

- La règle de charte graphique définie pour les laboratoires s'applique sur le même modèle pour les communiqués.
- Prise en compte de l'obligation d'apposer la marque État (Marianne) - sauf pour BSB -
- écrire UNIVERSITÉ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ avec 2 tirets, soit 1 tiret entre chaque mot
- Dans le dossier de presse un « *A propos d'UBFC* » peut-être inséré.

À propos d'UBFC

UBFC, Université Bourgogne-Franche-Comté est une **université confédérale** qui réunit 7 établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Bourgogne-Franche-Comté*.

Sa Mission : développer l'attractivité de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de Bourgogne-Franche-Comté en :

- confortant la collaboration entre les établissements du site pour construire une université de recherche de rang international ;
- intensifiant l'excellence, l'internationalisation et la valorisation de la recherche ;
- développant l'attractivité pour les étudiants, les enseignants-chercheurs et les chercheurs ;
- renforçant l'attractivité et le rayonnement international du site.

* université de Bourgogne (uB) - université de Franche-Comté (uFC) - Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) - Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup Dijon) - École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) - Burgundy School of Business (BSB) - Arts et métiers - Campus de Cluny (ENSAM)

www.ubfc.fr

[Découvrir UBFC en images](#)

II) Les communiqués de presse scientifiques

Qui communique en primeur, qui a le « lead », qui rédige, qui poste, qui envoie aux médias, qui reposte ?

1) Principe de subsidiarité

- Le contact presse est celui de la personne en charge des relations presse dans l'établissement d'origine **ou le laboratoire d'origine (dialogue de concertation entre tous)**.
- Avant l'envoi aux médias, l'établissement émetteur adresse le communiqué aux autres établissements concernés pour information. Dans chaque établissement, les collègues des services communication sont des professionnels. C'est pourquoi, si retour éventuel, il s'effectuera avec réactivité et ne portera que sur des corrections « minimales » (exemple coquille orthographique dans un nom ou un chiffre) ou sur précision hautement stratégique mais en aucun cas correction de style ou retours infinis sur le rédactionnel.
- On ne cite pas le numéro d'UMR ou d'EA du laboratoire sauf pour les publications scientifiques spécialisées (nationales ou internationales).
- L'établissement émetteur précise aux autres services communication quand il va communiquer sur les réseaux sociaux et site internet (immédiat ou différé).
- Les services communication s'associent entre eux dans les destinataires lors de l'envoi de leurs communiqués et invitations presse, même s'ils ne sont pas concernés, pour une information mutuelle UBFC-EM et au bénéfice d'une meilleure connaissance de l'actualité de chacun.

II) Les communiqués de presse scientifiques

Qui communique en primeur, qui a le « lead », qui rédige, qui poste, qui envoie aux médias, qui re-poste ?

2) Définir la nature du communicant : personnel

- **d'un organisme national de recherche** : CNRS, INRAE, INSERM—Procédure 1
- **d'un établissement-membre** —Procédure 2
- **UBFC ISITE-BFC : Fellowship Junior ou Senior ...** —Procédure 3

3) Définir la nature du communiqué :

- **actu chaude** : découverte scientifique, Prix, distinctions, publication prestigieuse, transferts notables...
- **actu froide** : valorisation par une campagne de communication stratégique sur tel choix de laboratoires, exemple posts sur les réseaux sociaux sur des unités de recherche ou portraits de chercheurs ou de doctorants, retour sur des succès ou article d'actualités sur des problématiques sociétales ou manifestations CST, SAPS...

II) Les communiqués de presse scientifiques

Procédure 1 :

le personnel communicant est salarié d'un organisme national de recherche : CNRS, INRAE, INSERM...

Exemple (ci-dessous du CNRS mais la procédure est très similaire à l'INRAE et à l'INSERM)

Le **chercheur CNRS** doit contacter le bureau presse de son Institut à la direction nationale (pour le CNRS, ce sera un des 10 Instituts – exemples : l'INC pour Institut de chimie moléculaire, l'INEE pour Chrono-environnement ou le CSGA, INSIS pour FEMTO-ST ou FC-LAB, INSU pour OSU-THETA, INSMI pour l'IMB ou le LMB, INSB pour Biogéosciences...)

Il met en copie :

- son/sa directeur/trice d'unité et s'il y en un.e, le/la responsable com de son unité de recherche
- les services communication d'UBFC et des établissements de rattachement (exemple uB, uFC...)

La direction nationale de l'Institut décide alors si le sujet est traité au niveau national (actu chaude) ou pas (actu moins chaude ou froide).

→ Si oui : elle publie en direct. Dans ce cas là, il est ensuite repris par la Délégation régionale du CNRS Centre-Est, l'établissement de rattachement et UBFC.

→ Si non : elle laisse le sujet aux parties concernées : la Délégation régionale du CNRS Centre-Est, l'établissement de rattachement et UBFC.

Dans les 2 cas, les établissements Délégation régionale du CNRS Centre-Est, l'établissement de rattachement et UBFC ont intérêt à communiquer conjointement.

Cas particulier : un enseignant-chercheur, personnel non CNRS d'un laboratoire CNRS, peut diffuser toutefois diffuser l'information concernant ses travaux à la Direction de l'Institut à Paris pour relais national, sous réserve d'en informer préalablement UBFC et son établissement d'origine et de bien les identifier dans son rédactionnel.

II) Les communiqués de presse scientifiques

Procédure 2 : le personnel communicant est salarié d'un établissement-membre

Le chercheur ou l'enseignant-chercheur, met en copie son directeur d'unité, et doit contacter

- le service communication de son unité de recherche (s'il en existe un),
- les services communication d'UBFC et de son établissement de rattachement (exemple uB, uFC...)
- et le service communication de son ONR (CNRS, INSERM, INRAE) de rattachement du laboratoire.

exemple :

communication@femto-st.fr / communication@ubfc.fr / communication@u-bourgogne.fr / communication@inrae.fr)

Ces services ont tout intérêt à se concerter pour optimiser la cohérence des informations et ne pas afficher une concurrence –course à l'échalotte.

II) Les communiqués de presse scientifiques

Procédure 3 :

le personnel communicant est salarié d'UBFC : Fellowship Junior ou Senior , doctorants, post-doc...

→ Dans ce cas précis, tout comme pour les formations Graduate Schools, Masters en anglais ou doctorats (voir p.27), c'est UBFC qui reprend le lead.

Le chercheur ou l'enseignant-chercheur met en copie son directeur de recherche

Le doctorant, post-doc met en copie son directeur de thèse et son chef d'équipe et contacte le directeur d'unité

il doit contacter le référent ou le service communication de son unité de recherche (s'il en existe un), le service communication d'UBFC et celui de son établissement de rattachement exemple uB, uFC...) et le service communication de son ONR. (exemple communication@ubfc.fr / communication@u-bourgogne / dr06.com@cnrs.fr)

Selon la procédure 2, UBFC contacte le chercheur, rédige communiqué de presse, l'envoie aux collègues cités ci-dessus concernés pour information-validation et envoie le communiqué aux médias et poste sur les réseaux sociaux.

Dans ces 3 procédures, l'établissement qui a le lead mentionne systématiquement les autres partenaires selon la règle établie précédemment. Sur les réseaux sociaux, les # des partenaires sont tagués. Ces derniers repostent alors pour amplifier l'effet « tam-tam » !!! Sur tweeter, si on peut ne tagger l'intégralité les partenaires du fait du nombre de caractères, tagger l'image associée. Ainsi nous afficherons une politique de communication concertée et fiable dans l'esprit confédéral qui anime notre communauté avec fierté.

II) Les communiqués de presse : exemple de cas d'école et leur corrigé

A) Un laboratoire, appartient à un seul établissement et est rattaché à plusieurs tutelles

Communiqué revu avec la charte

Communiqué **initial**

UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ

11/06/2021

[INVITATION PRESSE]

RENCONTRE AVEC EMMANUEL GARNIER

L'université de Franche-Comté est très heureuse de vous convier à une rencontre avec Emmanuel Garnier, enseignant-chercheur au laboratoire Chrono Environnement,

**le mercredi 14 juin 2021, à 16H00
à la maison de l'université
1 rue Claude Goudimel, à Besançon**

Dans le cadre de ses recherches sur le climat de demain, le MIT (Massachusetts Institute of Technology) a accordé un financement pour soutenir son projet intitulé « Paris facing the climatic crises of the Little Ice Age 15th-19th centuries ».

Conjuguer recherche historique et recherche prédictive : le projet porté par Emmanuel Garnier a pour ambition d'anticiper et de mieux préparer les événements climatiques à venir.

Contact presse
Mathilde Dehestru
Mathilde.dehestru@univ-fcomte.fr
06 50 80 21 67

Chrono Environnement est un laboratoire placé sous tutelle d'UBFC et du CNRS.



MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

CHRONO
ENVIRONNEMENT

[INVITATION PRESSE]

11/06/2021

RENCONTRE AVEC EMMANUEL GARNIER

L'université de Franche-Comté est très heureuse de vous convier à une rencontre avec Emmanuel Garnier, enseignant-chercheur au laboratoire Chrono Environnement,

**le mercredi 14 juin 2021, à 16H00
à la maison de l'université
1 rue Claude Goudimel, à Besançon**

Dans le cadre de ses recherches sur le climat de demain, le MIT (Massachusetts Institute of Technology) a accordé un financement pour soutenir son projet intitulé « Paris facing the climatic crises of the Little Ice Age 15th-19th centuries ».

Conjuguer recherche historique et recherche prédictive : le projet porté par Emmanuel Garnier a pour ambition d'anticiper et de mieux préparer les événements climatiques à venir.

Contact presse
Mathilde Dehestru
Mathilde.dehestru@univ-fcomte.fr
06 50 80 21 67

Chrono- Environnement est une unité mixte de recherche rattachée à l'université de Franche-Comté (Tutelles : UBFC - Université Bourgogne- Franche-Comté et CNRS - Centre national de recherche scientifique).

Rattaché à UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ

Associé à

Tutelles
UBFC
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
CNRS

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité
INRAE
Inrap
cea

II) Les communiqués de presse : exemple de cas d'école et leur corrigé

B) Un laboratoire, appartient à un seul établissement et est rattaché à plusieurs tutelles

Communiqué initial



Chez les oiseaux aussi, manger bio est meilleur pour la santé

Les effets sur la santé des perdrix nourries à partir de céréales issues de l'agriculture conventionnelle ou de l'agriculture biologique ont été étudiés en conditions naturelles. Les résultats montrent qu'en moins de 10 semaines, le comportement, l'immunologie et la physiologie des individus consommant des aliments issus de l'agriculture conventionnelle se dégradent fortement. [Cette étude a été publiée en mars 2021 dans Environmental Pollution](#) par des chercheurs du Centre d'études biologiques de Chizé (CNRS/La Rochelle Université) et du laboratoire Biogéosciences (CNRS/UBFC).

Exposition aux produits phytosanitaires : des effets sur les populations d'oiseaux

L'intensification de l'agriculture est à l'origine d'un déclin de la biodiversité sans précédent, notamment chez les oiseaux, et l'utilisation très importante de produits phytosanitaires en est l'une des causes. L'impact des pesticides est reconnu par les effets létaux suite à l'exposition ou l'ingestion de doses massives et/ou de molécules particulièrement toxiques. Mais ces effets négatifs sont largement sous-estimés par les études qui ne se préoccupent que d'exposition aiguë aux doses plus importantes. Sur le long terme, une exposition chronique à des doses faibles peut avoir des effets tout aussi dévastateurs sur la survie ou la reproduction des individus et donc plus généralement à l'échelle de la population et des écosystèmes.

Une dégradation de l'état de santé des oiseaux nourris aux céréales « non bios »

En nourrissant deux groupes de perdrix grises (oiseaux emblématiques des plaines agricoles) pendant plusieurs semaines, avec des céréales qui se distinguent exclusivement sur leur origine, issues de l'agriculture biologique (sans utilisation de pesticides), ou issues de l'agriculture conventionnelle (utilisation de différentes molécules de pesticides pendant la croissance de la plante), les chercheurs ont pu mettre en évidence une dégradation nette de l'état de santé des oiseaux consommant des aliments « non bio ». Ces oiseaux se reproduisaient moins bien et montraient des signes d'altérations physiologiques et comportementales nettes. Parmi les effets démontrés dans cette étude, leur système immunitaire était surexprimé, le stress physiologique augmenté et la coloration des mâles était plus terne, témoignant d'une santé dégradée. Par ailleurs, la corpulence des femelles

nourries avec du grain conventionnel augmentait, ce qui pourrait être lié à une perturbation endocrinienne relative au stockage des réserves dans les tissus adipeux.

Un dispositif expérimental innovant

Contrairement à l'immense majorité des études qui testent les effets des pesticides, les molécules toxiques n'ont pas été ajoutées à la nourriture. En effet, cette étude montre que les céréales issues de l'agriculture conventionnelle contiennent des résidus de pesticides et induisent des perturbations observables sur les oiseaux, pouvant expliquer en partie leur disparition dans le paysage agricole.

Pour conclure, cette étude souligne le manque d'analyse des impacts à long terme des pesticides en condition naturelle avant que ceux-ci ne soient commercialisés et démontre que chez les oiseaux, la consommation de nourriture issue de l'agriculture biologique a des effets bénéfiques sur leur santé, renforçant l'approche et le concept de santé environnementale (One Health).



Couple de Perdrix grises (photo V. Bretagnolle)

Contacts Communication :

Université de Bourgogne / UBFC / Laboratoire Biogéosciences
Audrey Rahali – 06 77 43 47 24 – audrey.rahali@u-bourgogne.fr
Anne-Lise Santoni – 03 80 39 63 57 – anne-lise.santoni@u-bourgogne.fr

Contacts chercheurs :

Laboratoire Biogéosciences CNRS/ UBFC
Chercheur Université de Bourgogne : Jérôme Moreau - 06 81 57 84 57 - Jerome.moreau@u-bourgogne.fr
Centre d'Études Biologiques de Chizé, CNRS / La Rochelle Université,
Chercheur CNRS : Vincent Bretagnolle – 06 15 29 24 43 - breta@cebc.cnrs.fr

II) Les communiqués de presse : exemple de cas d'école et leur corrigé

B) Un laboratoire appartient à plusieurs établissements et est rattaché à plusieurs tutelles



Couple de Pardrix grises (© V. Bretagnolle)

Chez les oiseaux aussi, manger bio est meilleur pour la santé

Les effets sur la santé des perdrix nourries à partir de céréales issues de l'agriculture conventionnelle ou de l'agriculture biologique ont été étudiés en conditions naturelles. Les résultats montrent qu'en moins de 10 semaines, le comportement, l'immunologie et la physiologie des individus consommant des aliments issus de l'agriculture conventionnelle se dégradent fortement. [Cette étude a été publiée en mars 2021 dans Environmental Pollution](#) par des chercheurs du laboratoire Biogéosciences **rattaché à l'Université de Bourgogne (UBFC et CNRS)** et du Centre d'études biologiques de Chizé (CNRS/La Rochelle Université).

Exposition aux produits phytosanitaires : des effets sur les populations d'oiseaux

L'intensification de l'agriculture est à l'origine d'un déclin de la biodiversité sans précédent, notamment chez les oiseaux, et l'utilisation très importante de produits phytosanitaires en est l'une des causes. L'impact des pesticides est reconnu par les effets létaux suite à l'exposition ou l'ingestion de doses massives et/ou de molécules particulièrement toxiques. Mais ces effets négatifs sont largement sous-estimés par les études qui ne se préoccupent que d'exposition aiguë aux doses plus importantes. Sur le long terme, une exposition chronique à des doses faibles peut avoir des effets tout aussi dévastateurs sur la survie ou la reproduction des individus et donc plus généralement à l'échelle de la population et des écosystèmes.

Une dégradation de l'état de santé des oiseaux nourris aux céréales « non bios »

En nourrissant deux groupes de perdrix grises (oiseaux emblématiques des plaines agricoles) pendant plusieurs semaines, avec des céréales qui se distinguent exclusivement sur leur origine, issues de l'agriculture biologique (sans utilisation de pesticides), ou issues de l'agriculture conventionnelle (utilisation de différentes molécules de pesticides pendant la croissance de la plante), les chercheurs ont pu mettre en évidence une dégradation nette de l'état de santé des oiseaux consommant des aliments « non bio ». Ces oiseaux se reproduisaient moins bien et montraient des signes d'altérations physiologiques et comporte-

Communiqué revu avec la charte

mentales nettes. Parmi les effets démontrés dans cette étude, leur système immunitaire était surexprimé, le stress physiologique augmenté et la coloration des mâles était plus terne, témoignant d'une santé dégradée. Par ailleurs, la corpulence des femelles nourries avec du grain conventionnel augmentait, ce qui pourrait être lié à une perturbation endocrinienne relative au stockage des réserves dans les tissus adipeux.

Un dispositif expérimental innovant

Contrairement à l'immense majorité des études qui testent les effets des pesticides, les molécules toxiques n'ont pas été ajoutées à la nourriture. En effet, cette étude montre que les céréales issues de l'agriculture conventionnelle contiennent des résidus de pesticides et induisent des perturbations observables sur les oiseaux, pouvant expliquer en partie leur disparition dans le paysage agricole.

Pour conclure, cette étude souligne le manque d'analyse des impacts à long terme des pesticides en condition naturelle avant que ceux-ci ne soient commercialisés et démontre que chez les oiseaux, la consommation de nourriture issue de l'agriculture biologique a des effets bénéfiques sur leur santé, renforçant l'approche et le concept de santé environnementale (One Health).

Contact Communication :
université de Bourgogne

Audrey Rahali – 06 77 43 47 24 – audrey.rahali@u-bourgogne.fr



II) Les communiqués de presse : exemple de cas d'école et leur corrigé

B1) Un laboratoire appartient à plusieurs établissements et est rattaché à plusieurs tutelles

Communiqué revu avec la charte

Communiqué initial

09/04/2021

[COMMUNIQUE DE PRESSE]

SPIN-OFF DE L'INSTITUT FEMTO-ST, AMAROB EST LABELLISEE ENTREPRISE DEEP TECH

Amarob Technologies, projet entrepreneurial mené au sein de l'institut FEMTO-ST est reconnue nationalement pour son excellence et sa technologie de rupture made in France. Lumière sur ce projet bisonin qui a bénéficié du dispositif chercheur-entrepreneur de la Région Bourgogne Franche-Comté et qui reçoit le label entreprise DeepTech décerné par Bpifrance.

Amarob a imaginé un système robotisé qui permet de réaliser des chirurgies lasers intracorporelles et se focalise notamment sur la chirurgie transorale (de l'entrée de la bouche aux cordes vocales) avec un endoscope doté d'un microrobot dirigeant un laser lors de l'intervention. Cette nouvelle génération d'instruments, moins invasifs, permet des opérations moins traumatisantes pour le patient et des interventions ambulatoires de meilleure qualité, plus sûres et plus efficaces.

Projet exemplaire d'une collaboration fructueuse et réussie entre chercheurs et praticiens, Amarob est reconnue pour sa technologie disruptive imaginée en réponse à un besoin clinique identifié et avéré. Sa labellisation fait entrer Amarob dans la cour des pépites françaises, définie par Bpifrance.

La technologie développée par Amarob répond ainsi à des critères précis :

- Elle est issue d'un laboratoire de recherche public et s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et complémentaire, composée de chercheurs, d'entrepreneurs et de chirurgiens reconnus avec lesquels la gouvernance entretient un lien étroit avec le monde scientifique.
- Elle constitue un avantage fortement différenciateur par rapport à la concurrence.
- Elle est caractérisée par un go-to-market ambitieux, à fort potentiel capitalistique.

Amarob vient par ailleurs de recevoir la bourse FrenchTech Emergence pour le développement de son robot dédié à la chirurgie laser intracorporelle.

L'institut FEMTO-ST est une unité mixte de recherche, placée sous la tutelle d'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC) et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), mais aussi de l'Université de Franche-Comté (UFC), de l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSM) et de l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM).



Contact presse
Mathilde Dehestru

mathilde.dehestru@univ-fcomte.fr
03 81 66 58 87 / 06 50 80 21 67

*Technologie de rupture / disruptive technology est une innovation technologique qui crée une rupture avec le modèle établi et finit par le remplacer.



09/04/2021

[COMMUNIQUE DE PRESSE]

SPIN-OFF DE L'INSTITUT FEMTO-ST, AMAROB EST LABELLISEE ENTREPRISE DEEP TECH

Amarob Technologies, projet entrepreneurial mené au sein de l'institut FEMTO-ST est reconnue nationalement pour son excellence et sa technologie de rupture made in France. Lumière sur ce projet bisonin qui a bénéficié du dispositif chercheur-entrepreneur de la Région Bourgogne Franche-Comté et qui reçoit le label entreprise DeepTech décerné par Bpifrance.

Amarob a imaginé un système robotisé qui permet de réaliser des chirurgies lasers intracorporelles et se focalise notamment sur la chirurgie transorale (de l'entrée de la bouche aux cordes vocales) avec un endoscope doté d'un microrobot dirigeant un laser lors de l'intervention. Cette nouvelle génération d'instruments, moins invasifs, permet des opérations moins traumatisantes pour le patient et des interventions ambulatoires de meilleure qualité, plus sûres et plus efficaces.

Projet exemplaire d'une collaboration fructueuse et réussie entre chercheurs et praticiens, Amarob est reconnue pour sa technologie disruptive imaginée en réponse à un besoin clinique identifié et avéré. Sa labellisation fait entrer Amarob dans la cour des pépites françaises, définie par Bpifrance.

La technologie développée par Amarob répond ainsi à des critères précis :

- Elle est issue d'un laboratoire de recherche public et s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et complémentaire, composée de chercheurs, d'entrepreneurs et de chirurgiens reconnus avec lesquels la gouvernance entretient un lien étroit avec le monde scientifique.
- Elle constitue un avantage fortement différenciateur par rapport à la concurrence.
- Elle est caractérisée par un go-to-market ambitieux, à fort potentiel capitalistique.

Amarob vient par ailleurs de recevoir la bourse FrenchTech Emergence pour le développement de son robot dédié à la chirurgie laser intracorporelle.

L'institut FEMTO-ST est une unité mixte de recherche rattachée à l'université de Franche-Comté (UFC), de l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSM) et de l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM) et à pour tutelles UBFC (Université Bourgogne Franche-Comté) et le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique).

Contact presse

Mathilde Dehestru
mathilde.dehestru@univ-fcomte.fr
03 81 66 58 87 / 06 50 80 21 67

Contact presse ??? La connaissance du sujet est l'angle d'approche

Technologie de rupture / disruptive technology est une innovation technologique qui crée une rupture avec le modèle établi et finit par le remplacer.



II) Les communiqués de presse : exemple de cas d'école et leur corrigé

C) Un laboratoire, appartient à plusieurs établissements et est rattaché à plusieurs tutelles et à des partenaires

Communiqué initial page 1



Congrès Optique Dijon – Du 5 au 9 juillet 2021

Le plus grand congrès d'Optique en France accueillera Gérard Mourou, Prix Nobel de Physique 2018

Organisé par la Société Française d'optique, et porté par Guy Millot, chercheur au laboratoire ICB (CNRS / université de Bourgogne-UBFC), ce congrès met en lumière la richesse et la vigueur des secteurs de l'optique en France, et plus particulièrement en Bourgogne Franche-Comté. L'optique ou photonique, domaine des sciences lié à l'utilisation de la lumière, est considérée comme l'une des six technologies clés du 21ème siècle identifiées par la commission européenne. L'industrie photonique sera aussi importante au 21e siècle que l'a été l'électronique au 20e siècle ! 600 participants, chercheurs et professionnels du secteur, y sont attendus durant 5 jours. Gérard Mourou, prix Nobel de physique ouvrira ce congrès le lundi 5 juillet.

L'optique est partout et personne ne le sait !

Le laser est à la base de cette révolution technologique. Sans cette science de la lumière pas d'internet, pas d'éclairage LED, pas de smartphones... Elle est la principale source d'innovation dans un nombre de domaines exponentiellement croissant : par exemple les réseaux de communication par fibres optiques, les smartphones, les panneaux solaires, l'automatisation des véhicules équipés de radars optiques Lidar, les imprimantes 3D, les drones, les casques de réalité virtuelle/augmentée, les LED (éclairage économique, écrans à haute résolution, culture de plantes, thérapie du cerveau, lecteur de codes bar, lecteur de CD et DVD, wifi optique LIFI), et aussi les soins de santé, la sécurité, la défense, la sûreté...

Les recherches et les avancées technologiques liées à la lumière sont de formidables facteurs de croissance économiques et d'évolution culturelle, respectueux de l'environnement.

L'optique propose des solutions innovantes et uniques qui surpassent les technologies conventionnelles électroniques en termes de vitesse, de capacité et de précision : liaisons à fibres optiques, résolution des problèmes d'émission de chaleur dans les centres de données, biopsies optiques, l'analyse de fluides, diagnostic précoce et non invasif de cancer...



Contact presse :
Audrey Rahali - Université de Bourgogne
06 77 43 47 24 -aurely.rahali@u-bourgogne.fr



Communiqué page 2



Congrès OPTIQUE Dijon 2021 : une vision globale des recherches de pointe du fondamental à l'appliqué, des développements industriels et des innovations pédagogiques.

Un large éventail de technologies optiques allant des composants aux systèmes complets sera présenté pour répondre aux besoins de la recherche fondamentale et des applications industrielles. Outre les présentations scientifiques, une session consacrée aux relations industrielles et une session pédagogique constitueront également un terrain propice aux échanges. Un espace d'exposition pour l'industrie de la photonique et les start-ups, sera mis en place au cœur du congrès.

A cette occasion, plusieurs personnalités scientifiques ont répondu favorablement à l'invitation de la Société Française d'Optique dont le prix Nobel de physique 2018, Prof. Gérard Mourou, mais également des chercheurs, médaillés d'argent du CNRS, des membres de l'Institut Universitaire de France, des chercheurs imminents de Suisse, Allemagne, Italie, Angleterre, Espagne, Suède, Québec...



Une reconnaissance forte de l'excellence de la recherche en Optique à Dijon, et dans la région

Le comité local d'organisation s'appuie sur les forces vives locales ; il est composé notamment de membres du laboratoire ICB de Dijon (UMR 6303 CNRS/université de Bourgogne-UBFC), de l'Institut FEMTO-ST de Besançon (UMR 6174 CNRS/UFC-UBFC/ENSMM/UTBM), de l'UTINAM (UMR 6213 CNRS/UFC-UBFC), de la SATT SAYENS, du CEA Valduc, du L2n de Troyes (UMR 7004 CNRS/UTT). Un grand nombre de jeunes chercheurs, essentiellement doctorants et post-doctorants, participeront à ce congrès. Objectif : Faire découvrir les attraits scientifiques, culturels et socio-économiques de Dijon et de la Région Bourgogne Franche-Comté pour innover et entreprendre.



Un congrès en accord avec les valeurs de parité hommes/femmes

En symbiose avec la commission "Femmes et Physique, réussir la parité en optique", le congrès a pour objectif de proposer des solutions pour augmenter le nombre de femmes travaillant dans le secteur de l'optique, à tous les niveaux de responsabilité. OPTIQUE DIJON 2021 vise ainsi à garantir que la moitié des conférences invitées (plénières et thématiques) soient données par des femmes.

Contact presse :
Audrey Rahali - Université de Bourgogne
06 77 43 47 24 -aurely.rahali@u-bourgogne.fr



II) Les communiqués de presse : exemple de cas d'école et leur corrigé

C) Un laboratoire, appartient à plusieurs établissements, compte plusieurs tutelles et des partenaires

Communiqué page 1 **revu avec la charte**



Congrès Optique Dijon – Du 5 au 9 juillet 2021

**Le plus grand congrès d'Optique en France accueillera
Gérard Mourou, Prix Nobel de Physique 2018**

Organisé par la Société Française d'optique, et porté par Guy Millot, chercheur au laboratoire ICB **rattaché à l'université de Bourgogne et à l'UTBM (tutelles : UBFC et au CNRS)**, ce congrès met en lumière la richesse et la vigueur des secteurs de l'optique en France, et plus particulièrement en Bourgogne Franche-Comté.

L'optique ou photonique, domaine des sciences lié à l'utilisation de la lumière, est considérée comme l'une des six technologies clés du 21ème siècle identifiées par la commission européenne. L'industrie photonique sera aussi importante au 21e siècle que l'a été l'électronique au 20e siècle ! 600 participants, chercheurs et professionnels du secteur, y sont attendus durant 5 jours. Gérard Mourou, prix Nobel de physique ouvrira ce congrès le lundi 5 juillet.

L'optique est partout et personne ne le sait !

Le laser est à la base de cette révolution technologique.

Sans cette science de la lumière pas d'internet, pas d'éclairage LED, pas de smartphones... Elle est la principale source d'innovation dans un nombre de domaines exponentiellement croissant : par exemple les réseaux de communication par fibres optiques, les smartphones, les panneaux solaires, l'automatisation des véhicules équipés de radars optiques Lidar, les imprimantes 3D, les drones, les casques de réalité virtuelle/augmentée, les LED (éclairage économique, écrans à haute résolution, culture de plantes, thérapie du cerveau, lecteur de codes bar, lecteur de CD et DVD, wifi optique LiFi), et aussi les soins de santé, la sécurité, la défense, la sûreté...

Les recherches et les avancées technologiques liées à la lumière sont de formidables facteurs de croissance économiques et d'évolution culturelle, respectueux de l'environnement.

L'optique propose des solutions innovantes et uniques qui surpassent les technologies conventionnelles électroniques en termes de vitesse, de capacité et de précision : liaisons à fibres optiques, résolution des problèmes d'émission de chaleur dans les centres de données, biopsies optiques, l'analyse de fluides, diagnostic précoce et non invasif de cancer...



Communiqué page 2 **revu avec la charte**

Une vision globale des recherches de pointe du fondamental à l'appliqué, des développements industriels et des innovations pédagogiques.

Un large éventail de technologies optiques allant des composants aux systèmes complets sera présenté pour répondre aux besoins de la recherche fondamentale et des applications industrielles. Outre les présentations scientifiques, une session consacrée aux relations industrielles et une session pédagogique constitueront également un terrain propice aux échanges. Un espace d'exposition pour l'industrie de la photonique et les start-ups, sera mis en place au cœur du congrès.

A cette occasion, plusieurs personnalités scientifiques ont répondu favorablement à l'invitation de la Société Française d'Optique dont le **prix Nobel de physique 2018, Prof. Gérard Mourou**, mais également des chercheurs, médaillés d'argent du CNRS, des membres de l'Institut Universitaire de France, des chercheurs imminents de Suisse, Allemagne, Italie, Angleterre, Espagne, Suède, Québec... **Programme complet et liste des conférenciers sur le site du congrès** (en cliquant sur l'image, ou sur www.sfoptique.org).

Le comité local d'organisation s'appuie sur les forces vives locales; il est composé notamment de membres **issus de laboratoires UBFC et CNRS : l'ICB (de l'UB et de l'UTBM), l'institut FEMTO-ST (de l'UFC, de l'UTBM et de l'ENSMM) mais aussi de la SATT SAYENS, du CEA Valduc, du L2n de Troyes (CNRS/UTT)**. Un grand nombre de jeunes chercheurs, essentiellement doctorants et post-doctorants, participeront à ce congrès.

Objectif: Faire découvrir les **attraits scientifiques, culturels et socio-économiques** de Dijon et de la Région Bourgogne Franche-Comté pour **innover et entreprendre**.



Un congrès en accord avec les valeurs de parité hommes/femmes

En symbiose avec la commission "Femmes et Physique, réussir la parité en optique", le congrès a pour objectif de proposer des solutions pour augmenter le nombre de femmes travaillant dans le secteur de l'optique, à tous les niveaux de responsabilité. OPTIQUE DIJON 2021 vise ainsi à garantir que la moitié des conférences invitées (plénières et thématiques) soient données par des femmes.

Contact presse :

Audrey Rahali - Université de Bourgogne
06 77 43 47 24 - audrey.rahali@u-bourgogne.fr

Equipes de recherche rattachées à



Partenaires du Congrès



III) La communication des formations

A) Une formation est accréditée dans 1 seul établissements sans UBFC : page 22

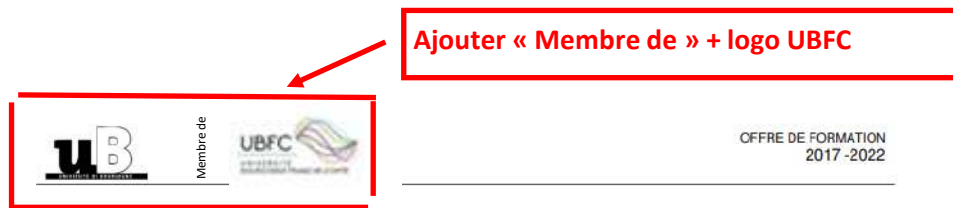
B) Une formation est co-accréditée dans 2 (ou +) établissements sans UBFC : page 23

C) Une formation est accréditée par UBFC au niveau international (Masters ISITE en anglais, Masters Graduate Schools, Doctorat) et mise en œuvre dans 1(ou plusieurs) établissements : page 24



III) La communication des formations

A) Une formation appartient à 1 seul établissement sans UBFC



Niveau :	LICENCE PROFESSIONNELLE	LP 180 ECTS
Domaine :	SANTE – FORMATIONS TECHNOLOGIQUES	
Mention :	LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX	
Parcours :	Parcours 1 : LOGISTIQUE HOSPITALIERE Parcours 2 : LOGISTIQUE APPLIQUEE AUX BLOCS OPERATOIRES Parcours 3 : QUALITE EN ETABLISSEMENT DE SANTE	

Marque État :

→ Règle de la charte État pour tous sauf pour BSB : apposer la Marianne en haut à gauche, sauf BSB



III) La communication des formations

B) Une formation co-accréditée entre ou plusieurs établissements mais sans UBFC



Exemple 1 : Master Co accrédité UB, UFC : Humanités médicales et environnemen-

Autres exemples :

AgroSup et ESIREM : cycle préparatoire intégré

Master cotutelles ENSMM, UFC : master mention ingénierie des systèmes complexes

Master cotutelles ENSMM, UTBM: master mention Génie mécanique

→ Règle : apposer les différents logos des établissements concernés + mention UNIVERSITÉ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Marque État :

→ Règle de la charte État pour tous sauf pour BSB : apposer la Marianne en haut à gauche, sauf BSB



III) La communication des formations

C) Une formation est portée par UBFC au niveau international (Masters **UBFC** en anglais, Graduate Schools, Doctorat)

- elle est accréditée entre UBFC et 1 seul établissement
- ou elle est co-accréditée entre UBFC et en cotutelle avec plusieurs établissements



Règle inverse pour ces formations Graduate Schools, écoles doctorales et masters UBFC, emblématiques au niveau international
 → Citer **UBFC** en 1er (nécessaire besoin de monter la marque internationale en puissance) puis ensuite mentionner l'identité du « membre ».

IV) Les communiqués de presse formations

Qui communique en primeur, qui a le « lead », qui rédige, qui poste, qui envoie aux médias, qui reposte ?

Sur le schéma des communiqués de presse scientifiques, procédure 3:

- Le contact presse est celui de la personne en charge des relations presse dans l'établissement d'origine de la formation, à savoir les établissements-membres pour les formations qu'ils portent pour eux-mêmes ou en co-tutelles. Dans le communiqué, il sera ajouté « membre de UBFC » en rédactionnel ou avec le logo.

- Cas particulier : toutes les formations **Graduate Schools, Masters en anglais ou doctorats** : UBFC reprend le lead. Le responsable de la formation (avec copie au coordinateur de Graduate School) ou le doctorant (avec copie au responsable de son École doctorale) contacte le service communication d'UBFC et celui de son établissement de rattachement exemple uB, uFC...).
(exemple : gradschool.eiphi@ubfc.fr / communication@ubfc.fr / communication@utbm.fr)
UBFC rédige communiqué de presse, l'envoie aux collègues des établissements-membres concernés par la formation pour information-validation et envoie le communiqué aux médias et poste sur les réseaux sociaux.

- *Les services communication s'associent entre eux dans les destinataires lors de l'envoi de leurs communiqués et invitations presse, même s'ils ne sont pas concernés, pour une information mutuelle et au bénéfice d'une meilleure connaissance de l'actualité de chacun.*

IV) Les Kakémonos



Présentation des logos des partenaires sur un banner

Cet outil particulier doit être attractif :

il comprend un beau visuel et un rédactionnel très réduit pour un message fort (cf encart publicitaire).

Ligne de conduite idem :

Les partenaires impliquées : tutelles + établissements de rattachement des laboratoires

On peut spécifier : les établissements réellement concernés par la convention ANR : ici uB et uFC.

1 OUTILS TECHNOLOGIQUES DE POINTE

Mettre à disposition des technologies innovantes et performantes à destination de la communauté scientifique et industrielle.

2 RECHERCHE D'EXCELLENCE

Renforcer et développer les projets de la recherche dans les domaines de la photonique et de l'intelligence artificielle.

3 RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Faire valoir les compétences scientifiques clés de la Région Bourgogne-Franche-Comté à l'échelle nationale et à internationale.

www.smartlight.ubfc.fr



VI) Protocole inauguration

Qui prend la parole, quel affichage sur les cartons d'invitation ?

2 cas de figure :

- 1) Pour toute inauguration ou un événement organisé par un établissement-membre, UBFC est informé.
- 2) S'il s'agit d'une inauguration en relation avec la recherche, les masters Graduate School ou les écoles doctorales :
 - le Président d'UBFC prend la parole et apparaît sur le carton d'invitation en qualité de puissance invitante.
 - Si une ONR (CNRS, l'INSERM ou l'INRAE) apparaît sur le carton d'invitation ou si son Délégué régional ou représentant national s'exprime, le président d'UBFC en qualité de co-tutelle s'exprime aussi dans les discours et apparaît en tant que tel sur les invitations.
 - Le logo UBFC apparaît également sur les documents protocolaires ou de communication liés à l'évènement.
 - Pour tous (sauf pour BSB qui n'est pas concernée), prendre en compte l'obligation d'apposer la marque État (Marianne)



Principe : Dès qu'une ONR co-tutelle d'UBFC est citée ou prend la parole, il en est de même pour UBFC.

VII) Ordre d’affichage des logos des établissements-membres

en premier lieu les 3 universités

- uB
- uFC
- UTBM

puis les écoles-membres

- AgroSup Dijon
- ENSMM
- BSB
- Arts et métiers Cluny



Ou sous forme d’un cartouche



VIII) Les sites internet



→ Règle :

Affichage du logo d'établissement (université ou école) + mention « membre de » et logo UBFC

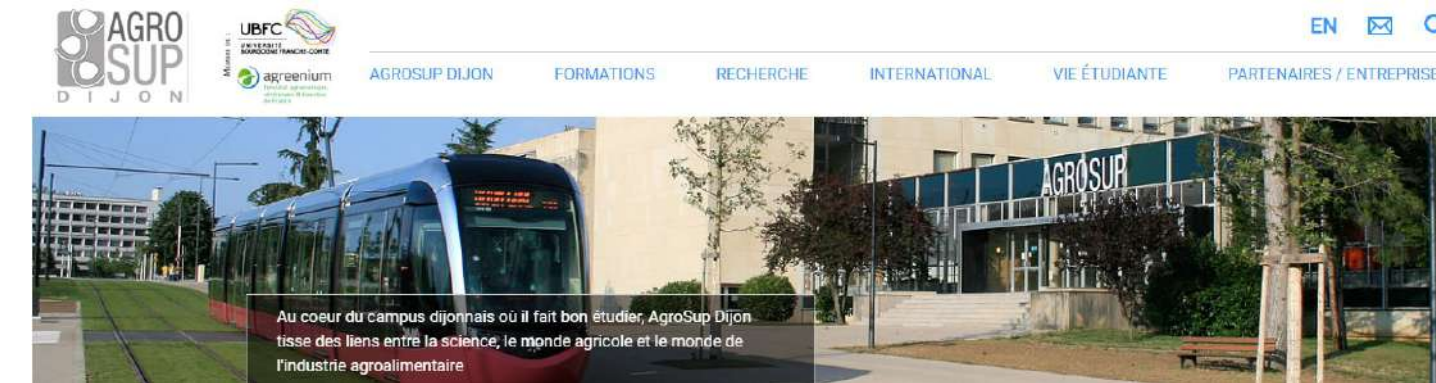


Marque État ?

→ Règle : apposer la Marianne en haut à gauche



VII) Les sites internet



→ Règle :

Affichage du logo d'établissement (université ou école) + mention « membre de » et logo UBFC



Marque État ?

→ Règle : apposer la Marianne en haut à gauche, sauf BSB



Rendre le logo UBFC cliquable

VII) Les sites internet



L'ÉCOLE PROGRAMMES ADMISSIONS RECHERCHE ENTREPRISES



→ Règle :

Affichage du logo d'établissement (université ou école) + mention « membre de » et logo UBFC



Marque État

→ Règle : apposer la Marianne en haut à gauche



IX) L'affichage des « Partenaires » et « Associés » du Polytechnicum, non-membres d'UBFC

Contexte : Le Polytechnicum UBFC regroupe 10 écoles d'ingénieurs et de managers : de l'uB (ESIREM, ISAT, IAE DIJON), de l'UFC (ISIFC et l'IAE de Franche-Comté), de l'UTBM et des Grandes Écoles et Instituts en BFC (ENSMM, BSB, AGROSUP Dijon, Arts et Métiers campus de Cluny).

Le Polytechnicum met en place un certain nombre d'opérations de partenariat avec des écoles privées d'ingénieurs et de management régionales, notamment :

- L'ESTA – École Supérieure des Technologies et des Affaires, formation technico-commerciale pour Ingénieurs d'affaires à Belfort : <https://www.esta-groupe.fr/>
- ESEO à Dijon, Groupe national (siège Angers) École d'ingénieurs de la transformation numérique, non lucrative, reconnue d'Utilité publique et habilitée CTI, labélisée EESPIG : <https://eseo.fr/>
- ESTP à Dijon, Groupe national (siège Paris), école de la construction au sens large : <https://www.estp.fr/dijon>
- CESI à Dijon, Groupe national (siège Paris?), École d'Ingénieurs (Mastère spécialisé Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement) et école supérieure de l'alternance Bac+2 au Bac+5, (Informatique & numérique, Communication digitale, Qualité Sécurité Environnement, Performance Industrielle) : <https://dijon.cesi.fr/>

Par convention, ces écoles disposeront de 2 statuts, celui de « **Membre partenaire** » ou au bout de 2 années, celui de « **Membre associé** ». Parallèlement UBFC simplifie sa charte graphique, afin d'afficher une plus grande cohérence entre elle-même et ses propres services.



Projet de charte graphique UBFC et les EM



Stratégie de communication UBFC/EM :

Merci au groupe de travail des directrices et directeurs de la communication des établissements membres :

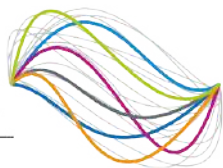


Et aux directrices et directeurs de la communication des organismes nationaux de recherche



UBFC

UNIVERSITÉ
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



UBFC - Annexe 7 - mars 2022



The Conversation France

Bilan annuel
du 01/12/2020 au 01/12/2021



UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ



The Conversation France

L'expertise universitaire, l'exigence journalistique

Grâce à une équipe de journalistes professionnels et à un système de libre republication des articles, l'adhésion à The Conversation permet de valoriser l'expertise de nos chercheurs et de leurs travaux auprès d'un large public.

Les contenus du média sont ainsi repris dans plus de 90 pays dans le monde.

The Conversation France en 2021, c'est :

- 189 millions de pages vues cumulées depuis 2015
- 6 millions de pages vues par mois (incluant les republications)
- 1,5 million de visiteurs uniques par mois
- 65 000 abonnées à la newsletter quotidienne

A l'échelle mondiale :

- - 59 millions de pages vues par mois
- - Plus de 19 millions de visiteurs uniques par mois

[En savoir plus](#)

Les contenus publiés sur [The Conversation France](#) sont gratuits et libres d'accès : cette démarche vise à **encourager les republications dans d'autres médias** (garantie de reprise intégrale de l'article avec mention de l'auteur et de son établissement) mais aussi **dans le réseau international The Conversation**.

Grâce à cette adhésion, la communauté scientifique UBFC peut publier dans ce media selon 2 voies :

- soit en proposant un pitch (bref résumé d'un sujet) déposé directement sur la plateforme TCF ;
- soit en répondant à un appel à articles (ces derniers sont envoyés tous les mercredi).

A noter que le journal se réserve le droit de donner une suite favorable ou non à toutes propositions, en fonction de l'actualité du moment. Le média s'engage à informer le chercheur de sa décision et du pourquoi.

Pour vous inscrire à la liste de diffusion des appels à articles, [cliquez ici](#) !

UBFC dans The Conversation

Sur la première année d'adhésion (du 1^{er} décembre 2020 au 1^{er} décembre 2021) :

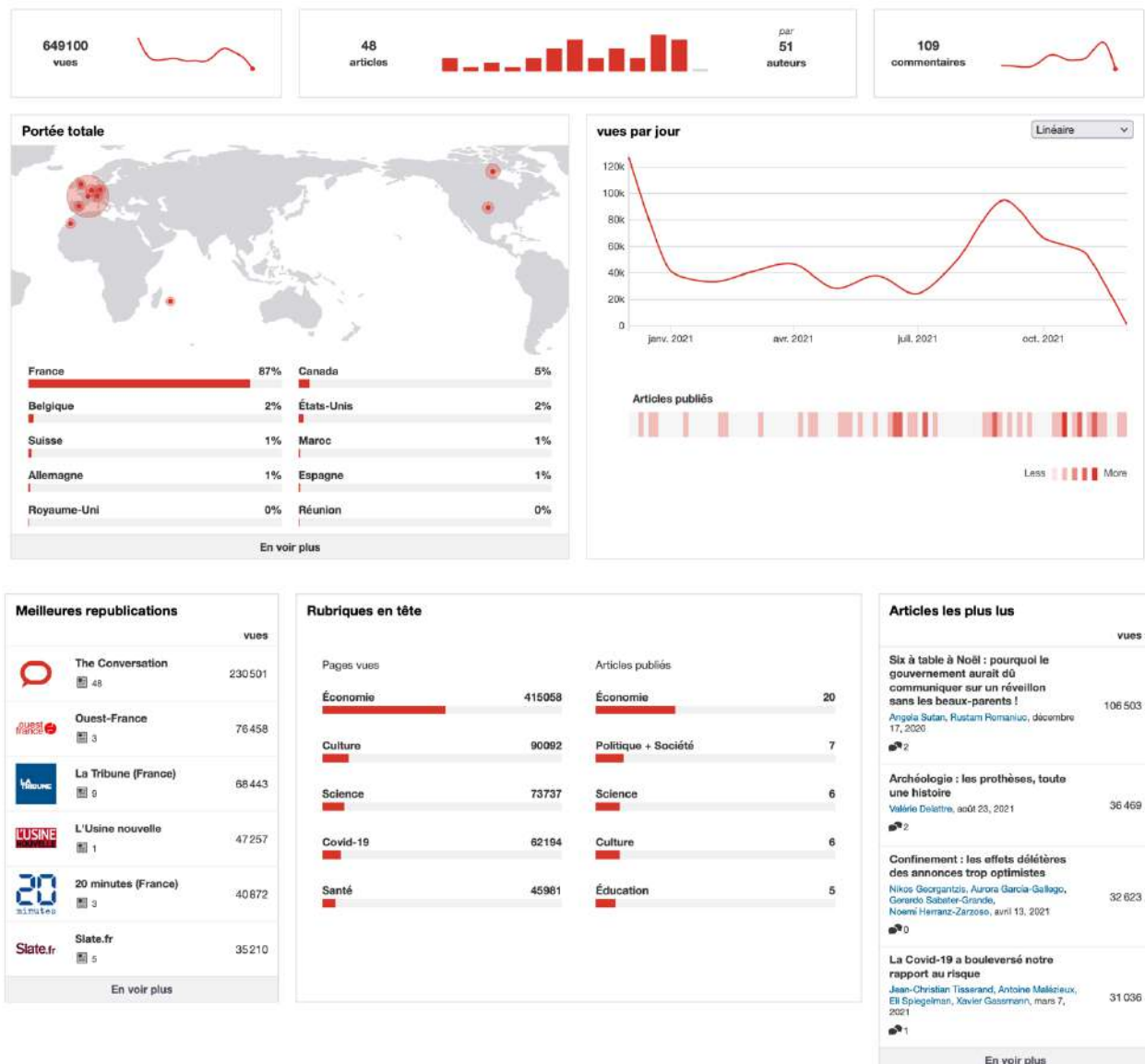
- **48 articles publiés** par **51 auteurs d'UBFC** – tout établissements confondus

Ces articles ont touché une **audience globale de 649 100 lecteurs** et ont donné lieu à 109 commentaires.

Les articles publiés par nos chercheurs ont été repris par différents médias dont :

- Ouest-France (76 458 vues)
- La Tribune (68 443)
- L'Usine nouvelle (47 257 vues)
- 20 minutes (40 872)
- Slate.fr (35210)

Aujourd'hui (10 décembre 2021), 131 articles de 83 auteurs sont référencés UBFC et comptabilisent 2 083 116 vues.



Bilan université de Bourgogne

Nombre d'articles publiés : 18

Nombre d'auteurs : 20

Audience totale : 286 102



Les articles qui ont le mieux fonctionné :

- *Covid-19 : la levée des brevets sur les vaccins, remède miracle ou mirage ?* Clotilde Jourdain-Fortier, Mathieu Guerriaud, 10 mai 2021, 16 132 vues - republié par La Tribune, Sud Ouest et le JDD
- *Qu'attendre d'une Allemagne dirigée par une coalition SPD-Verts-FDP ?* Pierre Baudry, 17 octobre 2021, 11 658 vues - republié par La Tribune, le JDD et Slate
- *Ondes gravitationnelles : le chant silencieux des trous noirs* José Luis Jaramillo, 25 novembre 2021, 10 495 vues pour la version française et 3217 vues pour la version espagnole

Bilan université de Franche-Comté

Nombre d'articles publiés : 5

Nombre d'auteurs : 5

Audience totale : 87 492



Les articles qui ont le mieux fonctionné :

- Pourquoi les lunes de Saturne sont-elles si différentes les unes des autres ?
Sarah Anderson, 11 octobre 2021, 24 328 vues - republié par 20 Minutes, Slate et Numerama
- Impact environnemental du numérique : les internautes peu enclins à changer leurs habitudes
Laurent Bertrandias, Leila Elgaaied-Gambier, Yohan Bernard, 20 septembre 2021, 22 223 vues - republié par Ouest-France, La Tribune et Info Durable
- Comment l'hydrogène peut contribuer à l'autonomie énergétique des îles... en produisant du froid
Daniel Hissel, Driss Stitou, Pascal Ortega, 31 août 2021, 21924 vues - republié par La Tribune

Bilan Burgundy School of Business

Nombre d'articles publiés : 17

Nombre d'auteurs : 18

Audience totale : 370 428



Les articles qui ont le mieux fonctionné :

- *Six à table à Noël : pourquoi le gouvernement aurait dû communiquer sur un réveillon sans les beaux-parents !*
 Angela Sutan, Rustam Romaniuc, 17 décembre 2020, 106 503 vues - republié par L'Usine nouvelle, Ouest-France et Maddyness
- *Confinement : les effets délétères des annonces trop optimistes*
 Nikos Georgantzis, Aurora García-Gallego, Gerardo Sabater-Grande, Noemí Herranz-Zarzoso, 13 avril 2021, 32 623 vues - republié par La Tribune et Sud Ouest
- *La Covid-19 a bouleversé notre rapport au risque*
 Jean-Christian Tisserand, Antoine Malézieux, Eli Spiegelman, Xavier Gassmann, 7 mars 2021, 31 036 Vues – republié par Ouest-France